NA
747
M6A53
1978
RSV
v.19

136 MXG
2e

ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE MONTRÉALAIS

QUARTIER NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

19a

4230-50-40-
Code

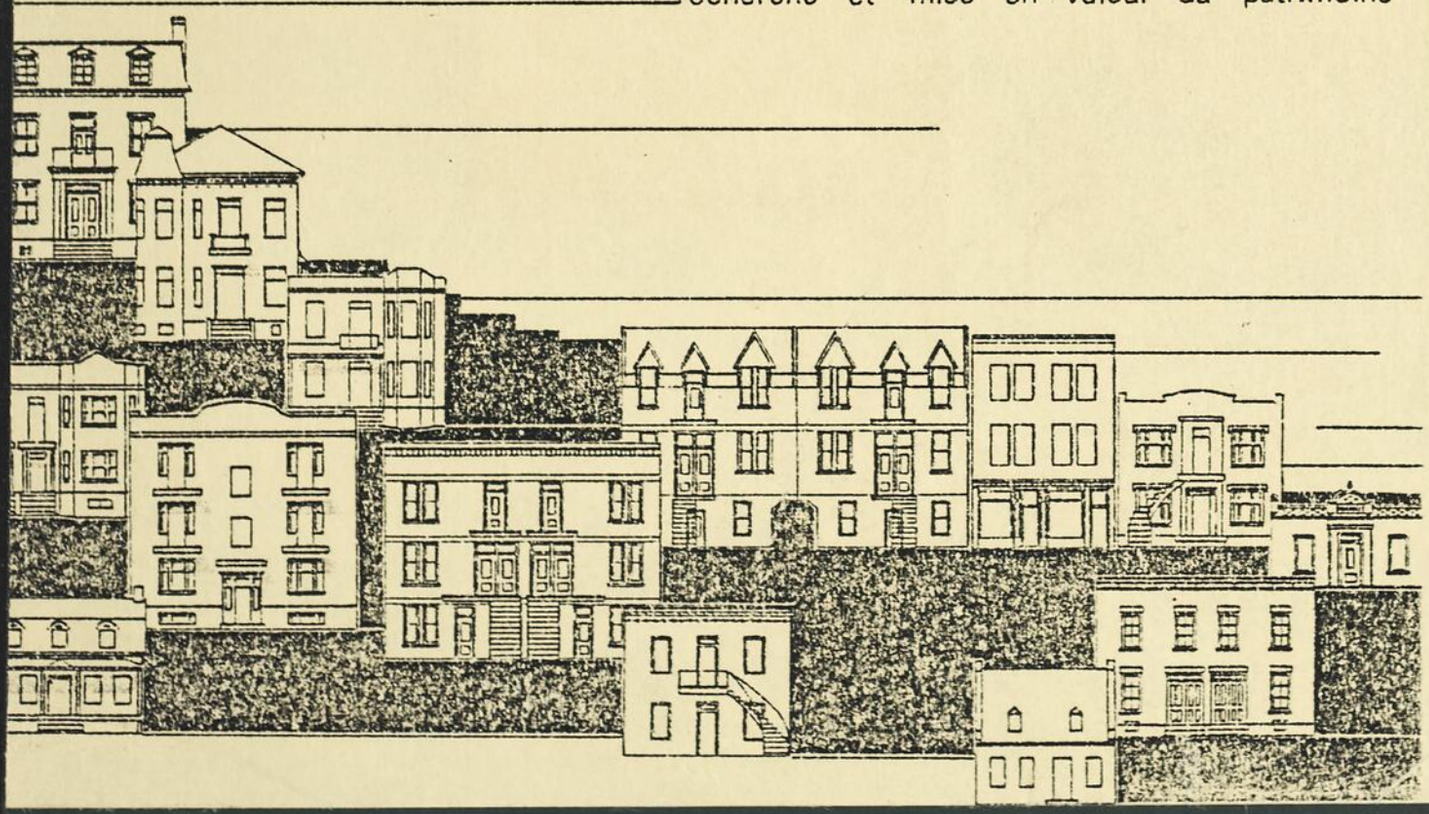
SUJET MONTREAL - NOTRE-DAME-DE-GRACE - INV. ARCHIT. (19) - V.1 *

SECTEUR: RM

Unité: DIRECTION REGIONALE MONTREAL - DEPOT DE DOCUMENTS

ETHNOTECH INC.
5478 1ère avenue, charlesbourg, G1H-6T7

recherche et mise en valeur du patrimoine





Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE MONTRÉALAIS

QUARTIER NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

19

VILLE DE MONTRÉAL

ET

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

MONTRÉAL

OCTOBRE 1983

NA
747
M6A53
1978
V.19a
CAR

D9031459

Ce travail, déjà entrepris à l'intérieur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal par Madeleine Forget et Jocelyne Martineau, sous la supervision de Bernard Desponts, a été complété par voie de services contractuels.

Réalisation:	ETHNOTECH Inc.
Supervision:	Yves LAFRAMBOISE
Recherche et rédaction:	Madeleine FORGET
Graphisme:	Jean-René CARON
Photographie aérienne:	Jean-René CARON
Dactylographie:	Martine HUOT

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES
TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET SYMBOLES
AVANT-PROPOS

INTRODUCTION..... 19

1. DÉVELOPPEMENT DU MILIEU URBAIN..... 21
   1.1 ORIGINES À 1850..... 22
   1.2 1850 À 1907..... 24
   1.3 1907 À 1930..... 29
   1.4 1930 À NOS JOURS..... 33

2. DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'HABITAT..... 35
   2.1 OCCUPATION DU SOL..... 36
   2.2 TYPOLOGIE DU BÂTI..... 38
      2.2.1 Unifamilial..... 39
      2.2.2 Bifamilial..... 45
      2.2.3 Multifamilial..... 46
      2.2.4 Edifice de rapport..... 48
      2.2.5 Commerce intégré à l'habitation..... 51

3. FORMES DE TOIT, REVÊTEMENTS DE FAÇADE ET MODES D'ACCÈS..... 52
   3.1 FORMES DE TOIT..... 53
      3.1.1 A pignon..... 54
      3.1.2 A pavillon..... 56
      3.1.3 En mansarde..... 57
      3.1.4 En fausse-mansarde..... 58
      3.1.5 En terrasse..... 59
   3.2 REVÊTEMENTS DE FAÇADE..... 61
      3.2.1 Pierre..... 61
      3.2.2 Brique..... 62
      3.2.3 Autres matériaux..... 62

3.3 ANALYSE DES FORMES DE TOIT EN RAPPORT AVEC LES REVÊTEMENTS..... 63
3.4 MODES D'ACCÈS..... 64
3.4.1 Porte cochère et porte piétonne..... 64
3.4.2 Escaliers extérieurs..... 65

4. MODIFICATIONS SUBIES ET INDICE DE DÉTÉRIORATION..... 66
4.1 MODIFICATIONS SUBIES..... 67
4.2 INDICE DE DÉTÉRIORATION..... 70

5. PAYSAGE URBAIN ET ÉDIFICES PUBLICS..... 71
5.1 PAYSAGE URBAIN..... 72
5.1.1 Espace vert..... 72
5.1.2 Parc de stationnement..... 74
5.1.3 Terrain vacant..... 75
5.2 ÉDIFICES PUBLICS..... 76
5.2.1 Religieux..... 76
5.2.2 Institutionnel..... 79
5.2.3 Commercial..... 85
5.2.4 Administratif..... 88
5.2.5 Industriel..... 88
5.2.6 De service public..... 90

6. SÉLECTION DE BÂTIMENTS À POTENTIEL PATRIMONIAL..... 92
6.1 REMARQUABLES PAR LEUR ANCIENNETÉ..... 94
6.2 REMARQUABLES PAR LEUR IMPLANTATION..... 95
6.3 REMARQUABLES PAR LEUR DÉCOR..... 96
6.4 ASSOCIÉS À UN STYLE ARCHITECTURAL..... 97
6.5 ENSEMBLE À FORTE CONCENTRATION PATRIMONIALE... 99

CONCLUSION..... 103

RECOMMANDATIONS..... 107

BIBLIOGRAPHIE..... 110

TABLE DES FIGURES

1. Limites géographiques du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce.

2. Vue aérienne, intersection des rues Old Orchard et Côte Saint-Antoine, direction vers le N-E
Ethnotech Inc. par J.R. Caron
S.U.V.M. - 53967.

3. Vue aérienne de l'église Notre-Dame-de-Grâce, direction vers le N-O
Ethnotech Inc. par J.R. Caron
S.U.V.M. - 53929.

4. Vue aérienne, environnement au nord du collège Loyola
Ethnotech Inc. par J.R. Caron
S.U.V.M. - 53945.

5. Vue ancienne, église Notre-Dame-de-Grâce
In: Album des églises, Vol. III, p. 155
S.U.V.M. - 51095.

6. Vue ancienne, couvent Villa-Maria, 1871
In: Luc d'Iberville Moreau, «Lost Montreal...», p. 140
S.U.V.M. - 53419.

7. Vue ancienne, «G.T.R. Round house», 1908
In: «Canadian Municipal Journal», juillet 1908, p. 321
S.U.V.M. - 53412.

8. Paroisses du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce
Dessin J.R. Caron.

9. Vue ancienne, maison de campagne du séminaire
In: E.Z. Massicotte 4-896
S.U.V.M. - 53303.

10. Evolution du territoire de Notre-Dame-de-Grâce
Dessin J.R. Caron.

11. Section, carte d'assurance Hopkins 1879
S.U.V.M. - 53334.

12. Etude de lotissement de 1907 à 1914
Dessin J.R. Caron.

13. Etude polyphasée de 1907 à 1914
Dessin J.R. Caron.

14. Académie du Sacré-Coeur, 5340 Côte Saint-Antoine
S.U.V.M. - 52973.

15. Vue ancienne, hôtel «Jockey Club», 1908
In: Canadian Municipal Journal, juillet 1908, p. 317
S.U.V.M. - 53407.

16. Vue ancienne, résidence de J.L. Décarie, 1908
In: Canadian Municipal Journal, juillet 1908, p. 320
S.U.V.M. - 53410.

17. Vue ancienne, l'avenue Molton, 1908
In: Canadian Municipal Journal, juillet 1908, p. 320
S.U.V.M. - 53408.

18. Vue ancienne, chemin Côte Saint-Paul, 1908
In: Canadian Municipal Journal, juillet 1908, p. 320
S.U.V.M. - 53409.

19. Vue ancienne, rue Sherbrooke, 1908
In: Canadian Municipal Journal, juillet 1908, p. 321
S.U.V.M. - 53411.

20. Vue ancienne, compagnie «Montreal Light Heat & Power»
In: E.Z. Massicotte 7-79A
S.U.V.M. - 53321.

21. Carte des annexions de la ville de Montréal
A.M.M. D-47-2

22. Modèles de maisons, Notre-Dame-de-Grâce, 1912
In: E.Z. Massicotte 4-83A, La Patrie 29-6-1912
S.U.V.M. - 53272.

23. Modèles de maisons, rue Sherbrooke, 1912
In: E.Z. Massicotte 4-83A, La Patrie 29-6-1912
S.U.V.M. - 53271.

24. Vue ancienne, Institut Mackay pour les aveugles, 1878
In: E.Z. Massicotte 2-4-B, C.I.N. 23-2-1878
S.U.V.M. - 53250.

25. Vue ancienne, collège Lower Canada, 1910
In: E.Z. Massicotte 4-84A, Standard, mai 1910
S.U.V.M. - 53282.

26. Vue ancienne, caserne de pompiers no 34,
chemin de la Côte Saint-Antoine
A.M.M. Z-33-1.

27. Compagnie «Elmhurst Dairy» (auj. Sealtest), 7460-70 Saint-Jacques
S.U.V.M. - 53102.

28. Vue aérienne, collège Loyola, rue Sherbrooke
Ethnotech Inc. par J.R. Caron
S.U.V.M. - 53946.

29. Vue ancienne, église Saint-Augustin, Côte Saint-Antoine
In: Album des églises, Vol. III, p. 49
S.U.V.M. - 51093.

30. Eglise Trinity Memorial, 5220 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 53228.

31. Eglise Wesley United, 5970 Notre-Dame-de-Grâce
S.U.V.M. - 53203.

32. Projet de réseaux grandes artères de circulation
A.M.M. Z-198-1.

33. Vue ancienne, boulevard Décarie, C.1930
A.M.M. Z-407.

34. Vue aérienne du boulevard Décarie et de l'échangeur Turcot
Ethnotech Inc. par J.R. Caron
S.U.V.M. - 53938.

35. Vue aérienne, secteur sud de Notre-Dame-de-Grâce
Ethnotech Inc. par J.R. Caron
S.U.V.M. - 53966.

36. Maison 3741 Vendôme
S.U.V.M. - 52962.

37. Maison 967 Girouard
S.U.V.M. - 53164.

38. Tableau-synthèse
Dessin J.R. Caron.

39. Distribution des types d'habitat sur le territoire de Notre-Dame-de-Grâce
Dessin J.R. Caron.

40. Maison unifamiliale, 6360 Saint-Jacques
S.U.V.M. - 53107.

41. Maison unifamiliale, 6540 Saint-Jacques
S.U.V.M. - 53106.

42. Maison unifamiliale, 5138 Côte Saint-Antoine
S.U.V.M. - 52963.

43. Maison unifamiliale, 5456 Côte Saint-Antoine
S.U.V.M. - 52979.

44. Maison unifamiliale, 5225 Côte Saint-Antoine
S.U.V.M. - 52967.

45. Maison unifamiliale, 4110 Marlowe
S.U.V.M. - 52904.

46. Maison unifamiliale, 4119 Madison
S.U.V.M. - 53210.

47. Maison unifamiliale, 3460 Connaugh
S.U.V.M. - 52723.

48. Maison unifamiliale, 5186-90 Clanranald
S.U.V.M. - 52773.

49. Maison unifamiliale, 2266-72 Clifton
S.U.V.M. - 53190.

50. Maison unifamiliale, 2069-71 Grey
S.U.V.M. - 53172.

51. Maison unifamiliale, 4242 Hampton
S.U.V.M. - 53157.

52. Maison unifamiliale, 2289-91 Harvard
S.U.V.M. - 53249.

53. Maison unifamiliale, 4186-80 Melrose
S.U.V.M. - 53144.

54. Maison bifamiliale, 4088-94 Northcliffe
S.U.V.M. - 52907.

55. Maisons bifamiliales du 2305-03 Oxford vers le sud
S.U.V.M. - 53243.

56. Maison bifamiliale, 2349-55 Régent
S.U.V.M. - 53187.

57. Maison bifamiliale, 2339-45 Belgrave
S.U.V.M. - 53195.

58. Maison bifamiliale, 5717-19 Côte Saint-Antoine
S.U.V.M. - 53197.

59. Maison bifamiliale, 2461-59 Mariette
S.U.V.M. - 53084.

60. Maisons bifamiliales, du 2224 Prud'homme vers le nord
S.U.V.M. - 53235.

61. Maisons multifamiliales, 2290-2308 Melrose
S.U.V.M. - 53183.

62. Maison multifamiliale
S.U.V.M. - 53194.

63. Edifice de rapport, 3606-16 Patricia
S.U.V.M. - 52755.

64. Edifice de rapport Ambassador Court, du 2061 Décarie vers le sud
S.U.V.M. - 53233.

65. Edifice de rapport, 3411-17 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 53118.

66. Edifice de rapport New Royal, 5955-67 Côte Saint-Antoine
S.U.V.M. - 53202.

67. Edifice de rapport, 6937 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 52750.

68. Edifice de rapport Replingham Court, du 2125 Décarie vers le sud
S.U.V.M. - 53232.

69. Commerce intégré à l'habitation, 5041-5039 Sherbrooke O.
S.U.V.M. - 52956.

70. Commerces intégrés à l'habitation, 5080-5072 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 53189.

71. Maison 4584-86 Coolbrook
S.U.V.M. - 52765.

72. Maisons 5531-35 Queen Mary
S.U.V.M. - 53098.

73. Maisons 5057-59 Maisonneuve
S.U.V.M. - 53168.

74. Maison 6125 Saint-Jacques
S.U.V.M. - 53123.

75. Maison 4074 Old Orchard
S.U.V.M. - 53138.

76. Maison 4000 Melrose
S.U.V.M. - 53145.

77. Maisons 4519-4501 Mayfair
S.U.V.M. - 52718.

78. Maison 5590 Saint-Jacques
S.U.V.M. - 53134.

79. Maison 4180-76 Hampton
S.U.V.M. - 53158.

80. Maison 5590 Saint-Jacques
S.U.V.M. - 53133.

81. Maisons 4521-11 Coolbrook
S.U.V.M. - 52764.

82. Maisons 4137-33 Marlowe
S.U.V.M. - 52902.

83. Maison 2114 Old Orchard
S.U.V.M. - 53239.

84. Maison 4564 Hingston
S.U.V.M. - 53087.

85. Maison 5657 Coolbrook
S.U.V.M. - 52777.

86. Maisons 6244-50 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 53111.

87. Maisons 3596-62 Prud'homme
S.U.V.M. - 52976.

88. Environnement du couvent Villa-Maria
S.U.V.M. - 53931.

89. Vue aérienne, église Notre-Dame-de-Grâce
Ethnotech Inc. par J.R. Caron
S.U.V.M. - 53937.

90. Eglise Notre-Dame-de-Grâce, rue Notre-Dame-de-Grâce
S.U.V.M. - 52910.

91. Eglise Saint-Augustin, Côte Saint-Antoine
S.U.V.M. - 52983.

92. Eglise Kensington presbyterian, 6225 Godfrey
S.U.V.M. - 53213.

93. Presbytère Saint-Augustin, 5565 Côte Saint-Antoine
S.U.V.M. - 52982.

94. Plan au sol de Villa-Maria
Dessin J.R. Caron.

95. Résidence Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
S.U.V.M. - 53066.

96. Bâtiment de ferme, Villa-Maria
S.U.V.M. - 53064.

97. Charnier, Villa-Maria
S.U.V.M. - 53070.

98. Collège Loyola, 7141 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 52726.

99. Plan au sol du collège Loyola
Dessin J.R. Caron.

100. Chapelle Saint-Ignace de Loyola, rue Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 52724.

101. Collège Lower Canada, 4090-4120 Royal
S.U.V.M. - 53147.

102. Ecole Saint-Antonin, 5010-20 Coolbrook
S.U.V.M. - 52770.

103. Ecole Wellingdon, 5870 Terrebonne
S.U.V.M. - 53152.

104. Ecole Saint-Ignatius de Loyola, 7315 Terrebonne
S.U.V.M. - 52719.

105. Ecole anglaise Saint-Augustin, 5619 Saint-Antoine
S.U.V.M. - 52984.

106. Monastère du Précieux-Sang, 4361 Décarie
S.U.V.M. - 52955.

107. Monastère des pères Dominicains, 5375 Notre-Dame-de-Grâce
S.U.V.M. - 52911.

108. Orphelinat de la Providence, 4434 Décarie
S.U.V.M. - 52953.

109. Institut pour les aveugles, 7000-10 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 52754.

110. Hôpital Reine Elizabeth, 2100 Marlowe
S.U.V.M. - 53229.

111. Hôpital Catherine Booth, 4400 Walkley
S.U.V.M. - 52737.

112. Banque de Montréal, 5601 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 53241.

113. Banque Royale, Sherbrooke Ouest coin Hampton
S.U.V.M. - 53120.

114. Banque Nouvelle-Ecosse, 5679 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 52986.

115. Banque d'Epargne, 5487 Monkland
S.U.V.M. - 52954.

116. Banque de Montréal, 5501 Girouard
S.U.V.M. - 53136.

117. Magasin Kresge, 5732-16 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 53247.

118. Cinéma V, 5550 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 53238.

119. Ancien théâtre Monkland, 5510-22 Monkland
S.U.V.M. - 53135.

120. Anciennement «Montreal Rifle and Badmington Club»
5867 Draper
S.U.V.M. - 53201.

121. Club de tennis Mont-Royal, 2106 Guy
S.U.V.M. - 53171.

122. YMCA, 4335 Hampton
S.U.V.M. - 53155.

123. Gare du C.P., avenue Hadley
S.U.V.M. - 52733.

124. Entrepreneurs de pompes funèbres, 5610 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 53242.

125. Edifice Bell, 6055 Monkland
S.U.V.M. - 53154.

126. Ancien édifice Bell, 6645 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 52747.

127. Usine de réparation de locomotives du C.P.
S.U.V.M. - 53161.

128. Ancienne compagnie Canada Car and Foundry,
5800 Place Philippe Turcot
S.U.V.M. - 53129.

129. Caserne de pompiers, 5369 Côte Saint-Antoine
S.U.V.M. - 52974.

130. Caserne de pompiers, rue Somerled
S.U.V.M. - 52713.

131. Bureau de poste, 5751 Sherbrooke Ouest
S.U.V.M. - 53246.

132. Bain Notre-Dame-de-Grâce, 3757 Prud'homme
S.U.V.M. - 52970.

133. Maisons 4522-4646 Oxford
S.U.V.M. - 55539

134. Maisons 4322-4396 Oxford
S.U.V.M. - 55540

135. Maisons 4809-4869 Wilson
S.U.V.M. - 55541

136. Maisons 2430-2468 Westhill
S.U.V.M. - 55544

137. Maisons 2296-2372 Beaconsfield
S.U.V.M. - 55545

138. Maisons 2226-2296 Hingston
S.U.V.M. - 55546

139. Maisons 2264-2356 Wilson
S.U.V.M. - 55547

140. Maisons 2215-2267 Wilson
S.U.V.M. - 55548

141. Maisons 2207-2771 Old Orchard
S.U.V.M. - 55549

142. Maisons
S.U.V.M. - 54882

143. Maisons 4199-4282 Hingston
S.U.V.M. - 55543

144. Maisons 4214-4278 Hampton
S.U.V.M. - 55542

TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET SYMBOLES

1) Abréviations

c.:	circa
p.:	page
s.:	suivant
fig.:	figure
S.A.:	sans auteur

2) Sigles

APC	Archives publiques du Canada
AMM	Archives municipales de Montréal
BN	Bibliothèque nationale
BN Fauteux	Bibliothèque nationale, succursale Aegedius Fauteux
BMM	Bibliothèque municipale de Montréal
BMM Gagnon	Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon
BRH	Bulletin des recherches historiques
CUM	Communauté urbaine de Montréal
GRSM	Groupe de recherche sur la société montréalaise
IBC	Inventaire des biens culturels
MAC	Ministère des Affaires culturelles
SUVM	Service de l'urbanisme de la ville de Montréal

3) Symboles

( )	envoi en bas de page.

AVANT-PROPOS

Ce travail constitue une section de l'analyse du macro-inventaire de Montréal. Déjà amorcée en 1978 par le Bureau du Patrimoine du Ministère des Affaires culturelles, cette étude se poursuit maintenant dans le cadre d'un protocole d'entente entre la ville de Montréal et le Ministère.

De nos jours, la notion de patrimoine ne qualifie plus seulement des éléments ponctuels à haute teneur esthétique ou historique mais elle englobe la totalité du patrimoine immobilier érigé selon des technologies périmées, donc non reproductibles. L'élargissement de la notion du patrimoine amène à considérer plusieurs centaines de bâtiments dans chacun des quartiers municipaux de la ville de Montréal. Cet intérêt pour un type d'architecture moins prestigieux entraîne un raffinement méthodologique et il n'est plus question de procéder à un inventaire de type traditionnel. De cette problématique naît la méthodologie du macro-inventaire.

Le champ d'étude englobe tous les bâtiments construits avant 1930 et/ou présentant certains archaïsmes architecturaux. Le but visé est de fournir une connaissance historique et architecturale du patrimoine immobilier et d'en arriver à dégager après analyse une typologie des différentes habitations. L'analyse du macro-inventaire permet de restreindre quelque peu l'éventail de bâtiments à potentiel patrimonial en distinguant les bâtiments à simple valeur d'accompagnement des bâtiments exceptionnels et en décelant la

présence d'ensembles dont la survivance augmente le caractère patrimonial d'un quartier.

Les données d'inventaire cueillies sur le terrain permettent d'identifier les particularités architecturales d'un quartier. La mise en ordre des données s'effectue par leur répartition pour chaque quartier, sur cinq cartes d'utilisation au sol. L'analyse des cartes fournit une multitude d'information cernant de plus près la réalité architecturale de l'habitation, du commerce intégré, des édifices publics ainsi que leur environnement.

Les caractéristiques de l'habitation sont données par les cartes 1 et 2. La carte no 1 souligne les différentes formes de toîts (à pignon, en mansarde, à pavillon, en fausse-mansarde, en terrasse), et le matériau de revêtement de la façade (brique, bois, pierre, autres). La carte no 2 précise le mode d'accès particulier des habitations (escaliers extérieurs et portes cochère ou piétonne). D'un seul coup les premières cartes permettent de visualiser la répartition de ces bâtiments dans la grille des rues.

Le fait que le patrimoine immobilier soit de plus en plus menacé par la spéculation amène à produire une autre carte pour brosser un tableau de cette réalité. La carte no 3 informe sur les différentes modifications apportées à certains bâtiments (toît, ouvertures, rez-de-chaussée, décor et revêtement) et leur indice de détérioration (abandonnés, décrépits et incendiés). La compilation de ces données mesure le degré de menace que subit le cadre bâti et permet dans un temps ultérieur lors de la sélection des bâtiments à

potentiel patrimonial d'omettre tous ceux qui ont perdu leur caractère originel.

Une quatrième carte s'intéresse particulièrement au paysage urbain et aux édifices publics. Le relevé exhaustif des espaces verts, des places publiques, des terrains vacants et des parcs de stationnement permet d'évaluer le degré de menace du cadre bâti et le potentiel récréatif et de bien-être. Tous les bâtiments religieux, institutionnels, administratifs, commerciaux, industriels et de services publics érigés avant 1930 sont relevés puisque leur impact sur le développement urbanistique d'un quartier est primordial.

La cinquième carte indique le ou les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères de sélection tels l'ancienneté, l'implantation, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir des éléments ponctuels exceptionnels comme des ensembles à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

A la suite de la compilation des données sur les différentes cartes, s'amorce un travail d'analyse dont le but final est de fournir une connaissance historique et architecturale de chacun des quartiers du territoire montréalais.

Dans un avenir rapproché l'ensemble du territoire montréalais aura été couvert par le travail du macro-inventaire laissant place à d'autres types d'étude pour un plus grand approfondissement de nos connaissances sur les quartiers et leur patrimoine immobilier.

INTRODUCTION

L'étude du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce s'inscrit dans la poursuite de l'analyse du macro-inventaire montréalais. Sur son territoire on trouve la plus grande concentration de bâtiments résidentiels érigés avant 1930 soit environ 5,350. Pour chacune des phases de son développement il existe de nombreux bâtiments qui par leur présence témoigne et révèle la longue histoire du quartier des origines à nos jours.

Les limites géographiques du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce sont au nord, les villes de la Côte Saint-Luc et de Hampstead; au sud, le canal de Lachine; à l'est, la cité de Westmount et le quartier Mont-Royal et à l'ouest, les villes de Hampstead et de Montréal-Ouest.

1

DEVELOPPEMENT

DU MILIEU URBAIN

1.1 ORIGINES À 1850

Au XVIIe siècle, le terrier des seigneurs de l'ile de Montréal indique que le plateau au-dessus de la terrasse, dans la direction du Mont-Royal se nomme le côteau Saint-Pierre, limité au nord-ouest par la côte Saint-Luc et au nord-est par la côte des Neiges. On y accède directement par le chemin de la côte Saint-Antoine, ancien sentier indien. En 1687, les familles Hurtubise, Leclerc, Décarie... obtiennent les premières concessions du supérieur de Saint-Sulpice, Dollier de Casson. Le côteau présente alors un paysage champêtre, champs en culture ou en friche parsemés de rares constructions domestiques dont il ne reste plus aucun vestige.

Au cours du XVIIIe jusqu'au premier quart du XIXe siècle, le territoire héberge une population éparse évaluée par le sulpicien Aquard à 177 personnes[1], mais en croissance constante. Il s'agit dans la plupart des cas de fermiers dont leur survie dépend de l'élevage de troupeaux ou de la culture maraîchaire. Dès la fin de ce siècle, le côteau par sa position centrale obtient la faveur de l'élite anglophone comme lieu de villégiature. C'est ainsi qu'en 1780 le Loyaliste William Powell se fait construire une maison de campagne sur le site connu aujourd'hui sous le nom de Villa-Maria. Quinze ans plus tard, il vend son domaine de 125 acres à Sir James Monk, avocat et membre du conseil exécutif qui apporte au bâtiment initial de nombreuses modifications.

---

1. Maurault, Olivier, Marges d'histoire, Montréal, Librairie d'Action Canadienne-française, 1929, p. 243.

Dans les années 1840, les habitants du côteau Saint-Pierre majoritairement de langue française et de surcroît catholique sont bientôt lassés de parcourir la distance qui les sépare de l'église Notre-Dame qui leur servait d'église paroissiale. Ils demandent la construction d'une chapelle sur leur territoire. Les Sulpiciens leur accordent non pas une chapelle comme à la Côte-des-Neiges ou à Saint-Luc mais une belle et vaste église. Le 31 octobre 1849, le Séminaire achète pour la valeur de 1,500 Louis, 30 arpents appartenant à Eustache Prud'homme. Un mois plus tard, M. Bellandèle, supérieur du Séminaire, bénit la croix marquant le site du nouveau temple.

Pendant ce temps, la fabrique de Notre-Dame projette l'ouverture d'un nouveau cimetière. Les habitants du côteau Saint-Pierre réagissent fortement lorsqu'il est question de l'implanter à la Côte-des-Neiges, source de profit appréciable pour la localité, ils considèrent que l'emplacement et la dimension de la propriété Beaubien y est toute désignée. Les citoyens du côteau Saint-Pierre perdent la bataille et le cimetière est implanté à la Côte-des-Neiges. Ainsi se termine le premier épisode de Notre-Dame-de-Grâce.

1.2 1850 À 1906

L'architecte John Ostell est engagé pour concevoir les plans et devis et surveiller les travaux de construction de l'église et son presbytère Notre-Dame-de-Toutes-Grâces durant une période de trois ans, 1850-1853. L'église domine de sa haute façade tout le côteau, on pouvait jadis l'apercevoir de très loin, de la rive même du fleuve. Tout autour de l'église se forme le premier noyau de village, agglomération de maisons sur le boulevard Décarie, la rue Botrel et la rue Addington. En ces années, on compte seulement 72 familles catholiques pour l'ensemble de la paroisse.

En 1850, la maison de Sir James Monk est louée à Sébastien Compain, propriétaire du célèbre Dillon Coffee house sur la Place d'armes, qui la transforme en hôtel. «Un service régulier de coches emmène cinq fois par jour de Montréal ceux qui veulent y loger ou simplement y manger ou danser»[2]. En 1854, les héritiers de Monk vendent aux dames de la Congrégation Notre-Dame le domaine malgré l'opposition de Mgr Bourget qui considère le site trop éloigné du centre-ville et qu'il ne faut pas construire à partir de bâtiment existant, au risque que le nouvel ensemble ne présente aucune unité architecturale.

Vers les années 1860 un deuxième noyau d'implantation se forme hors des confins de la paroisse Saint-Henri qui constitue une portion de la municipalité de Notre-Dame-de-Grâce nommée officieusement village Turcot. Le village dont les délimitations territoriales demeurent obscures constitue le noyau d'un domaine situé en bordure ouest du chemin de la côte Saint-Paul, c'est par voie d'extension

---

2. Luc d'Iberville Moreau, Montréal perdu, p. 140...

que le territoire situé au nord des voies du Grand Tronc où se trouve la briqueterie Décarie prit le nom de village Turcot. La population exclusivement ouvrière travaille chez les fermiers des environs, à la briqueterie Décarie et aux abattoirs de l'ouest. Sur le terrain des chemins de fer nationaux à l'emplacement de la remise dite «Round house» (en partie démolie) se situait la maison ancestrale des Décarie (démolie).

On ne reviendra pas sur les querelles épiques entre Mgr Bourget et les Sulpiciens à propos du démembrement de la paroisse Notre-Dame. Il importe de signaler qu'en décembre 1865 un décret pontifical autorise le démembrement de l'immense paroisse Notre-Dame. C'est ainsi que le 3 mai 1867 on érige la succursale de Toutes-Grâces en paroisse canonique, l'organisation paroissiale est remise au ministère du clergé séculier. La nouvelle paroisse comprend tout le territoire de la côte Saint-Luc, de la côte Saint-Antoine et de la côte Côte-des-Neiges, à partir des limites sud-ouest et nord-ouest de la cité de Montréal et de plus le côteau Saint-Pierre. Les Sulpiciens remettent à la Corporation Episcopale Catholique romaine le terrain situé en la paroisse Notre-Dame-de-Grâce contenant 350 pieds de front sur 370 pieds de profondeur avec l'église, le presbytère et autres dépendances. Quelques années plus tard, les Sulpiciens font construire près de l'église, place à l'école paroissiale actuelle, un grand bâtiment de bois à deux étages devant servir de maison de campagne appelée «Arche de Noé».

A l'origine la municipalité de Notre-Dame-de-Grâce s'étendait de la rue Atwater aux limites de Lachine. En décembre 1876, le village de la côte Saint-Antoine (Westmount) se détache de la municipalité d'origine et on forme une nouvelle entité désignée sous le nom de village Notre-Dame-de-Grâce

ouest en l'honneur de la paroisse religieuse fondée par les Sulpiciens. Cette nouvelle municipalité de village est érigée dans la paroisse Notre-Dame-de-Grâce et renferme dans ses limites le côteau Saint-Pierre, côte Saint-Luc et quelques terres de la côte Saint-Antoine ce qui est devenu par la suite Montréal-ouest, Saint-Pierre-aux-Liens, côte Saint-Luc et village Turcot. Le vaste territoire Notre-Dame-de-Grâce ouest, pour fins administratives, est alors divisé en trois quartiers aux limites géographiques imprécises: Notre-Dame, Saint-Pierre (subdivisé en trois) et Saint-Luc (subdivisé en deux, Saint-Luc est et Saint-Luc ouest).

En 1881, on dénombre 1,185 habitants de langue française contre 74 de langue anglaise dans le secteur à l'étude qui habitent des constructions domestiques le long des premiers tracés de rue (chemin de la côte Saint-Luc, Upper Lachine...), se regroupant à proximité de l'église paroissiale formant un noyau de village et plus au sud sur le territoire nommé village Turcot. Notre-Dame-de-Grâce se transforme peu jusqu'à la fin du siècle dernier, son paysage présente pendant longtemps les caractéristiques formelles de la campagne. En 1891, la population du village s'élève à 2,305 personnes logées dans 335 maisons.

Dans les faits, ce village ne peut se développer tant et aussi longtemps que le système de transport le reliant à la ville ne soit exploité efficacement. C'est ainsi qu'en 1895 les deux frères Décarie cèdent à la société «Montreal Park and Island Railway» une bande de terre de 35 pieds de largeur sur un mille de long pour permettre la construction d'une voie ferrée pour le tramway, mis en service en 1908, à la condition toutefois que le terrain revienne aux vendeurs si jamais on décidait d'éliminer la circulation des tramways. Ainsi la très grande ferme Décarie prend une plus-

value qui va permettre de vendre une multitude de lots qui vont être à l'origine d'un certain essor.

Le 27 avril 1893, le secteur ouest de Notre-Dame-de-Grâce est détaché, formant une nouvelle entité autonome dénommée désormais village de Saint-Pierre-aux-Liens, désigné aussi sous le nom de village de Blue-Bonnets et incorporé plus tard sous le nom de ville Saint-Pierre ainsi que le village Montréal-Ouest. En 1900, Notre-Dame-de-Grâce est toujours le territoire de culture agricole intense décrit par M. Maurault. Le village lui-même a gardé figure de localité de campagne. «Près de l'église les «remises» occupent une large place et chaque dimanche ramène le spectacle des cultivateurs arrivant au village et s'occupant de loger chevaux et voitures avant de pénétrer dans l'église où demeurent toujours le grand poêle et les vieux bancs des premières années»[3]. Dans le village de Notre-Dame-de-Grâce, on compte alors 2,225 personnes.

En 1903 le territoire situé au nord du chemin de la côte Saint-Luc se détache du village Notre-Dame-de-Grâce ouest, plus tard la municipalité de Hampstead s'est détachée de la côte Saint-Luc. Vers 1904-1905 la municipalité projette l'érection de Notre-Dame-de-Grâce en municipalité de ville. Le nombre de familles est alors évalué à 500, il faut 1,000 familles pour former une ville. Les avantages sont nombreux, le conseil élu peut travailler avec plus de liberté et d'efficacité et donnent également beaucoup de valeurs à toutes les riches et immenses propriétés. Incorporée en 1906, la ville est alors divisée en quatre quartiers: Notre-Dame, Saint-Pierre, Turcot (à partir du chemin de Lachine, y compris jusqu'au chemin de la côte Saint-Paul) et Mount Royal Vale (nord de la rue Sherbrooke de

3. O. Maurault, Cent ans de vie paroissiale 1853-1953, p. 23.

Clanranald à Kensington). Parallèlement la paroisse d'origine Notre-Dame-de-Grâce se morcelle par le démembrement de deux paroisses, Saint-Pierre-aux-Liens et Sainte-Clotilde.

L'analyse des atlas d'assurance de 1890 et 1907 révèle la faible urbanisation de la ville de Notre-Dame-de-Grâce. En effet l'on observe que seul le territoire à l'est de l'avenue Madison semble être loti mais laissant voir encore de nombreux terrains non subdivisés. Quant à la surface bâtie, elle représente moins de 10% du territoire. On note de nombreuses constructions au village Turcot et sur les rues Prud'homme et De Vendôme jusqu'au nord du chemin de la côte Saint-Luc. Quelques habitations éparses apparaissent également à proximité de l'avenue Kensington.

De 1850 à 1907 on érige une dizaine d'édifices publics sur le territoire de diverses fonctions. Parmi les édifices à caractère religieux ou institutionnels, on retrouve l'église paroissiale et son presbytère, la maison de campagne des Sulpiciens, le couvent Villa-Maria, l'hôpital des Incurables, le monastère des soeurs du Précieux-Sang et l'école du Sacré-Coeur. Les bâtiments industriels implantés le long du canal Lachine ou des voies ferrées sont les compagnies: «Montreal Gas Co», «Westmount Coach Yard», «GTR NDG Freight terminals», «Canada Car Company» et «Electric fire roofing». Sur le boulevard Décarie se situent le bureau de poste et l'hôtel «Jockey Club». En 1901, les frères Dominicains fondent dans le village un monastère au même moment qu'ils prennent possession de la paroisse. Ils vont recycler l'ancien presbytère pour donner à ce bâtiment un cachet monastique autant que cela est possible.

1.3 1907 À 1930

Pendant l'année 1907 des tentatives sont faites par la cité de Westmount et par la cité de Montréal pour annexer la ville de Notre-Dame-de-Grâce, ces efforts ont été encouragés par ceux qui espèrent obtenir de meilleures conditions de la Compagnie de Tramways, la protection de la police et des pompiers et de meilleurs trottoirs et égouts. La vue de la principale rue (Décarie) peut donner une vague idée du développement de Notre-Dame-de-Grâce. Dans un court article publié en 1908, le conseil de ville écrit: «c'est l'avenir qui fera la réputation de Notre-Dame-de-Grâce, car, comme nous l'avons déjà dit, il est difficile, sinon impossible, de surpasser ce site comme résidence de la classe aisée et respectable de la population»[4]. Depuis la construction de l'église Notre-Dame-de-Grâce pour desservir la population catholique, la communauté protestante en croissance constante a fait construire deux églises, l'une à Kensington et l'autre à Mount Royal Vale. Les commissaires d'écoles catholiques romains ont quatre écoles, s'ajoute pour l'éducation des jeunes filles, le couvent de Villa-Maria. Les élus municipaux considèrent que leur ville convient fort bien aux hommes d'affaires de la cité qui veulent vivre à proximité du centre-ville pour y jouir «tout à la fois des plaisirs salubres de la campagne et de tous les avantages et commodités de la ville». Il va sans dire qu'on ne fait pas mention de «Lower Notre-Dame-de-Grâce». On s'enorgueillit d'être une localité idéale avec ses tramways mis en service en 1908, ses parcs publics spacieux et ses services municipaux modernes d'éclairage, d'aqueduc, d'égout, services d'incendie et de police. Son éclairage est fourni par la Montreal Light Heat & Power Company. Desservie par deux gares appartenant aux compagnies du Grand

---

4. Canadian Municipal Journal, juillet 1908.

Tronc et Pacifique. Jusqu'en 1908, les propriétaires de terrains à Notre-Dame-de-Grâce ont choisi les sites de leur résidence sur la rue Sherbrooke, le chemin de la Côte Saint-Antoine, l'avenue Church et le Plateau de Westmount. Partout l'on trouve les commodités qui assurent le confort aux résidences situées à la campagne, tout en étant à moins d'une demi-heure du centre de la ville, où conduisent trois voies ferrées.

De 1908 à 1910, le sujet de l'annexion à la cité de Montréal ou de Westmount entraîne de nombreuses controverses, les canadiens-français veulent s'annexer à Montréal, les anglophones sont davantage attirés par la ville de Westmount. La population anglophone est désormais majoritaire, 2,725 contre 1,538 francophones. On désirait jadis en faire une banlieue chic de canadiens-français, voici qu'avant la première guerre elle est majoritairement anglaise.

Après de multiples péripéties elle est annexée le 26 avril 1910 à la cité de Montréal à certaines conditions. Montréal endosse la dette de $1,145,000. et ne doit pas permettre plus de deux hôtels dans Turcot en plus de l'hôtel Tessier (rue Décarie) puisque les règlements municipaux de la ville Notre-Dame-de-Grâce défendent les buvettes, les manufactures et les bicoques. La ville de Montréal s'engage à conserver les anciens noms des parcs publics, à investir dans les trois années suivant l'annexion $25,000 pour l'amélioration et l'embellissement des parcs, doit acheter un parc, lequel portera le nom de «parc Macdonald» et un square nommé «square Vaillant» ainsi que $1,000,000 pour la construction et amélioration de rues et trottoirs permanents et la construction de trois postes de pompiers.

Le quartier Notre-Dame-de-Grâce connaît autour de la première guerre une première phase d'expansion qui transforme son paysage champêtre en quartier huppé de banlieue, dans les quotidiens les promoteurs présentent les nouveaux
22 modèles de maisons à vendre dans le secteur. L'étude poly-
23 phasée permet non seulement de visualiser la distribution
13 des bâtiments mais également de les quantifier. Les bâtiments se sont implantés le plus souvent sur les terrains
12 lotis avant 1907. Parallèlement au développement domiciliaire de nombreux édifices publics sont construits pour la plus grande utilité des citoyens. On compte environ 19 édifices publics nouveaux pour desservir la population de Notre-Dame-de-Grâce. On érige les églises Saint-Clotilde (disparue) et St-Lukes. Aux bâtiments institutionnels s'a-
24 joutent l'institut MacKay pour les aveugles, l'académie du Sacré-Coeur, trois écoles protestantes et le collège Lower
25 Canada. On remarque également dans le quartier l'implantation de deux édifices à caractère administratif, le «Bell Telephone exchange» et le «Film exchange». On ajoute à la nomenclature un poste de pompiers et de police chemin de la
26 côte Saint-Antoine. A la structure industrielle existante s'ajoutent neuf industries d'importance variable, telles
27 Elmhurst Dairy, Peter Lyall & Sons construction Co. Limited...

Prévoyant, les frères Jésuites avaient acheté au début du siècle une ferme de 50 acres appartenant à la famille Décarie mais ils décident de s'installer d'une façon permanente en 1913. Les travaux de construction du futur collège catholique anglophone durent trois ans, on assiste à l'ouverture officielle en 1916. La firme d'architectes Peden & MacLaren-Walter, J. Murray associés s'inspire dans leur
28 conception des collèges anglais d'Oxford et de Cambridge. On conserve le terrain au sud de la rue Sherbrooke pour

l'agriculture. Le mouvement de construction d'édifices publics se poursuit de 1915 à 1930, on érige au moins quatre écoles nouvelles: Snowdon, Herbert Symond School, Wellingdon... Diverses confessions religieuses s'implantent dans
29 le quartier, on construit les églises: Saint-Augustin,
30-31 Trinity Memorial, Wesley United et celle de Loyola. En 1919 les frères Dominicains font construire attenant à l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Grâce leur monastère actuel dont l'ouverture se fait officiellement en 1923. Dans ces années s'amorce également l'implantation de succursales bancaires, banques de Montréal et Royale. Tragiquement, l'hôpital des Incurables (ancien monastère du Précieux-Sang) est presqu'entièrement détruit par les flammes d'un incendie, il ne subsiste alors qu'une aile secondaire.

En 1921, la population du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce est évaluée à 20,722 habitants. On a pour desservir la population anglophone cinq écoles: Gilson, Her-
25 bert Symond, Kensington, Lower Canada College et West hill
28 School; un collège Loyola; des instituts pour aveugles et sourds. On compte également sur le territoire sept églises:
29-30 St-Augustine, Trinity Memorial, St-Mathew, St-Columba, St-Philip, Kensington and Ephraim Scott, Wesley United et St-Luke. En 1925, on construit le premier hôpital «Catherine Booth hospital» et un second «Homeopathic hospital» (aujourd'hui «Queen Elizabeth»).

La période de 1925 à 1936 correspond pour le quartier à une explosion de construction domiciliaire, on érige alors 2,642 maisons, soit 5,055 logements, dont la valeur moyenne est évaluée à $7,000. En 1936 la population est alors de 49,393 habitants, quel saut prestigieux du point de vue démographique.

1.4 1930 À NOS JOURS

Depuis les années «30», la ville de Montréal face à
32 l'accroissement du nombre d'automobiles voulait améliorer le réseau des grandes artères de circulation, si ce n'avait été la grande dépression et la deuxième guerre mondiale, elle aurait réalisé ses grands projets boulevard Métropolitain et boulevard Décarie. Ce n'est effectivement qu'en 1958 que le comité exécutif retient les services de la société d'ingénieurs Lalonde, Girouard et Letendre pour la préparation des plans préliminaires et l'établissement du coût d'une autoroute qui suivrait le tracé du boulevard Décarie. Un an plus tard les travaux débutent afin de donner
33 à Montréal un caractère de véritable métropole, pour lui faire perdre, selon les élus municipaux, son air de grand villa-
34 ge. Le tout est terminé pour l'exposition universelle de «67». Graduellement de chaque côté de l'autoroute Décarie s'implantent des édifices commerciaux. Les hommes d'affaires voulaient en faire presqu'une avenue royale, commerces de luxe enchevêtrés d'édifices de rapport. Le résultat est plutôt décevant, on a que recyclé les bâtiments résidentiels en commerces plus ou moins de qualité, ici et là se sont greffés garages, parcs de stationnement et édifices de tout acabit, incompatibles le plus souvent avec le quartier. Les beaux projets de développement se sont évanouis, on a laissé les citoyens pris avec les problèmes de pollution. L'autoroute Décarie, utile pour la circulation automobile, n'en est pas moins une meurtrissure profonde pour le quartier. Il eut peu d'efforts pour améliorer la situation et diminuer les inconvénients.

Vers 1950, le quartier possède une population de 77,391 habitants, soit le quartier le plus populeux. Il tient la palme pour le nombre des maisons d'habitations, des cottages,

des duplex et des édifices de rapport. On peut le diviser en trois zones: un, secteur industriel; deux, secteur commercial et trois, secteur domiciliaire (majoritaire). Les espaces verts, c'est-à-dire parcs et terrains de jeux couvrent 124 acres. On dénombre alors 23 églises de toutes dénominations religieuses, 20 collèges et écoles, 9 édifices municipaux et 421 immeubles commerciaux et industriels. 55% de sa population est d'origine britannique, 25% d'origine française et 20% autres.

En 1964, les canadiens-français sont en baisse, ils représentent 20% de la population de Notre-Dame-de-Grâce. En 1974, la population est de 78,000 habitants, aux côtés des professionnels et des cadres vivent une très forte proportion de retraités. On évalue que 74% des résidants sont des locataires. Depuis quelques années, on remarque une forte immigration de noirs provenant des pays des Antilles, ils s'établissent à proximité de leur lieu de travail (au sud de la rue Sherbrooke), ils travaillent comme domestiques à Westmount.

Le quartier Notre-Dame-de-Grâce dispose d'un bon nombre de maisons de deux étages pour la plupart à loyer légèrement au-dessus de la normale, elles sont isolées les unes des autres. De plus, à cause de sa position relativement élevée, étant située presque sur le versant ouest de la montagne, Notre-Dame-de-Grâce connaît à peine la pollution.
35 Des notes discordantes, le secteur sud au développement anarchique, l'échangeur Turcot et l'autoroute Décarie.

2

DONNEES GENERALES SUR L'HABITAT

2.1 OCCUPATION DU SOL

Au XXe siècle, le quartier Notre-Dame-de-Grâce va connaître un essor résidentiel considérable. L'ouverture de nouvelles voies de circulation, l'apparition d'un système de transport en commun - le tramway - facilitent le passage d'un patron d'implantation rural à un autre urbain. Autour de la première guerre mondiale, l'ensemble du territoire va être loti en terrains à bâtir. Les terrains vont être exploités de deux manières pratiquement équivalentes d'un point de vue économique: habitat à faible densité pour les logements chers et l'habitat à plus forte densité pour les logements plus économiques.

Le plan de lotissement montre une grille irrégulière divisant le quartier en îlots de dimensions variées. La majorité des rues droites se coupent à angle droit mais certaines de direction est-ouest se singularisent par leur sinuosité: Sherbrooke, Côte Saint-Luc, Saint-Jacques... Elles correspondent le plus souvent aux premiers tracés de rues et témoignent de l'influence de la topographie. Ces dernières concourent à façonner un réseau de rues intéressant. Les rues sont de deux largeurs, les plus étroites sont de direction nord-sud, soit environ 50 pieds (Doherty, Westmore...), les plus larges sont le plus souvent de direction est-ouest, soit environ 75 pieds (Sherbrooke, Monkland), exceptionnellement nord-sud (West Broadway, Cavendish...). La différenciation des rues principales et des rues secondaires se fait par leur largeur comme partout ailleurs.

On dénombre plus de 340 îlots pour l'ensemble du territoire dont les deux-tiers sont occupés par des bâtiments résidentiels construits avant 1930. Les îlots forment dans la plupart des cas des blocs rectangulaires d'inégales di-

mensions. Ils ont une longueur variant de 600 à 1,300 pieds sur 150 à 240 pieds de largeur. De l'ensemble des îlots, 10% seulement sont traversés par une ruelle, ils correspondent aux premiers noyaux de développement. Après la première guerre mondiale, un nouveau concept d'aménagement fait son apparition dans les quartiers plus favorisés, on planifie des îlots sans ruelle qui permettent à l'arrière des maisons l'aménagement d'une cour privée mitoyenne. Dans les quartiers municipaux plus défavorisés, les îlots sans ruelle permettaient d'implanter à l'arrière deux séries d'habitation.

Les îlots sont à leur tour fragmentés en lots à bâtir. La gamme de surface des lots est extrêmement étendue, elle va de 25 à 50 pieds de large sur 70 à 125 pieds de profondeur. Les lots de grande dimension longent les rues de direction est-ouest, telle la rue Sherbrooke. Il va sans dire que les lots sont au moins deux fois plus longs que larges et se développent en profondeur.

A l'exception de l'ancien village Turcot, c'est-à-dire le secteur sud-est du quartier Notre-Dame-de-Grâce où le lotissement est plus ancien, la majorité des bâtiments résidentiels s'implantent en retrait de la limite avant du lot permettant l'aménagement d'un parterre. Le secteur au sud de la rue Sherbrooke présente des maisons plus modestes, elles sont alors soudées les unes aux autres en un tissu ininterrompu. Plus au nord, deux unités d'habitation mitoyennes se séparent de ses voisines par une marge latérale de part et d'autre. Un bon nombre de maisons unifamiliales isolées s'implantent sur la ligne médiane de deux lots permettant un aménagement paysager des plus recherchés. Enfin deux bâtiments résidentiels rompent avec l'habitude de s'implanter parallèlement à la rue, ils ont choisi une orientation qui

rend compte des conditions climatiques du pays, il va sans dire que ces résidences sont fort anciennes.

2.2 TYPOLOGIE DU BÂTI

Dans ce chapitre on propose une typologie de l'habitat érigé avant 1930 inscrit dans le quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce. A partir du mode d'occupation, on a regroupé les habitations en cinq types: unifamilial, bifamilial, multifamilial, édifice de rapport et commerce intégré à l'habitation. Pour chacun des types, on identifie les modèles en précisant la fréquence, le lieu d'implantation, la période de diffusion puis à la suite on donne les caractéristiques générales de l'habitation en définissant le mode de production, en donnant le nombre d'étages, le nombre et disposition des unités, en précisant le plan au sol, l'implantation, la forme du toit, le matériau de revêtement de façade, le mode d'accès, l'ordonnance des baies et le décor.
38 Après analyse, on a produit un tableau-synthèse résumant les types d'habitation et leurs modèles respectifs pour chacun des quartiers.

Notre-Dame-de-Grâce possède sur son territoire le plus grand nombre de bâtiments résidentiels érigés avant 1930 soit environ 5,350, mais ils ont été construits tardivement en comparaison avec d'autres quartiers municipaux. Pour chacune des phases de son développement, il existe de nombreux bâtiments qui par leur présence, témoignent et révèlent la longue histoire du quartier des origines à nos jours. Quartier «fashionable» de l'ouest de la ville, Notre-Dame-de-Grâce se singularise par le bon nombre de bâtiments résidentiels de type unifamilial et bifamilial. Il se différencie également à cause de son nombre limité de

maisons de type multifamilial. Quant au commerce intégré à l'habitation, il se concentre uniquement sur les axes de rues importantes: Sherbrooke, Monkland et rarement parmi une série d'habitations comme il était souvent de règle dans les quartiers municipaux de l'est de la ville. A l'exception de l'ancien quartier Saint-Antoine où l'on retrouvait une certaine concentration d'édifices de rapport, il semble que le secteur à l'étude en contient le plus grand nombre suivi de près par la Côte-des-Neiges.

Dans le secteur ouest de la ville de Montréal, les quartiers municipaux Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal (Côte-des-Neiges) sont les seules entités qui ne sont pas érigées en municipalité autonome. Il serait souhaitable de comparer l'architecture de ces quartiers avec celle des municipalités environnantes, on y trouverait assurément de nombreuses ressemblances.

2.2.1 Unifamilial

Jamais un quartier municipal du territoire montréalias n'a compté un si grand nombre de maisons de type unifamilial que Notre-Dame-de-Grâce soit 39% correspondant effectivement à 2,075 unités, à l'exception de Saint-Antoine. On remarque également que les maisons les plus anciennes et/ou les plus cossues sont isolées les unes des autres mais que les plus nombreuses sont jumelées ou forment par-
39 fois de petites séries. Le secteur d'implantation se situe à l'est de l'avenue Madison de Sherbrooke à Monkland.

Les maisons unifamiliales se présentent en plusieurs variantes qu'on a ramené à quatre modèles illustrés dans le
38 tableau-synthèse. Les habitations des deux premiers modèles relèvent d'un mode de construction artisanal, témoigna-

ges manifestés des origines rurales de Notre-Dame-de-Grâce. Le troisième modèle de construction domestique unifamiliale se distingue par son architecture fortement individualisée destiné à une clientèle aisée. Enfin le dernier modèle typiquement urbain illustre la production architecturale en série, traitement standardisé, conçu pour répondre rapidement à une forte demande. L'unicité de la villa Monkland constitue un cas exceptionnel et pour cette raison on ne s'y attardera pas dans ce chapitre.

Notre-Dame-de-Grâce a conservé longtemps son paysage rural, de cette époque glorieuse il ne reste comme témoignage que quelques spécimens qui permettent de reconstituer les principales étapes de son développement. Le premier modèle intimement lié à l'exploitation agricole se disperse le long des premières voies de communication, rue Saint-Jacques, chemin de la Côte Saint-Antoine... Modèle le plus ancien, datant approximativement de la première moitié du XVIIIe siècle, ils sont érigés à l'unité selon un mode de construction artisanal dont l'influence dominante provient directement de la France. Sommairement les caractéristiques en sont les suivantes: petitesse du carré, plan au sol carré, élévation sur un seul niveau plus un demi sous les combles, toit à pignon percé de lucarnes, souches de cheminée aux extrémités, murs porteurs de pierre parfois de brique et asymétrie des ouvertures. La maison est en étroite liaison avec le sol puisque les fondations peu profondes amènent le premier plancher à s'étendre presqu'à la surface du sol. On constate également l'absence ou la faible saillie du toit dans les murs de pignon et le faible prolongement de la couverture au-delà de la verticale des murs goutteraux. Le volume en général est massif et carré, bien ancré au sol.

Le deuxième modèle de maisons unifamiliales s'inscrit en continuité avec le modèle précédent mais il fait preuve d'une plus grande adaptabilité au climat québécois. On en dénombre moins d'une dizaine mais elles n'en constituent pas moins un modèle à part entière. Construites au milieu du siècle dernier, elles concilient deux traditions, soit un mélange du style Second Empire avec le style traditionnel. Le toit en mansarde et le goût pour l'ornementation de surface plus élaborée sont d'inspiration Second Empire, cependant ces éléments ne parviennent pas à masquer un type familier de construction relevant de la tradition, volume compact et carré. Ce modèle correspond en définitive selon les écrits de Michel Lessard au dernier stade d'évolution de la maison rurale à l'exception du toit.

Les caractères généraux de ce modèle d'habitation sont: plan au sol carré, structure bien dégagée du sol reposant sur un solage, murs porteurs de pierre, toit en mansarde, étage des combles bien éclairé par les lucarnes, symétrie des ouvertures, larmier débordant, perron-galerie et ornementation victorienne. Il comporte plus d'un élément architectonique qui suit une adaptation au lieu: tout le carré est bien dégagé du sol et s'inscrit dans l'amélioration et l'adaptation de l'habitat québécois au XIXe siècle et un large perron-galerie avec sa balustrade court sur une seule face. Le volume en général est massif et imposant et la symétrie reste une dominante dans cette construction.

Le troisième modèle représente une architecture que l'on peut qualifier pour les plus anciennes de villageoise et pour les plus récentes de banlieue. Malgré de nombreuses différences formelles on les a regroupées parce qu'elles ont un certain nombre de caractéristiques communes. On en dénombre plus de 150 localisées en majeure partie sur les rues

39 à l'est de l'avenue Madison mais au nord de la rue Sherbrooke. La période de diffusion s'échelonne sur 80 ans et débute vers les années 1850. Elles sont commandées par une clientèle favorisée qui se préoccupe alors qu'elles aient un concept et une implantation fortement individualisés.

Une première version, fort peu répandue dans le quartier, se situe sur les rues comme le chemin Saint-Antoine.
43 Elles font leur apparition dans la seconde moitié du XIXe
44 siècle et seront imitées ultérieurement. Leurs principales caractéristiques sont: l'éclectisme, le jeu des volumes et la surcharge de l'ornementation. En règle générale, on privilégie le plan au sol de forme carrée, le revêtement de brique et l'élévation sur deux ou trois niveaux, le volume est imposant. Leur lieu d'implantation est particulièrement soigné, jamais en bordure immédiate du trottoir afin de permettre l'aménagement d'un parterre. Le bâtiment s'élève sur trois niveaux (dont le dernier sous le toit à pavillon) sur un soubassement. La distribution des pièces sur les trois étages respecte les aires de repos et d'activités des résidants. Les composantes architecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment sont le toit à pavillon, le revêtement de brique et le mode d'accès, un escalier droit de quelques marches, donne sur une galerie. On compte de nombreuses fenêtres rectangulaires sur les façades alignées à l'horizontale et à la verticale. A maintes reprises la surface plane de la façade est modulée par une oriel ou une tour demi hors-d'oeuvre, parfois de longues galeries de bois courent sur deux faces. On remarque aussi l'emploi de couleurs variées que ce soit pour l'encadrement des baies, les chaînages ou l'animation des surfaces. La plupart se contente d'appliquer le principe d'asymétrie à leur composition que l'on peut qualifier de pittoresque.

Une deuxième version de ce troisième modèle apparaît dans le quartier dans les années «20» s'inspirant de différents courants stylistiques, Beaux-Arts, «Shingle Style house»... Elle connaît dans le quartier une grande diffusion satisfaisant une clientèle choyée qui ne désire pas que leur maison ressemble à une autre comme dans les quartiers plus populaires. Pour notre analyse on essaie d'éviter le particulier pour dégager le plus possible leurs caractéristiques architecturales communes.

45-46
47

Unifamiliale isolée construite à l'unité possédant effectivement un seul logement dont les pièces sont distribuées sur plusieurs niveaux dans un ordre tout à fait hiérarchisé. L'implantation de la maison sur un lot de grande dimension permet un aménagement paysager des plus recherchés. Le plan au sol prend la forme d'un carré ou d'un rectangle. Elle s'élève sur deux niveaux sur un soubassement surélevé. En règle générale, on opte pour des formes de toit complexes, à versants multiples ou à pavillon mais un certain nombre sont tout simplement en terrasse. Le revêtement de façade dans la majorité des cas est en brique. L'accès principal est fortement identifié à l'aide de portique, colonnes, fronton... On accède au rez-de-chaussée par un escalier droit de quelques marches seulement donnant sur un petit perron. De nombreuses baies aux formes les plus variées sont disposées symétriquement ou asymétriquement sur la façade. A partir d'un volume simple, c'est-à-dire cubique on organise une composition pittoresque avec divers éléments architecturaux, oriel, décrochement du mur de façade. L'encadrement des baies, la corniche, les portiques sont les lieux où se concentre l'ornementation.

Le quatrième modèle d'habitation unifamiliale apparaît dans le secteur après la première guerre mondiale jusque dans les années «30». Sa grande diffusion permet de la classer comme une des habitations-types du quartier Notre-Dame-de-Grâce. Il forme sur certaines rues de longues séries continues de maisons le plus souvent jumelées où seul varie le décor. La maison s'élève sur deux niveaux sur un soubassement. Le plan au sol de forme rectangulaire se développe en profondeur. Elle est implantée en retrait de la ligne limite du lot et se sépare de sa voisine par un espace latéral (mais sur un seul côté puisqu'elle est le plus souvent jumelée à une autre). Les caractéristiques architecturales sont les suivantes: forme de toit en terrasse parfois en pavillon, revêtement de brique, mode d'accès escalier droit de quelques marches, galerie sur un ou deux niveaux, deux ou trois travées en façade. Le décor se limite à une corniche en saillie, un couronnement chantourné, un fronton central, un linteau cintré et une galerie de bois ouvragé. On note un certain nombre de variantes qui s'expriment par la modénature du mur de façade, une forme de toit plus complexe et un décor plus élaboré.

2.2.2 Bifamilial

Pour le quartier Notre-Dame-de-Grâce on évalue à 49% le nombre de maisons bifamiliales implantées en majeure partie au sud de la rue Sherbrooke et au nord de la rue Monkland. On commence leur construction dans les années «10» jusqu'à la fin des années «20». Les promoteurs immobiliers désireux d'élargir leur clientèle ainsi qu'une forte demande de nouvelles constructions dans le quartier vue l'amélioration du transport en commun et le plus grand nombre d'automobile ont favorisé la diffusion de ce type d'habitation. Contrairement à d'autres types d'habitation la maison bifamiliale est non seulement la plus populaire mais elle ne comporte qu'un seul modèle. Sa période de diffusion sur 20 ans a permis quelques variantes sur un même modèle.

L'unique modèle de bifamiliale est donc l'habitation la plus généralisée et elle correspond à l'habitation-type de Notre-Dame-de-Grâce. Maison typiquement urbaine, elle se particularise par son regroupement de deux unités mais on la retrouve également en série continue. Produites en série, sur certaines rues on voit facilement s'aligner des dizaines de bâtiments de type bifamilial. La maison s'élève sur deux niveaux sur un soubassement et chacun des logements est distribué sur un étage. La configuration du plan au sol prend invariablement la forme d'un rectangle qui se développe en profondeur, deux unités regroupées forment alors un carré. L'implantation en retrait de la ligne limite du lot permet l'aménagement d'un parterre, un espace latéral la sépare de sa voisine. Le toit en terrasse est une constante exceptionnellement en fausse-mansarde et le matériau de revêtement est de brique. Le mode d'accès pour les deux logements est un escalier droit de quelques marches. En façade deux portes côte à côte décentrées permet l'accès au logement. L'escalier est toujours intérieur pour le lo-

gement du second ce qui diminue l'espace du logement du rez-de-chaussée. Les baies de forme rectangulaire sont alignées et réduites à leur plus simple expression. On élabore un décor particulier à l'aide de la corniche, du couronnement à fronton, des linteaux et des galeries de bois. Souvent les deux unités jumelées forment une seule façade en regroupant les portes vers l'intérieur en employant qu'un seul fronton central et surtout en disposant aux extrémités deux avant-corps en saillie.

Certaines maisons dérogent à la règle en étant construites isolée ou bien en employant comme matériau de revêtement la pierre ou en remplaçant le toit en terrasse par une fausse-mansarde. Mais ce sont encore une fois que des variantes.

2.2.3 Multifamilial

La maison multifamiliale représente 6% des constructions résidentielles avant 1930 dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. En comparaison avec d'autres quartiers municipaux on constate que pour l'ensemble Sainte-Marie ce type d'habitation atteint le pourcentage de 80% du bâti résidentiel. La maison multifamiliale est loin d'être une habitation-type pour le secteur à l'étude. Après analyse, on a retenu qu'un seul modèle de maison multifamiliale.

La maison multifamiliale érigée aux alentours de la première guerre mondiale s'implante dans le secteur sud de Notre-Dame-de-Grâce formant des enfilades continues d'habitations. Son mode de production en série lui permet d'abaisser son coût de revient, elle est donc destinée au prolétariat. Les habitations s'élèvent sur trois niveaux, chaque étage possède son logement. Deux formes de plan au sol

prévalent, le «L» majuscule ou le rectangle se développant en profondeur implanté en retrait de la ligne limite du lot.
61 Sans exception la forme du toit est uniquement en terrasse et son revêtement de façade en brique, seule varie la cou-
62 leur, du rouge jusqu'au chamois. La caractéristique majeure c'est la particularité du mode d'accès. L'accès aux logements se fait par l'intermédiaire d'un escalier droit de quelques marches donnant sur un petit perron, pour le deuxième et troisième logement, un escalier intérieur conduit respectivement aux logis. On doit remarquer l'absence d'escalier extérieur comme il était de règle dans les quartiers plus populaires. Le nombre et la localisation des portes influencent considérablement la composition et l'ordonnance des façades. Au niveau du rez-de-chaussée, la façade se compose de trois portes regroupées et d'une baie pour l'éclairage et l'aération de la maison. Les deuxième et troisième niveaux disposent de part et d'autre d'une porte donnant sur un balcon de deux baies. Le décor s'élabore à partir de la brique polychrome, d'une corniche proéminante, de fronton aux formes diverses et d'avant-corps fortement en saillie.

2.2.4 Edifice de rapport

Le type d'habitation particulier qu'est l'édifice de rapport apparaît dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce vers les années 1905 pour s'accroître en nombre jusqu'à la fin des années «20». Le «Lovell» de 1931 dénombre 127 édifices de rapport dans le secteur à l'étude qu'on peut encore aper-
39 cevoir de nos jours sur les rues Sherbrooke, Côte Saint-Luc, Queen Mary, Décarie... Il connaît une grande diffusion soit 5% de l'ensemble des bâtiments résidentiels érigés avant 1930, représentant le taux le plus élevé parmi les quartiers municipaux.

L'avènement de ce nouveau type d'habitation naît du désir des promoteurs de rentabiliser au maximum le terrain mais il correspond également aussi à une mode. Ce changement du goût et des habitudes de vie touche d'abord la bourgeoisie déjà familière avec la vie des grands hôtels. Il demeure longtemps un mode d'habitation prestigieux et inhabituel que seule une minorité peuvent se permettre; ainsi dans le «Lovell» de 1930, on fait la liste complète des édifices de rapport de tout Montréal au même titre que les commerces ou les services. On constate également que l'édifice de rapport n'a pas seulement un numéro civique mais il porte un nom avec un référent prestigieux, on les nomme: «Ambassador», «Chateau Turret», «New Royal», «New Westmount»...

Les caractères généraux de l'édifice de rapport sont: un ensemble d'appartements regroupés dans un bâtiment de plusieurs étages, avec un ou plusieurs accès communs en façade et des services collectifs aux locataires. Après ana-
38 lyse des différents édifices de rapport du quartier Notre-Dame-de-Grâce, on peut dégager deux modèles principaux. Le

premier modèle est un bâtiment d'un volume massif avec plan au sol carré ou rectangulaire, sans cour intérieure. Le deuxième a la même élévation mais se distingue par la disposition des différents corps de bâtiment autour d'une cour intérieure. On constate qu'il n'existe aucun édifice de rapport ayant l'aspect d'une tour dans le secteur à l'étude contrairement à l'ancien quartier Saint-Antoine, ce modèle apparaît tardivement c'est-à-dire dans les années «70».

38 Le premier modèle d'édifice de rapport présente les caractéristiques suivantes: plan au sol carré ou rectangu-
63 laire, absence de cour intérieure, volumétrie massive, élévation sur trois, quatre ou cinq niveaux, revêtement de brique et toit en terrasse. Le nombre d'appartements varie considérablement d'un bâtiment à l'autre d'un minimum de six jusqu'à une vingtaine. A plusieurs occasions on peut voir plusieurs édifices de rapport alignés les uns à côté des au-
64 tres sur un même tronçon de rue formant un ensemble régulier et imposant. La version plus modeste de ce premier modèle concentre son ornementation à l'entrée principale, petit fronton légèrement en saillie ou encadrement de pierre et aux ouvertures on se limite aux linteaux. La version plus bourgeoise complexifie l'ordonnance et la composition de la façade. On emploie souvent un matériau plus noble pour le
65 rez-de-chaussée, c'est-à-dire de la pierre au lieu de la brique. La façade principale s'anime par des saillies ou des
66 oriels sur un ou plusieurs niveaux. Les ouvertures de forme rectangulaire sont alignées uniformément à l'horizontale et à la verticale mais on aime les regrouper pour donner un nouveau rythme à la façade.

38 Le deuxième modèle d'édifice de rapport se distingue du premier par sa cour intérieure entraînant une configuration au sol des plus surprenantes. La disposition des dif-

férents corps de bâtiment suggère trois variantes. La première a ses corps de bâtiment distribués sur quatre côtés, l'accès à la cour intérieure se fait par l'intermédiaire d'une porte à l'arrière. La deuxième variante comporte trois corps de bâtiment réunis autour d'une cour intérieure
67 ayant façade sur rue. La dernière variante distribue également ses corps de bâtiment sur trois ou quatre côtés mais l'espace intérieur n'est jamais totalement fermé sur lui-même, formant un plan au sol en «U» ou en «C» mais ouvert à l'arrière.

La façade principale demeure celle qui se donne à voir de la rue. La disposition des différents corps de bâtiment autour d'une cour oblige que le traitement architectural de chaque paroi soit identique aux autres et plus soigné. On cherche comme pour le premier modèle à individualiser leur façade et entrée principale. On constate que ce modèle d'édifice de rapport comporte généralement un plus grand nombre d'appartements et que l'entrée principale col-
68 lective de la version en forme de «U» ouvert sur la rue la situe sur le corps de bâtiment le plus éloigné de la ligne limite du lot.

2.2.5 Commerce intégré à l'habitation

Les rues Sherbrooke, Monkland, Somerled comptent aujourd'hui plusieurs commerces intégrés, il s'agit généralement de bâtiments destinés à l'origine uniquement à l'habitation et dont on a transformé par la suite le rez-de-chaussée en établissement commercial. Toutefois, certaines constructions peuvent avoir été conçues pour cette double fonction. On évalue pour le quartier Notre-Dame-de-Grâce à une vingtaine de commerces intégrés à l'habitation. On avait souvent noté leur absence dans les quartiers ou secteurs anglophones, on demeure surpris d'en apercevoir dans Notre-Dame-de-Grâce. Minoritaire, la communauté de francophones est tout de même omniprésente. Très peu de commerces intégrés emploient la formule tant utilisée dans les quartiers
69 plus à l'est, c'est-à-dire à l'intersection de deux rues, angle de mur tronqué pour permettre la localisation de l'entrée de plein-pied avec la chaussée. On opte davantage
70 pour les commerces intégrés à une longue série de façades contigües. A l'exception du rez-de-chaussée, le bâtiment présente les mêmes caractéristiques architecturales que les autres types d'habitat. Contrairement à d'autres quartiers le commerce intégré se situe souvent au rez-de-chaussée d'un édifice de rapport.

3

FORMES DE TOIT

REVETEMENTS DE FACADE

MODES D'ACCES

Dans ce chapitre, on tente d'illustrer les traits essentiels des édifices construits avant 1930 destinés entièrement ou partiellement à l'habitation. Pour ce faire on a retenu les trois composantes architecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment, soit la forme de toit, le revêtement de façade et le mode d'accès. Pour chacune d'elles, on étudie la variété des formules utilisées, leur fréquence et leur distribution à l'intérieur du quartier. On procède ensuite aux corrélations de ces différentes données afin d'en dégager les modes d'agencement les plus courants.

3.1 FORMES DE TOIT

Sur le territoire du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce, on remarque que les cinq formes de toit sont présents, par ordre de fréquence: en terrasse, à pavillon, en fausse-mansarde, en mansarde et à pignon. Le toit en terrasse domine le paysage urbain du quartier, il est omniprésent dans tous les secteurs.

3.1.1 A pignon

Le toit à pignon est formé de deux versants et se termine à ses extrémités par deux murs pignons. Il a constitué la forme de toit le plus courant dès les débuts de la colonie. D'abord haut et aigu et sans avant-toit, comme le veut la tradition française, le toit à pignon évolue au cours du 18e et 19e siècle vers une version mieux adaptée au milieu québécois, soit en une pente plus douce (environ 45°) se relevant légèrement à la base pour former un avant-toit de plus en plus débordant. En milieu urbain, le toit à pignon disparaît vers les années 1860, alors qu'en milieu rural il caractérise encore pendant plusieurs décennies la maison québécoise-type.

Le quartier Notre-Dame-de-Grâce a conservé longtemps son paysage champêtre avant de devenir une banlieue huppée aux alentours de la première guerre mondiale. De nos jours, après la cueillette de données sur le terrain, on évalue à moins de 1% du nombre de maisons érigées avant 1930 qui sont coiffées d'un toit à pignon ou à deux versants. Certaines recherches en archive portent à croire qu'ils étaient plus nombreux avant les grands bouleversements du XIXe et XXe siècle. La canalisation de Lachine, les voies ferrées des différentes compagnies de chemin de fer, l'implantation d'usines le long de ces voies de communication et plus récemment les démolitions successives pour construire l'autoroute Décarie et l'échangeur Turcot ont modifié considérablement le visage physique du quartier et ont fait disparaître une grande partie des anciennes traces d'occupation.

On compte 19 toits à pignon, de ce nombre cinq seulement correspondent à un modèle d'habitation de type rural, témoins de la vocation première du secteur. Ils se

distribuent sur l'un des plus anciens tracés, Côte Saint-Antoine, à proximité de l'église paroissiale, plus au sud le long de la rue Saint-Jacques et du canal Lachine. Maisons
40-41 de type unifamilial, elles ont été dans la plupart des cas érigées pendant la première moitié du XVIIIe siècle. Leurs
42 caractéristiques formelles relèvent du premier modèle de construction domestique de type unifamilial qu'on a illus-
38 tré dans le tableau-synthèse. Le toit à pignon présente un adoucissement des pentes du toit de 45° à 55°, un débordement galbé du larmier de plus en plus en saillie par rapport à la verticale des murs goutteraux et de petites lucarnes pour éclaircir l'étage des combles.

La majorité des toits à pignon coiffent des habitations érigées à la fin du siècle dernier jusqu'aux alentours de la première guerre mondiale. Elles sont distribuées dans presque tous les secteurs, à l'exception de la section au sud de la rue Sherbrooke. Il s'agit de regarder la carte no 1 pour mieux évaluer leur distribution et leur fréquence. L'une des caractéristiques majeures est
46 sa forme de toit à pignon à versants multiples. Maisons de type unifamilial ou bifamilial, elles correspondent à
71 une architecture de banlieue que seule une minorité peuvent se permettre de faire construire. En règle générale les maisons coiffées d'un toit à pignon, c'est-à-dire à deux ou plusieurs versants sont des habitations érigées à l'unité, isolées les unes des autres sur un terrain aménagé.

3.1.2 A pavillon

Le toit à pavillon comporte quatre versants non galbés couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe ou un faîtage très court. Une variante de cette forme de toit existe lorsque le sommet est tronqué. Le toit à pavillon connaît une popularité constante entre les années 1850 et 1930. Il coiffe le plus souvent de prestigieuses maisons bourgeoises.

Le quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce possède sur son territoire moins de 2% de maisons coiffées d'un toit à pavillon situées en deux zones distinctes: un, au nord de l'avenue Notre-Dame-de-Grâce entre les rues Connaught et Westhill et deux, du boulevard Maisonneuve à l'avenue Notre-Dame-de-Grâce entre les rues Clifton et Harvard. Les plus
43 anciennes datent du début du siècle tandis que les plus ré-
44 centes, les plus nombreuses ont été érigées entre les années 1907 et 1914. Dans la majorité des cas le toit à pavillon n'est employé que pour les constructions domestiques de type unifamilial, elles sont parfois isolées et souvent jumelées. Les maisons à toit pavillon construites isolées sont les plus anciennes et/ou les plus prestigieuses quant aux
72 jumelées, grâce aux deux unités résidentielles, elles for-
73 ment un toit à croupe pour des raisons de commodité, on les a assimilées au toit à pavillon, on en dénombre une vingtaine tout au plus.

3.1.3 En mansarde

Le toit en mansarde se caractérise par la présence de deux pentes sur le même versant, séparées par une arête saillante, la ligne de brisis. La pente supérieure porte le nom de terrasson et l'inférieure se dénomme le brisis. On rencontre en outre deux versions différentes de toit en mansarde, celle à deux et à quatre versants. D'utilisation courante au tout début de la colonie, on l'interdit en 1721 à cause du danger d'incendie que représente sa lourde charpente chargée de plusieurs pièces de bois. Puis il connaît un regain de popularité à partir des années 1850 dans le courant du style Second Empire pour être remplacé quelques décennies plus tard par des toits plus économiques et plus faciles d'exécution, tels les toits en fausse-mansarde et les toits en terrasse.

Le quartier Notre-Dame-de-Grâce possède sur son territoire le même nombre de toit en mansarde que de toit à pignon, moins de 1% localisés sur les rues Old Orchard, Grand Boulevard... Le toit en mansarde correspond aux types d'habitation unifamiliale et bifamiliale construite isolée ou jumelée. A l'exception de quelques spécimens fort anciens datant de la seconde moitié du XIXe siècle qui se rattachent à la tradition rurale de l'architecture domestique, la majorité d'entre elles datent approximativement du premier quart du XXe siècle. Seule la version à deux versants est présente dans le quartier qu'elle soit ancienne ou de construction plus récente, elle témoigne de l'aisance du propriétaire.

36-37
74
75

Dépendamment de la date de construction, on remarque certaines différences dans les proportions entre le brisis et le terrasson, les toits en mansarde des maisons plus récentes voient leur brisis s'allonger et leur terrasson am-

plifier l'angle d'élévation. Le galbe du brisis varie peu d'une maison à l'autre, il est presque toujours incurvé. A intervalle régulier, de petites lucarnes percent le toit pour un meilleur éclairage des combles. Notons que quatre
76 ou cinq habitations diffèrent des autres par le fait que les deux pans du toit (brisis, terrasson) sont droits. Cette forme rencontrée dans les années «20» et inspirée de l'architecture du nord-est américain devrait plutôt être désignée par l'appellation de toit brisé.

Après analyse, on croit que les toits en mansarde comme pour les toits à pignon, que leur nombre était supérieur au début du siècle, les campagnes de rénovation et de démolition sont les causes majeures de leur diminution dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

3.1.4 En fausse-mansarde

Le toit en fausse-mansarde ou composite comprend un pan fortement incliné vers la rue et une partie arrière étant soit à pignon très atténué ou une pente très douce. Cette nouvelle technique de construction évite ainsi la lourde charpente propre à la mansarde tout en conservant l'essentiel de sa silhouette, soit le brisis. A mi-chemin entre le toit en mansarde et le toit en terrasse, il s'agit en fait d'un mode de construction de transition qui ne dure qu'une vingtaine d'années. Apparaissant au moment où le toit en terrasse tente de se généraliser (vers 1885), il est supplanté rapidement par ce dernier pour des raisons de facilité d'exécution et d'économie.

Le quartier Notre-Dame-de-Grâce détient moins de 1% de maisons à toit en fausse-mansarde disséminées sur tout le territoire. Contrairement aux quartiers municipaux du Plateau Mont-Royal, on constate sa faible popularité dans

le secteur à l'étude, on remarque également qu'il ne se particularise d'aucune manière. Les variantes que l'on distingue se généralisent à l'ensemble du territoire montréalais. Le toit en fausse-mansarde se rencontre plus spécialement
77 sur les maisons unifamiliale et bifamiliale construites isolées ou jumelées. Leur date de construction gravite entre les années 1885 et 1907 pour les plus tardives.

La fausse-mansarde se réduit au brisis, sa dimension et son inclinaison varient considérablement d'une maison à l'autre. Quant à la forme, il présente invariablement un pan incliné jamais incurvé. Construit à la fin du siècle dernier, le toit en fausse-mansarde s'inscrit dans la période victorienne de l'architecture, il présente alors une or-
78 nementation élaborée par la forme diversifiée des lucarnes et de la corniche. Contrairement aux formes de toit précédentes, on ne croit pas que le nombre de fausse-mansarde excédait considérablement le taux de fréquence actuel.

3.1.5 En terrasse

«Le toit en terrasse est communément appelé plat à cause de la faible pente que l'on donne à ces pans inclinés; ceux-ci convergent vers un point placé à un niveau inférieur où se trouve le tuyau de descente conduisant les eaux pluviales directement dans le système de canalisation des égouts de la maison»[5]. La couverture est composée de planches sur lesquelles on étend plusieurs feuilles de papier bitumé que l'on enduit d'une forte couche de goudron liquide, par-dessus lequel on sème du fin gravier.

---

5. Morgentaler, E., «Pratiques standardisées dans la construction des habitations», In: Techniques, déc. 1937, vol. 12, no 10, p. 484.

Les bâtiments avec un toit en terrasse font leur apparition dès les années 1840-1850. On doit attendre les années 1885-1890, au moment où l'industrialisation, par le biais de la standardisation et de la préfabrication, envahit le secteur de la construction[6], pour voir émerger la mode de cette forme de toit. La grande popularité du toit en terrasse est la conséquence de sa rentabilité.

Le toit en terrasse domine le paysage urbain du quartier Notre-Dame-de-Grâce, il correspond au pourcentage le plus élevé 97%, il est alors omniprésent dans tous les sec-
45-48 teurs. Sa suprématie parmi les formes de toit entraîne
56-61 qu'il est associé à tous les types d'habitat et à presque
65 tous les modèles.

Le toit en terrasse n'est pas un élément visuel important au même titre qu'un toit en mansarde par contre on s'efforce d'apporter des solutions inventives pour redorer le blason de cette forme de toit. On signifie souvent l'ar-
rêt de la façade dans l'espace par l'élaboration d'une cor-
51 niche en saillie contre-coupée parfois d'un fronton posti-
57 che. Le fronton postiche situé à l'épicentre prend des for-
60 mes les plus diverses avec une ornementation plus ou moins développée. Dans les années «20», les constructeurs ajou-
79 tent en façade un pan incliné de largeur variable simulant un toit à pignon. Cette version peu habituelle pour l'ensemble du territoire montréalais se retrouvait à quelques exemplaires dans l'ancien quartier Saint-Antoine.

---

6. Selon Jean-Claude Marsan.

3.2 REVÊTEMENT DE FAÇADE

Les matériaux de revêtement de façade étudiés dans ce sous-chapitre sont la pierre et la brique. Il existe dans le secteur à l'étude aucun bâtiment de bois.

3.2.1 Pierre

Pour le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, la pierre comme revêtement de façade représente moins de 1% du bâti résidentiel érigé avant 1930. A l'exception de quelques bâtiments, la pierre n'est qu'un revêtement que l'on retrouve uniquement en façade. On la retrouve sur les types d'habitation unifamilial et bifamilial sans lien réel avec la richesse du propriétaire. On sait qu'aux alentours de la première guerre mondiale, l'usage de la pierre disparaît presque complètement au profit de la brique. On connaît également l'engouement des anglais pour la brique.

La pierre employée comme matériau de construction est de provenance locale extraite des carrières montréalaises, il n'existe pas de pierre importée de l'étranger. On leur
60 donne toujours le même type de traitement, lisse ou bosselé. Parmi les plus anciennes maisons, on signale que cer-
36 taines ont des murs porteurs en pierre brute mais le mur de façade est le plus souvent en pierre de taille lisse.

3.2.2 Brique

La brique, le matériau de revêtement le plus répandu pour l'ensemble du territoire montréalais, représente 98% du bâti résidentiel érigé avant 1930 dans Notre-Dame-de-Grâce. Il va sans dire que la maison de brique se répartit dans tous les secteurs et s'associe à tous les types d'habitat sans exception. Contrairement aux autres quartiers municipaux, la brique dans le secteur à l'étude est de couleur de terre parfois légèrement ambrée. Compte tenu que la grande majorité des maisons de brique sont de construction récente, il était déjà plus de mise de jouer avec les couleurs ou la texture. En général, la brique de couleur foncée est employée sobrement.

3.2.3 Autres matériaux

Plus de 1% des bâtiments érigés avant 1930 ont un revêtement de façade autre que la pierre ou la brique. Il s'agit surtout de matériaux artificiels de fabrication récente tels: déclin d'aluminium, stucco, pierre artificielle, bardeaux d'amiante ou d'asphalte, tôle... qu'on a posé par-dessus le revêtement d'origine.

3.3 ANALYSE DES FORMES DE TOIT EN RAPPORT AVEC LES REVÊTEMENTS

Les formes de toit à pignon, à pavillon, en mansarde et en fausse-mansarde représentent dans Notre-Dame-de-Grâce une valeur de 2.5% du bâti résidentiel érigé avant 1930. Le petit nombre de dissidents ne permet pas d'obtenir des corrélations intéressantes avec le revêtement de façade. Il en est de même avec le matériau de revêtement, la pierre représente moins de 1% de dissidents. On peut au moins dire que pour les bâtiments de pierre de Notre-Dame-de-Grâce, il s'agit dans plusieurs cas de murs porteurs et non de revêtement et qu'ils sont parmi les plus anciens.

On l'a précédemment constaté, la brique et le toit en terrasse dominent non seulement le paysage urbain du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce mais l'ensemble du territoire montréalais, à l'exception du centre-ville. Les conditions économiques des propriétaires des maisons dans le secteur à l'étude ne permet plus de dire comme on l'a déjà écrit que la corrélation entre la brique et le toit en terrasse symbolise uniquement les quartiers ouvriers, le facteur temps prend toute son importance.

3.4 MODES D'ACCÈS

Les habitations anciennes se caractérisent également par des modes d'accès particuliers aujourd'hui disparus; les uns (portes cochère et piétonne) parce que leur fonction répond à un besoin propre aux usages de cette époque, les autres (escaliers extérieurs) parce que des règlements municipaux en ont depuis interdit l'usage.

3.4.1 Porte cochère et porte piétonne

Pour l'ensemble du territoire de Notre-Dame-de-Grâce, on dénombre une porte piétonne et deux portes cochères d'un modèle tout à fait courant. Ce mode d'accès ne caractérise en aucune façon l'habitat ancien. Le quartier a bénéficié de l'implantation de bâtiment isolé ou semi-détaché sur un vaste lot n'exigeant pas de porte cochère et/ou piétonne.

3.4.2 Escaliers extérieurs

Ailleurs à Montréal jusqu'à la toute fin du XIXe siècle, on a l'habitude de construire en bordure de la ligne avant du lot ou à un ou deux pieds tout au plus de celle-ci. Dans le premier cas, l'entrée au rez-de-chaussée et aux étages est légèrement en retrait et dans le second, on y accède par quelques marches perpendiculaires à la rue. Règle générale, chacun des logements bénéficie d'une entrée privée indépendante. Progressivement on a recours aux escaliers extérieurs restituant ainsi au rez-de-chaussée un espace intérieur non négligeable, compte tenu de l'étroitesse des façades. Un règlement municipal adopté au début des années 1940 devait en interdire l'usage.

Les escaliers extérieurs menant au deuxième étage, c'est-à-dire au second logement sont intimement liés aux quartiers populaires francophones et non des quartiers anglophones: Saint-Antoine, Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce. Un règlement municipal en a probablement interdit tôt l'usage, on a alors opté pour l'escalier intérieur. Pour le quartier Notre-Dame-de-Grâce on a compté qu'un seul escalier extérieur conduisant au second logement. Ce mode d'accès populaire ne caractérise pas l'architecture domestique du secteur à l'étude. Les escaliers extérieurs sont formés de quelques marches seulement donnant sur une galerie en façade. On peut également les retrouver sur le mur latéral.

4

MODIFICATIONS SUBIES

ET

INDICE DE DETERIORATION

La compilation des données sur la carte no 3 permet d'évaluer le degré de menace qui pèse sur le bâti ancien d'un quartier en indiquant les modifications subies et l'indice de détérioration.

4.1 MODIFICATIONS SUBIES

Les bâtiments inventoriés ont subi diverses modifications soit au niveau du toit, du revêtement, de l'ordonnance du rez-de-chaussée, du décor et des ouvertures. Ces données permettent d'une part d'évaluer l'intégrité de conservation du patrimoine architectural et de soustraire grâce à ces renseignements les édifices qui ont perdu leur caractère originel lors de la sélection des bâtiments à potentiel patrimonial et d'autre part de repérer les zones où le bâti ancien a subi les plus grandes modifications.

Pour le quartier Notre-Dame-de-Grâce, 16% des bâtiments résidentiels érigés avant 1930 ont été altérés ou endommagés de manière irrémédiable par des rénovations inappropriées qui suppriment partiellement ou entièrement les composantes architecturales originelles. On remarque que certaines zones sont plus durement touchées que d'autres, soit au sud de la rue Sherbrooke et à l'emplacement de l'ancien village Turcot. On remarque que la suppression ou l'ajout d'un nouveau décor est le principal avatar qui affecte l'intégrité originelle du bâti. Un certain nombre de bâtiments ont subi dans leur histoire plus de deux altérations à la fois, leur donnant hélas! le plus souvent un air misérable.

La modification de la forme de toit est presqu'inexistante dans le quartier, on en dénombre trois seulement puisque la majorité des toits arborent la forme d'une terrasse.

Il n'est pas courant qu'on les transforme en toit plus complexe et plus coûteux, le phénomène est plutôt inverse. Contrairement à d'autres quartiers municipaux plus anciens, cette modification est un phénomène négligeable pour Notre-Dame-de-Grâce. La transformation du toit a causé des préjudices esthétiques irréconciliables pour le bâtiment. Elle modifie complètement sa volumétrie et le rend méconnaissable.

Le remplacement du revêtement de façade d'origine touche environ 2% du bâti ancien dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. On emploie pour ce faire toute la gamme de nouveaux matériaux de parement que l'on trouve sur le marché, bardeau d'amiante et d'asphalte, feuille d'aluminium, pier-
72-74 re artificielle noyée dans le mortier et enduite de stuc ou
81-82 de ciment. Cette altération affecte tous les bâtiments mais
41-71 elle touche plus durement les plus anciens en camouflant le matériau d'origine. L'effet est le plus souvent désastreux,
83 le nouveau parement est rarement en harmonie avec le caractère ancien du bâtiment ou de l'ensemble.

L'adjonction d'une protubérance cubique au rez-de-chaus-
84 sée ou à l'étage et d'une saillie à quelque part sur la faça-
85 de pour intégrer un commerce ou simplement dans le but de gagner de l'espace additionnel représente comme altération le pourcentage de 2%. Les artères commerciales d'importance sont les principales victimes, le boulevard Décarie, la rue Sherbrooke... Ces avenues jadis paisibles et résidentielles ont subi les contrecoups de l'essor commercial. La construction de l'autoroute Décarie a eu pour conséquence majeure de rendre commerciale une rue à vocation première résidentielle. Les modifications de l'ordonnance de la façade sont de deux ordres, certaines sont permanentes ou définitives, les travaux ont perturbé définitivement la façade, d'autres sont

des ajouts partiels, ils sont uniquement accrochés en façade et peuvent assez facilement être soustraits sans trop de dommage. Les ajouts en façade perturbent le rythme de la façade ou d'un ensemble par leur saillie inappropriée et sans discernement.

La grandeur et la forme des ouvertures sont modifiées dans 2% des cas affectant tous les types et modèles d'habitat sans discernement. La tendance générale est d'agrandir
80 les baies dans le sens horizontal ce qui a pour conséquence
86 de détruire l'ordonnance et la composition initiale de la façade. Une autre altération qui a la faveur populaire est de diminuer la grandeur de la porte d'entrée principale jadis à deux vantaux par une porte plus étroite. On aime également faire moderne en la remplaçant par une porte à coulisse. Evidemment lors des travaux on ne se soucie guère de l'encadrement des ouvertures, on laisse aux oubliettes le linteau, seul ornement décoratif dans la plupart des cas.
80 Certains propriétaires vont jusqu'à modifier une seule fenêtre de la façade laissant les autres dans leur état original.

Les altérations du décor sont le principal problème du territoire à l'étude comme pour bien d'autres quartiers municipaux du territoire montréalais. Plus de 13% des bâtiments anciens ont eu à subir cette disgrâce esthétique. La zone du quartier la plus touchée se situe au sud de la rue Sherbrooke au lieu où l'on trouve des habitations pous économiques, c'est-à-dire des maisons à logements multiples. Plusieurs niveaux d'intervention affectent l'état originel du bâtiment ancien avec plus ou moins de gravité. Certaines erreurs de rénovation peuvent facilement être corrigées, sans un coût excessif. On entend par altération du décor,
84 la suppression tout simplement de l'ornementation au niveau
87 de la corniche, de l'encadrement des ouvertures ou du toit.

On a souligné que la principale altération du bâtiment ancien dans Notre-Dame-de-Grâce est la suppression du décor qui a pour conséquence d'en diminuer sa qualité architecturale. On constate alors l'urgence d'une éducation populaire sur le sujet, il s'agit le plus souvent d'une méconnaissance ou d'une ignorance sur la valeur patrimoniale de leur bâtiment entraînant les propriétaires à une mauvaise restauration et/ou rénovation.

4.2 INDICE DE DÉTÉRIORATION

La carte no 3 indique tous les bâtiments abandonnés, décrépits ou incendiés. La compilation de ces données permet de mesurer le degré de menace sur le cadre bâti patrimonial.

Pour le quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce, on a compté quatre bâtiments victimes de l'incendie. Notre inventaire n'a retenu aucun bâtiment présentant des signes évidents de décrépitude, ni laissé à l'état d'abandon par le propriétaire. Globalement, les bâtiments anciens du secteur à l'étude ont régulièrement des travaux d'entretien ce qui empêchent leur détérioration, exception faite de l'ancien village Turcot près de l'échangeur.

5

PAYSAGE URBAIN

ET

EDIFICES PUBLICS

5.1 PAYSAGE URBAIN

L'environnement constitue une composante de première importance dans l'étude du potentiel patrimonial d'un quartier. Sur la carte no 4 sont relevés les principaux éléments du paysage urbain. Certains d'entre eux, tels les parcs publics et les aménagements paysagers privés viennent ajouter à la valeur d'un bâtiment ou d'un ensemble, alors que d'autres (parcs de stationnement et terrains vacants) forment une note discordante qui se répercute sur le cadre bâti et dans certains cas constituent même une menace pour le patrimoine. Au-delà de l'intérêt architectural, la qualité de vie que procure à ses habitants ou usagers un quartier a des conséquences tant au niveau de l'avenir de celui-ci (regénération ou abandon progressif) que sur la santé physique et l'équilibre social de sa population.

5.1.1 Espace vert

Les promoteurs de Notre-Dame-de-Grâce ont vite compris qu'il fallait des espaces verts pour faire de cette localité un lieu résidentiel recherché par la classe bourgeoise. On écrit alors, «La ville de Notre-Dame-de-Grâce est à ce point de vue une localité idéale avec ses tramways, ses parcs publics spacieux...» et un peu plus loin on écrit encore: «Les hommes d'affaires de la cité pourront installer leurs familles, qui y jouiront tout à la fois des plaisirs salubres de la campagne...»[7].

---

7. Canadian Municipal Journal, juillet 1908.

La recherche sur le terrain permet d'évaluer le nombre de 63 espaces verts pour l'ensemble du territoire. La consultation de la carte no 4 dévoile leur distribution et leur dimension. Après analyse, on constate qu'une quinzaine d'espaces verts seulement peuvent être considérés comme de véritables parcs publics, c'est-à-dire aménagés en aire de repos et de jeux. Dans la majorité des cas, ce sont des
88 espaces verts aménagés qui entourent des édifices publics et aident à leur mise en valeur. Les principaux parcs publics du point de vue de leur aménagement ou de leur superficie: Notre-Dame-de-Grâce, Oxford, Leduc, Trenholme, Loyola... Villa-Maria, située à l'est du boulevard Décarie, entre le chemin de la Côte Saint-Luc et l'avenue Notre-Dame-de-Grâce, forme avec les propriétés religieuses qui lui sont adjacentes, un vaste ensemble de 60 acres qui renferme parmi les plus grands espaces verts que compte encore Montréal mais à usage limité pour le public.

L'aménagement paysager des parcs publics est conforme à la tradition des années «10», sentiers rectilignes ou sinueux bordés d'arbres feuillus. On remarque que le concept d'aménagement des espaces verts a peu évolué au XXe siècle, on semble avoir trouvé une solution miracle pour l'ensemble des quartiers municipaux et on déroge rarement à la tradition.

L'ensemble du territoire de Notre-Dame-de-Grâce compte un bon nombre d'espaces verts mais on constate avec regret que la section sud quoique moins résidentielle en soit passablement dépourvue. L'implantation d'espaces verts ne pourrait-il pas servir de zone tampon au secteur industriel

du sud préservant la qualité de vie des zones résidentielles? Depuis la fin des années «70», des citoyens résidants de Notre-Dame-de-Grâce se sont regroupés pour défendre la qualité de vie de leur environnement. Ils ont gagné plusieurs batailles contre des promoteurs qui désiraient convertir des terrains vacants en espace pour immeubles à bureaux, ils ont obtenu des parcs de voisinage.

5.1.2 Parc de stationnement

Le quartier Notre-Dame-de-Grâce contient environ 265 parcs de stationnement publics et institutionnels dont le plus grand nombre se situe au sud du boulevard Maisonneuve et le long des principales artères commerciales ou de communication, l'autoroute Décarie, les rues Sherbrooke, Côte Saint-Luc, Monkland... La superficie des parcs de stationnement varie considérablement de la capacité de quelques autos jusqu'à des centaines. Les parcs de stationnement de grande dimension entourent le plus souvent des édifices publics à caractère industriel, ils sont alors implantés dans le secteur sud le long du canal Lachine et des voies ferrées. Les parcs de stationnement de dimension moyenne ou petite se situent à proximité ou sur des rues commerciales.

Le problème des parcs de stationnement se pose différemment selon les secteurs d'implantation. A l'exception de l'ancien village Turcot, le secteur sud est presqu'entièrement industriel et commercial, les nombreux parcs de stationnement ne posent pas réellement de préjudice pour les citoyens, par contre quel spectacle de désolation lorsqu'on parcoure le secteur. Sans en contingenter le nombre dans ce secteur, il s'agirait de faire un véritable effort pour leur aménagement et camoufler par quelques espaces verts

leurs abords. Les parcs de stationnement le long des artères commerciales ou à proximité devraient être contingentés, on déplore encore une fois leur absence d'intégration dans le tissu urbain qui devient dramatique sur les rues résidentielles.

5.1.3 Terrain vacant

L'ensemble du territoire de Notre-Dame-de-Grâce contient peu de terrains vacants, soit environ 15 dont la majorité se situe dans le secteur sud-ouest. Il s'agirait de les réutiliser pour de nouvelles constructions industrielles qui respecteraient les normes du bâti environnant, le zonage actuel permet ce type d'occupation au sol.

5.2 ÉDIFICES PUBLICS

Le quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce compte sur son territoire 58 édifices publics érigés avant 1930 ou présentant certains archaïsmes architecturaux. Leur identification sur la carte no 4 est établie selon la fonction d'origine. Par ordre de fréquence, il existe 17 bâtiments institutionnels, 13 bâtiments commerciaux, 12 bâtiments industriels, 10 bâtiments religieux, 4 bâtiments de service public et 2 bâtiments administratifs. De l'ensemble des édifices publics, on remarque que les bâtiments institutionnels sont ceux qui représentent le plus d'intérêt pour le quartier à l'étude. A l'exception des édifices religieux et institutionnels qui se distribuent dans tous les secteurs, on remarque que les bâtiments industriels longent le canal Lachine et le chemin de fer et que les bâtiments commerciaux se concentrent sur quelques rues seulement: Sherbrooke, Monkland, Somerled...

5.2.1 Religieux

Notre inventaire a permis de relever 11 édifices à fonction religieuse érigés avant 1930, soit neuf églises et un presbytère. Les églises appartiennent à diverses confessions: trois catholiques, quatre anglicanes, une presbytérienne et deux unitariennes. L'église la plus ancienne de religion catholique date du milieu du XIXe siècle, elle est intimement liée à la fondation de la paroisse Notre-Dame-de-
5 Grâce et à la formation d'un noyau de village de canadiens-français. Toutes les autres églises et presbytères ont vu le jour après la première guerre mondiale pour desservir une population de plus en plus de langue anglaise mais dont les pratiques religieuses diffèrent énormément. Notre dé-

marche pour l'étude des bâtiments religieux comporte trois volets: un, les églises catholiques; deux, les églises protestantes et trois, le presbytère.

On amorce notre étude par la construction de l'église Notre-Dame-de-Grâce (rue Notre-Dame-de-Grâce) en 1851-1853 selon les plans et devis de l'architecte John Ostell. A l'origine, cette église dominait le paysage, on pouvait l'apercevoir jusqu'au bord du fleuve. Il semble que l'architecte s'est inspiré de la première église paroissiale de Montréal de style Jésuite. Plusieurs années plus tard, on y ajoute un vaste campanile qui abrite une bibliothèque et une petite chapelle. On est en présence d'un édifice en forme de croix latine, environ deux fois plus long que large et terminé par un abside semi-circulaire. L'élévation de l'édifice comporte deux étages marqués par des piliers engagés, au premier d'ordre toscan, au second d'ordre ionique, coiffés d'une toiture en pignon. Toute l'enveloppe extérieure est en calcaire de Montréal, bosselé sur les côtés et le choeur mais taillé sur la façade. L'église présente une façade tripartite rythmée par l'alternance des piliers et des baies cintrées. Au-dessus de la forte corniche s'élève un étage, sur le centre seulement et percé d'une rosace. Des volutes en pierre font la liaison entre les étages et se terminent par un fronton triangulaire. L'ancienneté de l'église ainsi que la qualité de sa réalisation en fait l'édifice religieux le plus important du quartier et sa renommée dépasse largement ses frontières.

L'église Saint-Augustin (chemin de la Côte Saint-Antoine) est construite en 1919 par les architectes Louis-Napoléon Audet et René Charbonneau pour desservir les catholiques anglophones de Notre-Dame-de-Grâce. Les architectes vont puiser dans leur répertoire formel du style Néo-roman

mais dans l'esprit «Beaux-Arts». Dimensions imposantes, arc en plein cintre et corrélation entre l'ordonnance de la façade et l'organisation interne. Le clocher en façade écrase de sa lourde masse l'édifice et amoindrit les proportions plus harmonieuses de l'ensemble. La dernière église catholique du quartier nommée Saint-Ignace de Loyola sera analysée avec les bâtiments institutionnels puisqu'elle s'insère dans un vaste complexe rue Sherbrooke.

L'étude des églises protestantes est fort complexe, dans la majorité des cas il existe peu de renseignements sur leur construction. Leur analyse exigerait des recherches plus approfondies qui sont difficilement réalisables dans le cadre de l'analyse du macro-inventaire. Les églises protestantes sont au nombre de sept, la majorité ont été construites dans les années «20». Les architectes connus qui ont oeuvré pour la construction des temples protestants sont: George Allen Rose & R.H. Macdonald, Alexander C. Hutchison & George W. Wood, Hutchison, Wood and Millar et Alexander C. Hutchison & George W. Wood. Plusieurs d'entre elles présentent des composantes architecturales similaires: revêtement
92-30 de brique, à l'exception de l'église «Trinity Memorial», volumétrie massive, composition asymétrique, absence de clocher ou de tour-clocher, à l'exception de l'église «St-Luke» et arc brisé pour les ouvertures. Les églises protestantes de Notre-Dame-de-Grâce n'ont pas cette simplicité qui est de règle dans leur architecture, elles sont d'une architecture plus monumentale. On constate que leur dimension est plus imposante, que leur plan au sol est plus complexe et que de nombreux éléments décoratifs perturbent la quiétude habituelle. On n'hésite pas à utiliser sur le mê-
31 me édifice, contreforts, arcs décoratifs, rosaces... pour ordonner une façade plus complexe. Les églises protestantes construites dans le premier quart du XXe siècle s'inscrivent dans le courant pittoresque cherchant la monumentalité, l'asymétrie et l'effet dramatique.

Le seul presbytère attenant à l'église Saint-Augustin a été construit au même moment soit en 1919. Il répond à
93 des fonctions administrative et résidentielle. On peut facilement le rattacher à la tradition des maisons domestiques. Bâtiment de pierre, de dimension imposante qui a une élévation sur deux niveaux pour se terminer par un toit en terrasse. La façade s'étend sur cinq travées rythmées par le nombre et la grandeur des ouvertures.

5.2.2 Institutionnel

Le quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce conserve sur son territoire un bon nombre de bâtiments institutionnels érigés avant 1930. Il existe 12 édifices à fonction éducative (école, collège), deux monastères, deux bâtiments abritant une oeuvre sociale et trois hôpitaux. La majorité des édifices à caractère institutionnel remplissent encore leur fonction d'origine ce qui a eu pour résultat de les protéger contre la démolition ou des rénovations inappropriées.

88-6 L'ensemble Villa-Maria s'inscrit dans un vaste quadrilatère limité principalement par l'avenue Victoria à l'est, l'avenue Westmount d'une part et l'avenue Brillon d'autre part au sud, le boulevard Décarie à l'ouest et enfin le chemin de la Côte Saint-Luc au nord. Sur leur domaine, les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame font éri-
6-95 ger le couvent Villa-Maria, la résidence Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, des bâtiments de ferme ainsi que l'institut pédagogique Marguerite-Bourgeoys (appartenant à la ville de Westmount).

On a déjà signalé dans le premier chapitre que les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame achètent la propriété «Monkland» en 1854, elles vont recycler la résidence en pensionnat pour jeunes filles. Le prestige et la renommée du pensionnat exigent que l'on fasse construire de nombreuses ailes 1856, 1870, 1885. Le corps principal de cet ensemble semble avoir été construit vers 1796, sous l'instigation de James Monk. L'édifice devient à partir de 1844 la résidence du gouverneur et fit l'objet d'un réaménagement et d'additions sous la direction de l'architecte George Browne. Tous les édifices sur le domaine des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame datent de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe. Le couvent Villa-Maria construit en pierre équarri et en pierre de taille est donc
88 constitué d'un bâtiment principal auquel on a ajouté deux
94 ailes et une allonge arrière. Malgré le grand intérêt de la structure centrale, le couvent Villa-Maria ne peut se rattacher entièrement à la tradition des ensembles conventuels montréalais mais il garde un caractère grandiose.

Un peu plus à l'est, sur le même site on aperçoit
95 la résidence Notre-Dame du Sacré-Coeur ainsi que de nombreux
96-97 bâtiments de ferme ainsi que le cimetière couvert. Notre-Dame du Sacré-Coeur présente dans l'ensemble une architecture s'apparentant à celle du couvent Villa-Maria. L'édifice est construit vers 1916 sur l'emplacement de l'ancienne maison-mère qui passe au feu vers la fin du XIXe siècle. Le bâtiment depuis sa construction fut successivement utilisé à des fins éducatives comme pensionnat, externat et finalement comme résidence des soeurs. Le bâtiment offre une architecture classique par la régularité et la symétrie des ouvertures. Sa sobriété lui permet de s'intégrer parfaitement au décor champêtre de l'environnement.

Les dépendances à proximité de la résidence Notre-Da-
96-97 me du Sacré-Coeur sont grange, laiterie et charnier. La grange se présente avant tout comme une construction monumentale en pierre des champs couverte d'un toit brisé en tôle. Elle s'inscrit dans un ensemble de bâtiments de ferme pour créer un environnement de type rural dont un bon nombre sont disparus aujourd'hui poulailler, caveau à légumes, porcherie, etc. Le charnier, construction peu habituelle, est typique des ensembles conventuels de la seconde moitié du XIXe siècle. Le couvent Villa-Maria, la résidence Notre-Dame du Sacré-Coeur, l'institut pédagogique Marguerite Bourgeoys ainsi que les dépendances font partie d'un vaste ensemble dont les constructions ne représentent approximativement que 20% des surfaces. Les espaces non construits offrent un véritable îlot de verdure qui mettent en valeur les diverses constructions.

La seconde institution d'enseignement d'envergure est
28 le collège catholique anglophone Loyola qui s'installe de façon permanente en 1913 à l'extrémité ouest de la ville, sur des terrains agricoles qui appartenaient aux Jésuites. Le collège Loyola rompt avec l'habitude des formes classiques de la plupart des institutions religieuses. L'ensemble des constructions épouse la forme d'un «H» et l'implantation des différents corps de bâtiment s'échelonnent sur plusieurs années. Les architectes Peden & MacLaren - Walter J. Murray associé se sont inspirés des collèges d'Oxford et de Cambridge pour en concevoir leurs plans et devis. De style Tudor,
98 le collège présente une silhouette animée des façades créée
99 en partie par le jeu polychrome de la brique et de la pierre. L'asymétrie de l'ensemble principal est soulignée par une entrée et une tour massive aux ornements gothiques, alors que les murs principaux se perdent en une enfilade de fenêtres séparées par des contreforts élaborés. La chapelle
100 Saint-Ignace construite en 1930 s'élève à l'est du pavillon

d'administration relié par un passage. L'architecture suit les lignes générales des bâtiments existants. Dans l'ensemble le collège Loyola présente le plus grand intérêt, sa conception est dès plus originale et son site comparable à d'autres campus universitaires montréalais.

On constate que l'architecture des maisons d'enseignement est loin d'être conforme à un modèle unique, il apparaît que les bâtiments servant à l'éducation de l'élite garde un caractère grandiose. Il en est autrement pour les écoles construites par les commissions scolaires tant catholique que protestante, leur programme architectural est fort réduit et n'annonce pas la renommée de la maison d'enseignement. Pour le quartier Notre-Dame-de-Grâce les deux commissions scolaires font construire neuf écoles publiques à partir des années 1905 jusqu'à la fin des années étudiées. La
14 plus ancienne, l'académie du Sacré-Coeur s'inspire de l'architecture domestique si ce n'est que son volume est plus imposant. Modeste bâtiment de brique, son élévation se fait sur trois niveaux pour se terminer par un toit en terrasse. La façade principale se compose de sept travées dont on a eu soin de regrouper deux baies pour former l'axe central surmonté d'un fronton. On a rejeté sur le côté l'entrée principale. On est loin des prototypes que les commissions scolaires feront construire dans les années «20» mais on y reviendra un peu plus loin. Au même moment qu'on construit l'académie du Sacré-Coeur, la communauté anglophone érige
25-101 le collège Lower Canada. Aujourd'hui la section construite avant 1914 semble coincée entre des corps de bâtiment datant des années «40», de nombreuses modifications ont également diminué sa valeur et son intégrité.

Après la première guerre mondiale, Notre-Dame-de-Grâce connaît une forte expansion, il s'agit pour les commis-

sions scolaires de répondre à la demande sans ruiner les contribuables. C'est ainsi qu'on en arrive à la conception d'un prototype qui simplifie la tâche et diminue le coût de production. Pour répondre à la demande, il faut construire de vastes écoles selon un plan au sol rectangulaire parfois
101 deux ou trois fois plus long que large évitant de faire un édifice en hauteur qui exige un ascenseur. Le plan rectangulaire facilite également la circulation. L'élévation se
102-103 fait sur trois ou quatre niveaux au maximum pour se terminer par un toit en terrasse. Toutes les écoles ont pour
104 revêtement le matériau le plus économique, c'est-à-dire la brique. Dans la majorité des cas, la ou les entrée(s) principale(s) sont fortement individualisée(s). Limités dans leur projet, les architectes ont trouvé des solutions inventives pour rythmer les façades: décrochement du mur
105 abritant l'entrée principale, regroupement des ouvertures, pilastres engagés scindant les travées, alternance des pleins et des vides, frontons, corniche saillante, portique et jeux de brique et de pierre.

Outre ces bâtiments institutionnels voués à l'enseignement, il existe dans le secteur à l'étude deux établissements où vivent des religieux et religieuses appartenant à l'ordre des Dominicains et des Adoratrices du Précieux-
106 Sang. Le monastère du Précieux-Sang construit dans le dernier quart du XIXe siècle sur le boulevard Décarie, à proximité de l'hôpital des Incurables juste en face de l'orphelinat de la Providence, s'inscrit donc dans un noyau qui est quelque peu déchiré depuis l'avènement de l'autoroute. Le monastère du Précieux-Sang présente une version assagie du style Néo-gothique. D'un plan au sol en forme de «T» majuscule, l'édifice de pierre s'élève sur trois niveaux pour se terminer par un toit en terrasse. La surface de la façade se divise en trois parties, la médiane est fortement en saillie ressemblant davantage à une église: portique, baies en

ogives, rosace, clocheton etc. La vie monastique des soeurs Adoratrices du Précieux-Sang alterne entre la méditation et le travail à la communauté, il est donc normal que l'édifice exprime ces activités différentes. Le monastère des pères Dominicains construit en 1920 attenant à l'église paroissiale Notre-Dame-de-Grâce présente également de l'intérêt. Bâtiment de pierre s'élevant sur deux étages, on remarque que l'étage du rez-de-chaussée surhaussé par le soubassement est percé à intervalle régulier de baies de forme en arc de plein cintre et que l'étage supérieur revient à la forme traditionnelle des ouvertures, c'est-à-dire rectangulaire. Cette distinction dans la forme des ouvertures révèle la différence des activités ainsi le bel étage est justement le cloître proprement dit et le second n'est qu'un dortoir, les services sont probablement rejetés au niveau du soubassement. Le matériau de revêtement ainsi que l'échelle du bâtiment lui permettent de s'intégrer parfaitement à l'église dont la construction est antérieure.

Les deux édifices abritant une oeuvre sociale sont l'orphelinat de la Providence boulevard Décarie et l'institut pour les aveugles, rue Sherbrooke. Ces deux bâtiments érigés aux alentours de la première guerre mondiale présentent une architecture fort modeste qui se rattache à la tradition architecturale des écoles publiques. Leurs caractéristiques sont les suivantes: plan au sol rectangulaire, élévation sur trois niveaux, revêtement de brique et toit en terrasse. Le décor est réduit à sa plus simple expression.

On sait que pour les catholiques les communautés religieuses assumaient entièrement le soin des malades, il en est autrement pour les protestants où ce service relève du secteur privé. Pour la construction et le fonctionnement

des hôpitaux, on doit obtenir des dons de la charité publique ainsi que des subventions gouvernementales. Sur le territoire du quartier Notre-Dame-de-Grâce, on a trois hôpi-
110-111 taux: Reine Elizabeth, Catherine Boot et celui des Incurables dont il ne reste plus qu'une aile après un terrible incendie. Les deux premiers hôpitaux ont été construits à la fin des années «20», ils ont un traitement architectural qui les distingue peu des bâtiments scolaires, ils ont la même qualité de s'intégrer à leur environnement résidentiel.

5.2.3 Commercial

Dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, les bâtiments commerciaux sont au nombre de 12 qu'on a subdivisé en sous-ensembles: les institutions bancaires, les établissements de vente au détail, les lieux de divertissements (théâtre, cinéma, associations sportives, etc...) et divers.

Après inventaire, on compte cinq succursales bancaires dans le secteur à l'étude implantées principalement sur les rues Sherbrooke et Monkland après la première guerre mondiale jusqu'à la fin des années «20». Elles n'ont pas le prestige de leur maison-mère mais elles s'intègrent à leur environnement. La première succursale à s'implanter fut la
112 banque de Montréal, rue Sherbrooke en 1917, puis les banques
113-114 Royale, de Nouvelle-Ecosse, d'Epargne et encore une fois de
115 Montréal. Bâtiments avant tout fonctionnels, on a réduit
116 leur programme architectural à leur plus simple expression; ils n'en ont pour autant aucune ressemblance stylistique. On constate un certain nombre de caractéristiques communes, elles sont toutes situées à l'intersection de deux rues, quatre sur cinq ont un mur tronqué qui permet d'y insérer l'entrée principale, trois d'entre elles s'élèvent sur deux niveaux (la banque au rez-de-chaussée et un logement à l'é-

tage) et les autres sur un seul niveau. A l'exception de la banque de Montréal qui a un revêtement de pierre, toutes les autres sont en brique. Majoritairement on a opté pour le toit en terrasse. Parmi l'ensemble des succursales bancaires, on souligne que deux seulement présentent un intérêt, soit les banques de Montréal et de Nouvelle-Ecosse. Elles se distinguent par le matériau de revêtement ou par la forme des ouvertures cintrées et la composition de la façade.

L'unique établissement de vente au détail mérite une
117 attention particulière, il s'agit du magasin Kresge, rue Sherbrooke. Ce dernier est identique à tous les autres magasins du même nom sur le territoire montréalais, on peut en voir un exemplaire sur la rue Mont-Royal près de Saint-Laurent. Il s'agit d'un édifice facilement identifiable pour la clientèle: volume imposant, élévation sur deux niveaux, toit en terrasse, brique de couleur jaunâtre et larges vitrines au rez-de-chaussée.

La plupart des théâtres ou cinémas sur le territoire montréalais à la fin du siècle dernier jusque dans les années «30» ont été démolis ou ont subi des modifications qui les rendent méconnaissables. Heureusement, il en existe encore deux dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, le cinéma V
118-119 et l'ancien théâtre Monkland dans un bon état de conservation. Le cinéma V de la rue Sherbrooke érigé en 1928 par l'architecte Alcide Chaussée s'inscrit dans la tradition architectura-
118 le de l'Art Déco, ici les motifs pharaoniques ornent de façon particulière la façade. Une frise de figures inspirées des temples pharaoniques s'étend sur toute la longueur de l'édifice, on en retrouve également sur la façade entière.
119 L'ancien théâtre Monkland présente également un intérêt architectural avec ses longues et fines colonnettes surmontées de statuettes mises en valeur par la couleur sombre du revêtement.

Dans le quartier on compte trois édifices construits par des associations privées pour servir de lieux de rassemblement et de récréation aux membres participants, en voici
120 la liste: la «Montreal Rifle and Badmington Club», Club de
121-122 tennis Mont-Royal et le Y.M.C.A. L'édifice le plus intéressant est le club de tennis Mont-Royal situé sur la rue Grey. L'imposant toit à pavillon tronqué lui donne l'allure rustique qui s'impose, comparable alors à une petite chaumière où il fait bon s'y reposer et s'y rafraîchir après l'exercice. L'ancien «Montreal Rifle and Badmington Club» est recyclé aujourd'hui en école maternelle, on a dû apporter quelques modifications qui lui donnent une allure insolite. Le Y.M.C.A. rue Hampton quelque peu négligé et fort modeste ne présente rien de particulier.

Enfin deux édifices publics à caractère commercial ne pouvaient s'inscrire dans ces sous-ensembles, la petite gare
123-124 du C.P. avenue Harley et le salon funéraire Collins rue Sherbrooke. On n'a pas la date de construction de la petite gare mais on sait qu'en 1907 elle est présente dans le quartier. Les résidants de Notre-Dame-de-Grâce non seulement choyés par leur environnement peuvent se rendre rapidement au centre-ville grâce au C.P., ils peuvent alors attendre dans leur gare locale d'allure campagnarde les trains qui les achemineront à leur lieu de travail ou de divertissement. Quant au salon funéraire Collins, il y est déjà inscrit sous ce nom dans le «Lovell» de 1931. Lieu de passage, il se rattache davantage à la tradition de l'architecture domestique dans le cas présent, il représente une riche demeure de style «Queen Anne» réservée à une clientèle bien précise.

5.2.4 Administratif

Le quartier Notre-Dame-de-Grâce possède sur son territoire deux édifices publics à caractère administratif. Construits entre 1907 et 1930, ils appartenaient jadis à la
125 compagnie de Bell Telephone. Le premier édifice de la compagnie Bell dans le secteur à l'étude a été érigé entre les années 1907 et 1914 sur la rue Monkland. Le bâtiment d'un plan su sol rectangulaire s'élève sur trois niveaux sur un soubassement surélevé. L'horizontalité du bâtiment est perturbé par la verticalité des ouvertures scindées par des pilastres engagés. Délivré des styles passéistes, la conception du bâtiment suit les principes du fonctionnalisme. Le se-
126 cond édifice du Bell rue Sherbrooke a été construit à la fin des années «20». Sa conception architecturale relève davantage de l'architecture domestique: bâtiment de brique, élévation sur deux niveaux et toit en terrasse. L'effort décoratif se limite à l'entrée principale décentrée, à la corniche et à l'encadrement des ouvertures.

5.2.5 Industriel

L'importance du secteur industriel de Notre-Dame-de-Grâce a été souvent ignorée des historiens. Il est vrai que la majorité des édifices industriels ont disparu pour faire place à d'autres plus modernes. Le quartier compte 11 bâtiments industriels implantés près du canal Lachine et des voies ferrées. La majorité des édifices répertoriés ont été le plus souvent agrandis ou transformés au cours des années pour répondre à de nouveaux besoins. Un certain nombre ont changé d'occupants et de fonctions, il fallait donc recycler le bâtiment en apportant des modifications architecturales.

27 A l'exception de la compagnie Sealtest, anciennement Elmhurst Dairy, tous les autres bâtiments industriels ont subi des dommages qui altèrent considérablement leur état d'origine, telle la compagnie Canada Car & Foundry rue Notre-Dame. Il ne reste qu'une section de bâtiment ayant trait à la réparation des locomotives du C.P.

127

27 La compagnie Elmhurst Dairy Ltd rue Saint-Jacques ouest a été construite en 1927-28 selon les plans et devis de l'architecte Syndey Comber. Dans le répertoire de la CUM, on signale la similitude de conception avec la boulangerie Pom de Westmount et la Crèche Youville. L'architecte s'est inspiré du Mission Style d'origine californienne. Du complexe ferroviaire du C.P. implanté à la fin du siècle dernier dans le quartier, il ne subsiste qu'une partie de la rotonde, tous les autres bâtiments sur le site sont de construction récente. La compagnie Canada Car and Foundry occupait jadis un vaste emplacement qui a été aujourd'hui accaparé par plusieurs petites entreprises. L'ensemble des édifices érigés avant 1914 est aujourd'hui méconnaissable, seuls quelques indices ont permis de l'identifier, mur arrière laissé à l'état d'origine, fenestration ayant conservé son caractère ancien ainsi que des annexes facilement identifiables. Le bâtiment industriel type présente les caractéristiques suivantes: élévation sur deux ou trois niveaux, toit en terrasse, mur porteur ou revêtement de brique, baies rectangulaires et contreforts. Les valeurs purement fonctionnelles dominent l'esthétique du bâtiment.

127

128

La lecture que l'on peut faire des édifices à caractère industriel est plutôt pessimiste. On constate que la majorité n'ont plus leur fonction d'origine, c'est-à-dire manufacturière. Aujourd'hui, ils servent d'entrepôt à plusieurs petites compagnies, ce qui est moins rémunérateur pour le quartier. Du moment que le canal Lachine et le che-

min de fer ont perdu leur rôle moteur dans l'économie montréalaise, les grandes compagnies se sont rapprochées des nouvelles voies de l'avenir autoroute, parc industriel pour abandonner leurs anciens locaux à l'entreposage ou à d'autres propriétaires qui ont de la difficulté à passer à travers la crise économique actuelle.

5.2.6 De service public

Les édifices abritant un ou des service(s) public(s) sont au nombre de quatre dans le secteur à l'étude. Les services à la collectivité érigés par les divers paliers du gouvernement se réduisent à deux casernes de pompiers, un bureau de poste et à un bain public.

Les deux casernes de pompiers et de police érigées dans les années «10» et «20» sont résolument fonctionnelles s'inspirant quelque peu de l'art Déco dans leur ornementation. La première se situe sur le chemin de la Côte
129 Saint-Antoine depuis 1912, date de l'inauguration officielle. L'architecte Théo Daoust en conçoit les plans et devis selon une conception moderne de l'architecture. L'édifice de 110 pieds de long sur 65 pieds de large s'élève sur deux niveaux pour se terminer par un toit en terrasse. Le revêtement extérieur est composé principalement de brique, de
130 pierre et de terra cotta. La seconde caserne datant de la fin des années «20» se situe rue de Somerled. L'édifice de brique de forme cubique est presqu'entièrement dépouillé de toute ornementation si ce n'est de quelques motifs décoratifs d'art Déco sur la façade principale. Les deux casernes présentent tous les éléments caractéristiques de ce type de bâtiment: tour de séchage des boyaux et portes de bonne dimension pour laisser passer les voitures. Le premier niveau est employé comme garage de camions et le second de bureaux pour les pompiers en service.

131 Le seul bureau de poste situé à l'intersection des rues Sherbrooke et Wilson a été construit en 1934 par le Ministère des Travaux publics du Canada. L'édifice implanté à l'intersection de deux rues situe l'entrée principale sur le mur tronqué. Le revêtement est de brique et son élévation s'effectue sur deux niveaux pour se terminer par un toit en terrasse. Les façades sont scindées par des pilastres engagés colossaux. La porte d'entrée est encadrée de part et d'autre de colonnes monumentales soutenant un entablement. Pour le quartier Notre-Dame-de-Grâce, le bureau de poste de la rue Sherbrooke est loin de représenter un édifice de prestige, il a la qualité de s'intégrer à l'architecture environnante ce qui n'est pas à dédaigner.

132 Le seul bain public du quartier, rue Prud'homme, se rattache du point de vue formel davantage à l'architecture des bâtiments scolaires. On ne connaît pas sa fonction d'origine quoiqu'il en soit l'édifice de brique s'élève sur quatre niveaux pour se terminer par un toit en terrasse. On a réservé au rez-de-chaussée un traitement particulier de brique séparé des autres étages par un cordon de pierre. Le mur de façade est rythmé par l'alternance des pleins et des vides, c'est-à-dire des pilastres engagés colossaux et des baies rectangulaires alignées à la verticale.

6

SELECTION DE BATIMENTS

A POTENTIEL PATRIMONIAL

La carte no 5 représente l'aboutissement de la démarche d'analyse du macro-inventaire en milieu urbain. Le ou les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine y apparaissent. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères tels: l'implantation, l'ancienneté, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir des éléments ponctuels exceptionnels mais surtout des ensembles et des noyaux à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

Notre inventaire a permis d'évaluer à 5,350 bâtiments résidentiels érigés avant 1930. Du nombre total 17% ont été retenus comme possédant une valeur supérieure à la moyenne. On ne doit pas minimiser l'importance des autres bâtiments qui ont souvent une valeur d'accompagnement et augmentent par leur présence la qualité de leur environnement. Dans la majorité des cas la valeur patrimoniale supérieure à la moyenne a été attribuée pour le décor.

Dans le cas des édifices publics, on en a retenu 18 à plus fort potentiel patrimonial sur une possibilité de 58, soit 31% du nombre total. Il convient cependant pour bien saisir ce qui caractérise la richesse patrimoniale du quartier Notre-Dame-de-Grâce d'étudier le nombre d'édifices sélectionnés à l'intérieur de chacune des fonctions. On constate que les fonctions institutionnelles ont la suprématie suivies de très près par la fonction commerciale.

En plus d'éléments ponctuels exceptionnels, le secteur à l'étude possède plusieurs ensembles à la fois représentatif et intéressant du point de vue patrimonial.

6.1 REMARQUABLES PAR LEUR ANCIENNETÉ

La valeur d'ancienneté a été attribuée à tous les bâtiments construits avant 1880. Les bâtiments antérieurs à cette date correspondent technologiquement aux phases artisanales ou manufacturières de la construction. Pour établir les dates de construction, on s'est alors référé à l'atlas d'assurance d'Hopkins (1879) et aux caractéristiques architecturales du bâtiment.

Pour le quartier Notre-Dame-de-Grâce, les bâtiments remarquables par leur ancienneté sont au nombre de sept dont deux édifices publics. L'urbanisation tardive et les bouleversements du tissu urbain à des endroits susceptibles de contenir un bon nombre d'édifices anciens ne permettent pas d'obtenir un pourcentage élevé. Quoiqu'il en soit leur intérêt historique est de première importance pour le quar-
40-42 tier. Ils se situent sur les premiers tracés de rue: Saint-
42 Jacques, Côte Saint-Antoine, Notre-Dame-de-Grâce et sont intimement liés à la vocation agricole et villageoise de Notre-Dame-de-Grâce. Les bâtiments domestiques remarquables par leur ancienneté correspondent au premier et deuxiè-
36-37 me modèle d'unifamiliale dont on a déjà donné les caractéristiques à l'intérieur de la typologie. Les maisons de la rue Saint-Jacques ont subi un certain nombre de modifications, on les a tout de même considéré éligible, puisqu'elles présentent un intérêt historique. L'un des édifices publics remarquable par son ancienneté correspond à la for-
90 mation d'un noyau religieux, soit l'incomparable église paroissiale Notre-Dame-de-Grâce. On ne reviendra pas sur la qualité de réalisation de cette église mais on doit ajouter que tout au long de ce chapitre, elle reviendra souvent puisqu'elle a été sélectionnée à plusieurs reprises. La maison de James Monk intégrée au complexe Villa-Maria a été cons-

truite vers 1796, elle fait donc partie des bâtiments anciens de Notre-Dame-de-Grâce.

6.2 REMARQUABLES PAR LEUR IMPLANTATION

L'imposition drastique d'une grille de rues orthogonale et la standardisation des plans cadastraux permettent difficilement aux bâtiments domestiques et publics de se singulariser dans le tissu urbain. Pour le quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce, on compte cinq bâtiments qui se distinguent des autres par une implantation particulière dont deux résidentiels et trois publics. Les deux bâtiments domesti-
36-37 ques correspondent au premier type de développement au sol du quartier, c'est-à-dire un mode d'occupation rural où l'on considérait les conditions climatiques, leurs façades ont choisi une orientation non parallèle à la rue. On a retenu
87 l'église Notre-Dame-de-Grâce parce qu'elle représente pour le secteur à l'étude un point de repère visuel important. D'autres édifices publics se singularisent en regroupant sur le même site des fonctions différenciées dans un envi-
88 ronnement supérieur à la moyenne tel est le cas de Villa-Maria combinant des bâtiments destinés à l'enseignement et d'autres à l'exploitation agricole ainsi que le collège Loyola, rue Sherbrooke.

6.3 REMARQUABLES PAR LEUR DÉCOR

Les bâtiments sélectionnés par leur décor touchent principalement l'habitation domestique. Leur ornementation particulière puise quelquefois leur vocabulaire de courants stylistiques divers. Le parti architectural mérite d'être souligné et retenu puisqu'il concoure à la création de style non académique que l'on peut qualifier le plus souvent de montréalais ou de plus spécifique comme dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, dont il est pertinent d'en donner sommairement les principales caractéristiques: mode de regroupement jumelé, élévation sur deux niveaux, un étage par logement, toit en terrasse, escalier intérieur pour l'accès du second logement, revêtement de brique striée de couleur foncée, corniche en saillie, couronnement à fronton ou parapet et portique ou galerie de bois surmontée de fronton.

Pour l'ensemble des bâtiments domestiques sélectionnés pour leur valeur patrimonaile supérieure à la moyenne,
36 on évalue que plus de 95% sont remarquables par leur décor. On a relevé des cas isolés mais le plus souvent, on les a retenus de petites séries dont la survivance augmente la
50 qualité architecturale du secteur. Souvent le décor est
51 moins élaboré que les cas ponctuels mais l'effet d'ensemble de ces séries d'habitations mérite de les considérer comme supérieur à la moyenne. On est heureux de constater qu'on peut retrouver des bâtiments remarquables par leur décor à l'intérieur de chacun des types d'habitation et modèles. Après analyse, on constate que ce sont surtout des maisons unifamiliale et bifamiliale érigées après la
64-65 première guerre mondiale, mais on tient à souligner le bon nombre d'édifices de rapport. Le décor se traduit par une
48-53 corniche en saillie animée de fronton postiche aux formes diverses, de tourelles et de balcon de bois savamment élaboré. Parmi les édifices publics érigés avant 1930, trois

126 seulement ont été retenus soit l'ancien édifice Bell au-
96-31 jourd'hui Meldrum, les bâtiments de ferme de Villa-Maria et l'église Wesley United.

6.4 ASSOCIÉS À UN STYLE ARCHITECTURAL

Du point de vue de style architectural plus académique, on a retenu dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce un bon nombre de constructions domestiques et publiques. Dans le cas des habitations résidentielles, le propriétaire a eu le plus souvent recours aux services d'un architecte pour sa réalisation. Plusieurs résidants ont des revenus supérieurs à la moyenne qui permettent la concrétisation de leur rêve. Les plus anciennes habitations, premier quart du XVIIIe siè-
42 cle, s'inspirent de la tradition française pour se terminer en 1930 après de nombreux «revivals» d'origine américaine. Pour les édifices publics, l'évolution des styles sur le territoire à l'étude est quelque peu différente, on amorce le mouvement avec le style Jésuite puis à la suite le Néo-gothique. Le Beaux-Arts s'exprimant différemment pour un monastère que pour une banque, pour clore par une architecture dite fonctionnaliste.

De tous les bâtiments domestiques sélectionnés pour leur potentiel patrimonial, on en a retenu 36, soit 20 bâtiments résidentiels et 16 édifices publics. Pour l'architecture domiciliaire, il s'agit surtout de maison unifamiliale dont un petit nombre datent du XVIIIe et XIXe siècle et dont la majorité sont postérieures à la première guerre mondiale. On a dans le quartier quelques spécimens dont
42 l'influence dominante est française facilement identifiable par leur toit aigü, leur volume massif, bien ancré au sol et leur allure de petite chaumière. On a aussi quel-

ques exemplaires de maison directement influencée par l'An-
43 gleterre dans le goût victorien: volume imposant, asymé-
trie, polychromie, jeux de volumes, surcharge de l'ornemen-
tation. La bonne majorité des habitations ont leur date de
construction comprise entre 1914 et 1930. Il va sans dire
que l'influence majeure provient directement des Etats-Unis
45-46 et on assiste à de nombreux «revivals». Qu'on se rattache
47 à la tradition Néo-gothique en employant des arcs brisés en
façade, on désire que l'habitation ait une certaine référen-
ce rustique et on l'obtient par le choix des matériaux et
leur assemblage. Vers les années 1925-1930, on érige une
nouvelle version, les habitations développent le goût pour
l'authentique et le simple. Le volume cubique, le revête-
ment de brique, la quasi-absence de décoration annoncent
déjà les prémices de l'architecture moderne.

Par ailleurs, 16 édifices publics sont concernés. Par-
mi les édifices religieux on a considéré comme supérieure à
87 la moyenne, l'église Notre-Dame-de-Grâce associée au style
92 Jésuite dont il ne reste peu d'exemples sur le territoire
montréalais et l'église Kensington presbytérienne de style
Néo-gothique. Les édifices à caractère institutionnel ont
88 la suprématie avec le complexe Villa-Maria dans la plus pure
106 tradition classique, le monastère du Précieux-Sang se réser-
107 vant au style Néo-gothique; le monastère des Dominicains
dans un esprit tout à fait Beaux-Arts, on a préféré le Néo-
roman; dans un style tout à fait inusité, c'est-à-dire Tu-
98 dor, on peut rattacher le collège Loyola et enfin on termi-
ne par une architecture fonctionnaliste soit les écoles
102-103 Saint-Antonin et Wellingdon. On a également un bon échan-
tillonnage dans les édifices à fonction commerciale, soit
123 la gare du C.P. et le club de tennis Mont-Royal avec leurs
121 allures villageoises; le salon funéraire Collins par une ar-
124 chitecture d'inspiration Queen Anne; la banque Nouvelle-Ecos-
114-118 se d'inspiration Néo-romane et l'illustre Cinéma V de style

Art Déco. Les fonctions administratives sont représentées par l'édifice Bell Canada rue Monkland de style fonctionnaliste. L'unique édifice industriel et non pas le moindre soit l'Elmhurst Dairy Ltd dont l'architecte s'est inspiré du «Mission Style» d'origine californienne.

6.5 ENSEMBLES/NOYAUX À FORTE CONCENTRATION PATRIMONIALE

La distribution des bâtiments à potentiel patrimonial met en évidence neuf ensembles et deux noyaux de concentration circonscrits sur la carte no 5.

Ensemble 1 - 4522-4646 Oxford
2 - 4322-4396 Oxford
3 - 4809-4869 Wilson

Les maisons jumelées des rues Oxford et Wilson localisées dans le secteur nord du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce font partie des rares séries d'habitation-type qui ont survécu jusqu'à nos jours dans leur état originel. Leur valeur patrimoniale supérieure à la moyenne provient de leur représentativité du type d'habitation la plus répandue, soit la bifamiliale érigée après la première guerre mondiale, de leur qualité, de leur réalisation et de leur environnement ainsi que de leur concentration sur un territoire donné. Nulle part ailleurs sur le territoire montréalais, on a relevé ce modèle d'habitation qui semble spécifique à Notre-Dame-de-Grâce.

136 Ensembles 4 - 2430-2468 Westhill
137 5 - 2296-2372 Beaconsfield
138 6 - 2226-2296 Hingston
139 7 - 2264-2356 Wilson
140 8 - 2215-2267 Wilson
141 9 - 2207-2771 Old Orchard

Ces six ensembles regroupent des habitations bifamiliales à deux étages érigées autour de la première guerre mondiale. Individuellement intéressants, le regroupement en série de ces bâtiments crée, à cause de leur échelle et du choix des matériaux, un cadre de vie particulièrement harmonieux et spectaculaire. Ces bifamiliales présentent un intérêt architectural du fait même qu'elles représentent l'habitation-type dont le modèle est spécifique à Notre-Dame-de-Grâce, les principales caractéristiques sont les suivantes: élévation sur deux niveaux, un étage par logement, toit en terrasse, escalier intérieur pour l'accès du second logement, revêtement de brique, corniche en saillie, couronnement à fronton ou parapet et portique ou galerie de bois surmontée de fronton.

70 Ensemble 10 - rue Sherbrooke entre les rues Madison et
69 Marlowe.

La rue Sherbrooke à caractère commercial est assurément celle dont le patrimoine immobilier a subi le plus d'avatars au cours des années. Aussi la forte concentration d'édifices anciens entre les rues Madison et Marlowe justifie-t-elle que l'on considère ce couloir comme d'intérêt patrimonial exceptionnel. La diversité des fonctions et des types d'habitation qu'on y rencontre reconstitue l'atmosphère de prospérité du premier quart du XXe siècle. De l'architecture résidentielle subsistent des exemples in-

téressants d'édifices de rapport ou de multifamiliales. Les édifices publics affichent un traitement architectural digne des fonctions qu'elles représentent (cinéma, église, salon funéraire, commerce).

142 Noyau 1 - Aux alentours de la rue Grey.

Le noyau est composé uniquement de bâtiments résidentiels localisés au nord de Notre-Dame-de-Grâce, entre les rues Grey et Marlowe, à proximité de Villa-Maria. Dans ce secteur, on relève pas moins de 50 bâtiments résidentiels de type bifamilial érigés dans les années «20». Leur mode de regroupement jumelé ainsi que leurs caractéristiques architecturales sont représentatifs de l'architecture domiciliaire de Notre-Dame-de-Grâce. Leur bon état de conservation, leur intérêt urbanistique, leur concentration sur une portion du territoire ainsi que la qualité de réalisation confèrent à ce noyau une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne.

143 Noyau 2 - Aux alentours de la rue Hingston.

144

La rue Hingston et ses environs est le secteur où l'on retrouve une grande concentration de bâtiments résidentiels érigés en séries, remarquables parce qu'elles représentent l'habitation-type de Notre-Dame-de-Grâce. Une trentaine de bifamiliales contigües présentent les caractéristiques architecturales suivantes: élévation sur deux niveaux, un étage par logement, toit en terrasse, escalier intérieur pour l'accès du second logement, revêtement de brique, corniche en saillie, couronnement à fronton ou parapet et portique ou galerie de bois surmontée de fronton. Indivi-

duellement intéressants, le regroupement de ces bâtiments crée, à cause de leur petite échelle, de leur simplicité et de la finesse de leur décoration, un cadre de vie particulièrement exceptionnel.

CONCLUSION

Du point de vue de son développement urbain, le quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce se transforme peu jusqu'à la fin du siècle dernier, son paysage présente pendant longtemps les caractéristiques formelles de la campagne. Dès le premier quart du XIXe siècle, les premières maisons rurales s'échelonnent sur les premiers tracés de rue (Côte Saint-Luc, Saint-Jacques, etc.). Vers le milieu du siècle dernier, autour de l'église paroissiale se forme le premier noyau de village ainsi qu'un second plus au sud sur le site dénommé populairement village Turcot. Au cours de la période 1890-1907 s'amorce lentement une première phase d'expansion, la surface bâtie représente alors moins de 10% du territoire mais c'est autour de la première guerre mondiale que le boom domiciliaire transforme radicalement son paysage champêtre en quartier huppé de banlieue. Jadis on désirait en faire une banlieue chic de Canadiens-français mais dès 1908-10 les anglophones ont envahi le secteur à l'étude. Encore aujourd'hui le quartier Notre-Dame-de-Grâce à l'exception du secteur sud plus industriel remporte la palme pour le nombre et la qualité des maisons d'habitation (unifamilial, bifamilial, édifice de rapport) ainsi que pour son environnement exceptionnel (rue ombragée, parterre aménagé et de nombreux espaces verts).

Sur le plan architectural, pour chacune des phases de son développement, il existe de nombreux bâtiments qui par leur présence, témoignent et révèlent la longue histoire du quartier des origines à nos jours. Quartier «fashionable» de l'ouest de la ville, Notre-Dame-de-Grâce se singularise et surpasse en nombre les autres quartiers en bâtiments résidentiels de type unifamilial, bifamilial et édifice de rapport. On s'entend pour reconnaître la valeur exceptionnelle des maisons rurales traditionnelles, des villas et cottages mais les bifamiliales qui dominent le paysage pré-

sentent encore plus d'intérêt puisqu'elles représentent l'habitation-type. Exceptionnellement, les entrepreneurs lui ont donné un «style» non académique mais spécifique au quartier Notre-Dame-de-Grâce dont il est pertinent d'en donner sommairement les principales caractéristiques: mode de regroupement jumelé, élévation sur deux niveaux, un étage par logement, toit en terrasse, escalier intérieur pour l'accès du second logement, revêtement de brique striée de couleur foncée, corniche en saillie, couronnement à fronton ou parapet et portique ou galerie de bois surmontée de fronton. Quant au type d'habitation particulier qu'est l'édifice de rapport, il apparaît vers les années 1905 pour s'accroître en nombre jusqu'à la fin des années «20». Ils sont également un élément visuel important et c'est sur le territoire de Notre-Dame-de-Grâce qu'on en retrouve le plus grand nombre.

Du point de vue de l'état de conservation des bâtiments résidentiels, on a constaté le faible taux de modification mais on a également souligné que certaines zones sont plus durement touchées soit au sud de la rue Sherbrooke et à l'emplacement de l'ancien village Turcot. On a déploré également les nombreuses démolitions et l'impact sur l'environnement de l'autoroute Décarie et de l'échangeur Turcot qui ont modifié considérablement le visage physique du quartier et ont fait disparaître une grande partie des anciennes traces d'occupation.

Le quartier de Notre-Dame-de-Grâce est particulièrement choyé du point de vue des édifices publics tant qualitativement que quantitativement. Plusieurs d'entre eux sont des édifices de prestige (Villa-Maria, Loyola), d'autres plus modestes n'en jouent pas moins un rôle déterminant dans le tissu urbain (cinéma V, monastère des Dominicains, etc). En définitive on peut dire que la majorité ont un intérêt

que ce soit pour leur ancienneté (église Notre-Dame-de-Grâce), leur style (Elmhurst Dairy Ltd), leur décor (édifice Bell) ou leur qualité d'intégration (Banque d'Epargne).

Du point de vue de la valeur patrimoniale, la majorité des bâtiments domestiques et publics ont une valeur d'accompagnement qui augmente par leur présence la qualité de l'environnement. Notre-Dame-de-Grâce fait partie des quartiers périphériques qui ont le plus de bâtiments sélectionnés pour leur valeur supérieure à la moyenne et comporte également de nombreux ensembles dont il est primordial de conserver.

RECOMMANDATIONS

Dans le but de sauvegarder le patrimoine immobilier et le paysage urbain du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce, on a établi après analyse un certain nombre de recommandations qu'on a divisé en trois parties. Dans un premier temps, on suggère certaines mesures d'intervention qui apparaissent urgentes. Deux, on formule des projets pour la diffusion des connaissances recueillies par l'analyse du macro-inventaire et trois, on cerne certains aspects qui peuvent faire l'objet de recherches ultérieures, lorsque l'analyse du macro-inventaire aura été complétée pour l'ensemble du territoire montréalais.

A) MESURES D'INTERVENTION

- Réglementation sur les modifications permises aux bâtiments anciens;
- Aménagement paysager des abords des parcs de stationnement existant.

B) DIFFUSION DES CONNAISSANCES RECUEILLIES PAR L'ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE

- Organisation d'une série de conférences sur le quartier Notre-Dame-de-Grâce;
- Diaporama sur l'histoire et l'architecture du quartier Notre-Dame-de-Grâce;
- Organisation d'une exposition itinérante sur l'histoire et l'architecture du quartier Notre-Dame-de-Grâce;
- Intervention dans le milieu scolaire du quartier à l'aide de différents outils pédagogiques;
- Aménagement d'un circuit piétonnier.

C) PROJETS DE RECHERCHE

- Etude spécifique des bâtiments anciens, rue Saint-Jacques et chemin de la Côte Saint-Antoine;
- Etude du rôle des promoteurs immobiliers de Notre-Dame-de-Grâce;
- Etude comparative du développement urbain et de l'architecture entre le quartier Notre-Dame-de-Grâce et les villes d'Outremont et de Westmount;
- Etude spécifique des édifices de rapport de Notre-Dame-de-Grâce.

BIBLIOGRAPHIE

A) SOURCES

1) Iconographiques

- Archives municipales, Service de la photographie, dossiers divers.

- Bibliothèque Nationale, fonds Massicotte, dossiers divers.

- M.A.C., fonds Morissette, dossiers divers.

2) Cartographiques

BOXER, F.M., Pocket Map of the City of Montreal, 1861, A. Matthew's Litho., published by Starke & Co., Printers.

CANE, James, Topographical & Pictorial Map of Montreal, 1846.

GOAD, Charles E., Atlas of the city of Montreal from Special Survey and Official Plans showing all buildings and name of owners, 2 vol., Montreal, 1881-1890.

GOAD, Charles E., Atlas of the city of Montreal and vicinity in four volumes from Official Plans and Special Surveys, showing cadastral numbers buildings and lots, 4 vol., Mtl, Chas. E. Goad Inc. 1912-14.

HOPKINS, H.W., Atlas of the City and Island of Montreal, including the Counties of Jacques Cartier and Hochelaga. From actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the Office of the Department of Crown Lands. N.P. Provincial Surveying and Pub. Co., 1879, 107 p.

PINSONNAULT, A.R., Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard. A compilation of the most recent cadastral plans from the Book of Reference, The Atlas Publishing Co. Ltd, 1907.

B) PÉRIODIQUES

BÉLIVEAU, J., «La paroisse mère des églises de l'ouest de Montréal a 125 ans», La Presse, 25 sept. 1978.

BENOIT, J., «Notre-Dame-de-Grâce. On y parle de plus en plus français», La Presse, 7 oct. 1982.

BRUCHÉSI, C.M., «Annexion de Notre-Dame-de-Grâce - 1910», Manoir Express, 6 février 1970.

BRUCHÉSI, C.M., «Petite histoire de Notre-Dame-de-Grâce. La maison Rose», Manoir Express, 26 sept. 1975.

COLLARD, E.A., «The readers remember», The Gazette, 10 avril 1982.

MASSE, D., «Deux courants s'affrontent l'herbe tendre ou le béton», La Presse, 1 août 1979.

MORGENTALER, E., «Pratiques standardisées dans la construction des habitations», Techniques, Vol. XII, no 10, déc. 1937, p. 483-487.

PARKER, J.N., «NDG - from its beginning», The Monitor, 23 sept. 1975.

TRÉPANIER, Léon, «La Côte Sainte-Antoine et ses premiers habitants», La Patrie, 8 mars 1955.

C) OUVRAGES PUBLIÉS

S.A., Album des églises de la Province de Québec. Montréal, Cie Canadienne Nationale de Publication, 6 volumes, 1928 à 1934.

Archives municipales, Les Quartiers municipaux de Montréal depuis 1832. Juillet 1973, 89 p.

BERTRAND, Camille, Histoire de Montréal, Montréal, Beauchemin, 1942, 2 tomes.

BICKNELL & Co., «Bicknell's Victorian Buildings», New York, Dover, 1979, 128 pages.

BLANCHARD, Raoul, Etudes canadiennes. Montréal esquisse de géographie urbaine. Imprimerie Allier, 1947, 198 pages.

BLANCHARD, Raoul, L'ouest du Canada Français. Tome 1: Montréal et sa région. Montréal, Beauchemin, 1953.

BROSSEAU, Mathilde, Le style néo-gothique dans l'architecture au Canada. Cahiers d'Archéologie et d'histoire no 25. Publié par la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Ottawa, 1980.

CAMERON, Christina et WRIGHT, Janet, Le style second-Empire dans l'architecture canadienne. Cahiers d'archéologie et d'histoire no 24. Publié par la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Ottawa, 1980.

Cent ans de vie paroissiale. 1853-1953. Helio: Pierre Des Marais, 1953, 62 p.

CHOKO, Marc H., Crises du logement à Montréal (1860-1939). Montréal, Editions coopératives Albert Saint-Martin, 1980.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Architecture industrielle, Montréal, 1982.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les édifices publics, Montréal, 1981.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les églises, Montréal, 1981.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les édifices scolaires, Montréal, novembre 1980.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les banques, Montréal, 1980.

DAUTH, Gaspard, Le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe siècle, Eusèbe Sénécal Imp. 1900.

DESCHAMPS, C.E., «Municipalités et paroisses dans la province de Québec», Québec, L. Brousseau, 1896.

D'IBERVILLE-MOREAU, Luc, Montréal perdu. Montréal, Ed. Quinze, 1975, 184 p.

GUBBAY, Aline, Le fleuve et la montagne, Montréal, Les Livres Trillium Books, 1981.

MAGNAN, Hormidas, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec. Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p.

MARSAN, Jean-Claude, Montréal en évolution, Montréal, Ed. Fides, 1974, 423 p.

MAURAULT, Olivier, Marges d'histoire, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1929, vol. 2.

S.A., Nos écoles laïques. Album souvenir. Montréal, 1947.

75 ans de vie paroissiale 1853-1928: Notre-Dame-de-Grâce.

TANGHE, Raymond, Montréal. 1936.

TANGHE, Raymond, Géographie humaine de Montréal, Mtl, Librairie de l'Action Catholique, 1928.

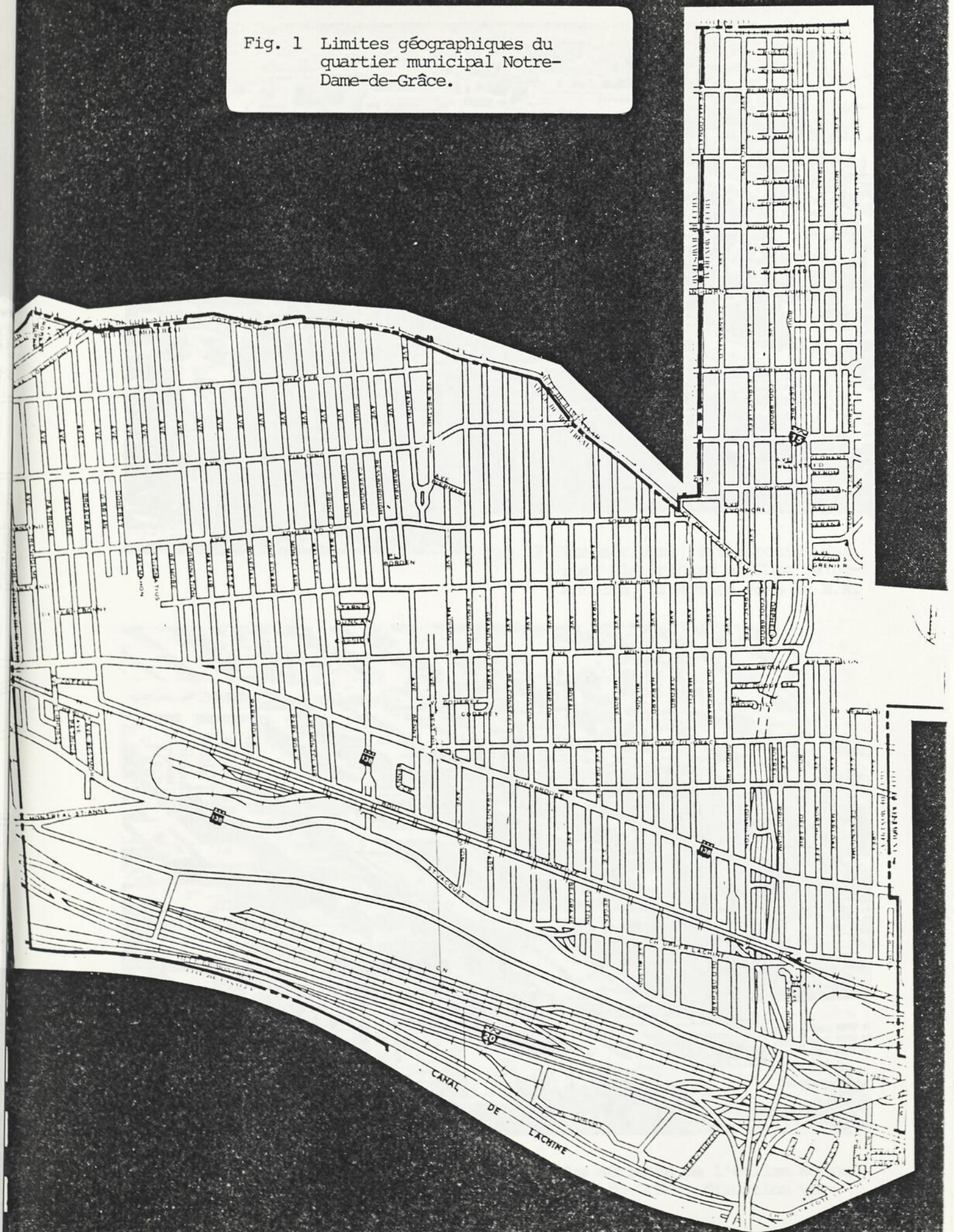
D) OUVRAGES NON PUBLIÉS

BELISLE, Michel & FORGET, Madeleine & HALLE, Jacqueline, «L'architecture conventuelle de l'île de Montréal», Dossier préparé pour le M.A.C., 1980.

LAFRAMBOISE, Yves, Ecole secondaire classique Villa-Maria. Rapport préliminaire, oct. 1973.

S.A., Le mouvement de la construction et l'accroissement de la population de 1925 à 1936. Texte dactylographié, non daté.

Fig. 1 Limites géographiques du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce.



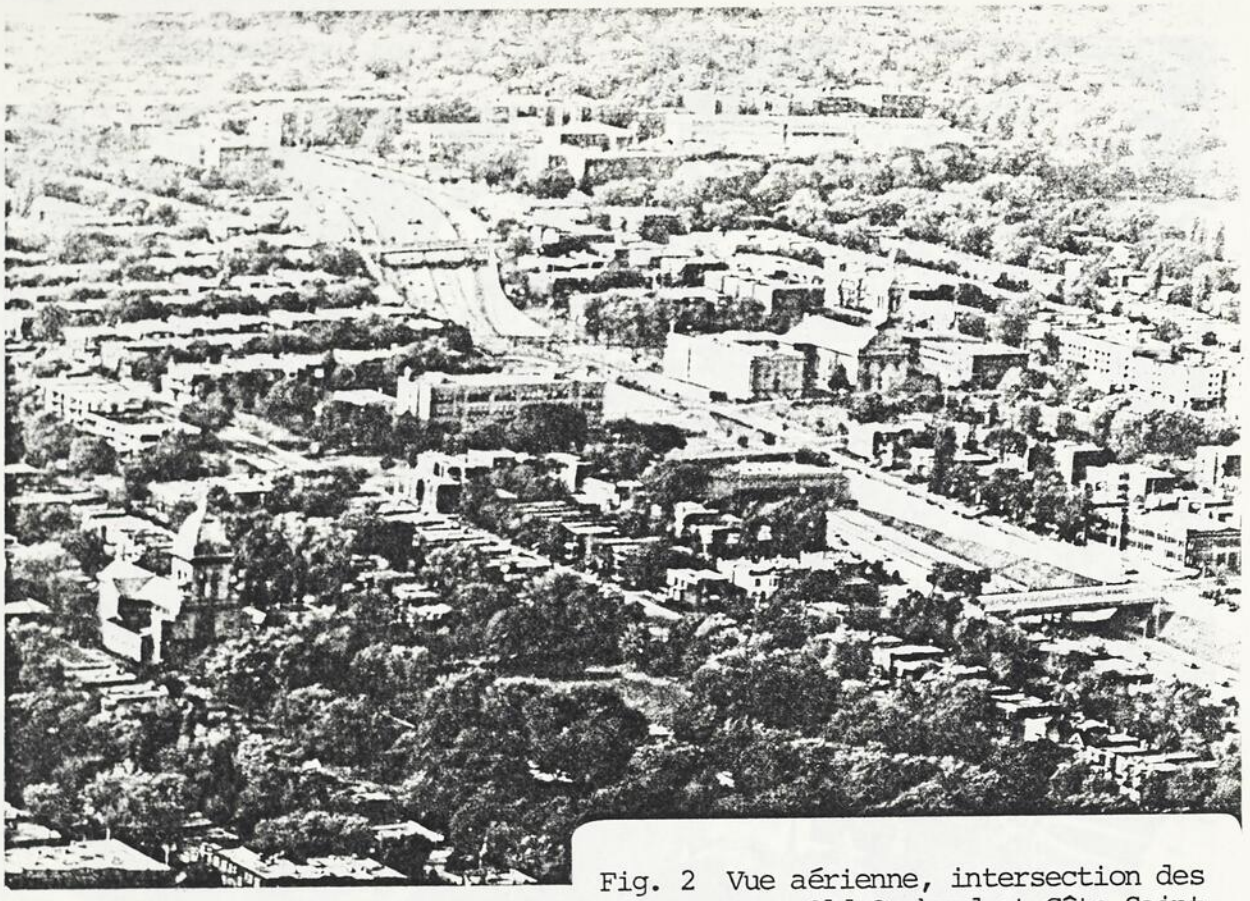
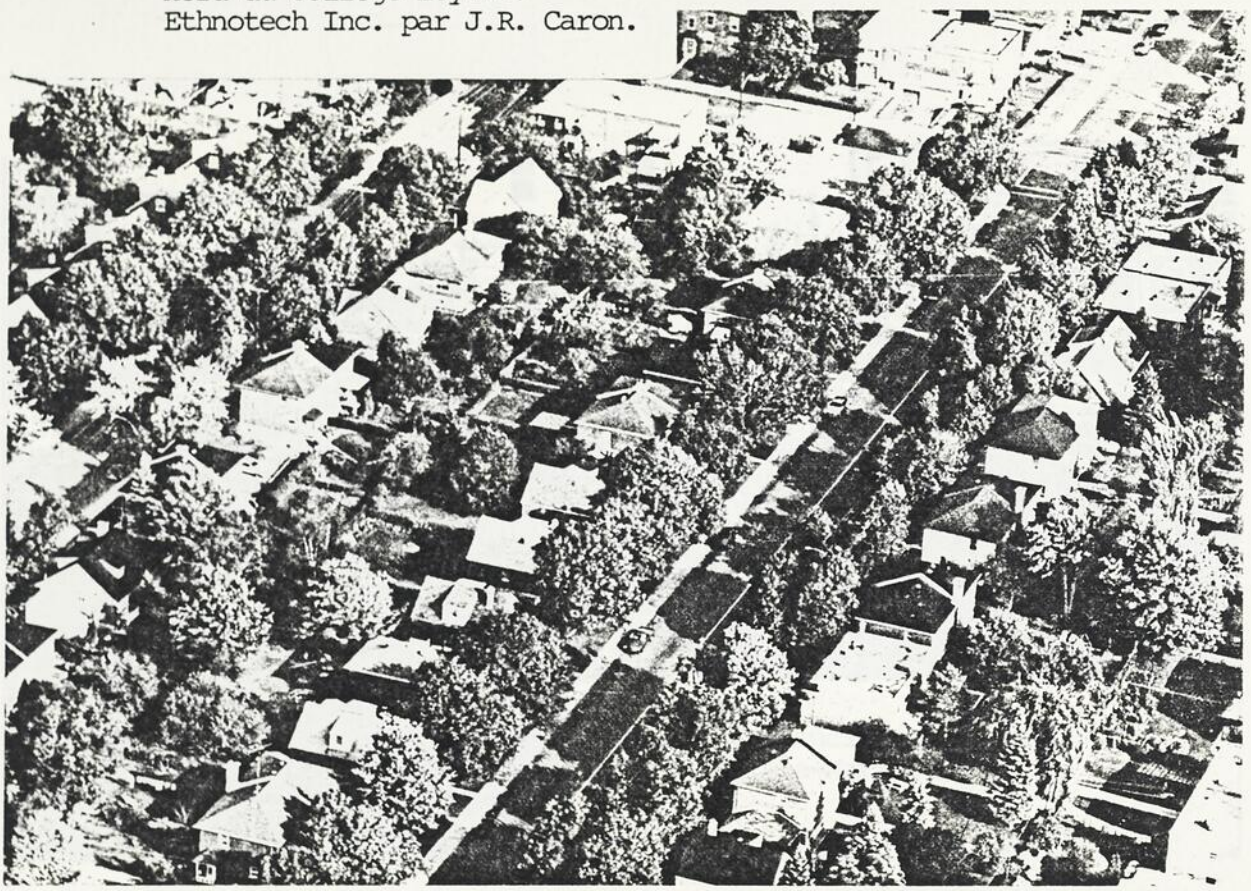


Fig. 2 Vue aérienne, intersection des rues Old Orchard et Côte Saint-Antoine, direction vers le N.E.



Fig. 3 Vue aérienne de l'église Notre-Dame-de-Grâce, direction vers le S.O.

Fig. 4 Vue aérienne, environnement au nord du collège Loyola. Ethnotech Inc. par J.R. Caron.





L'installation du système à soufflerie "Dragon"

Fig. 5 Vue ancienne, église Notre-Dame-de-Grâce.



Fig. 6 Vue ancienne, couvent Villa-Maria, 1871.

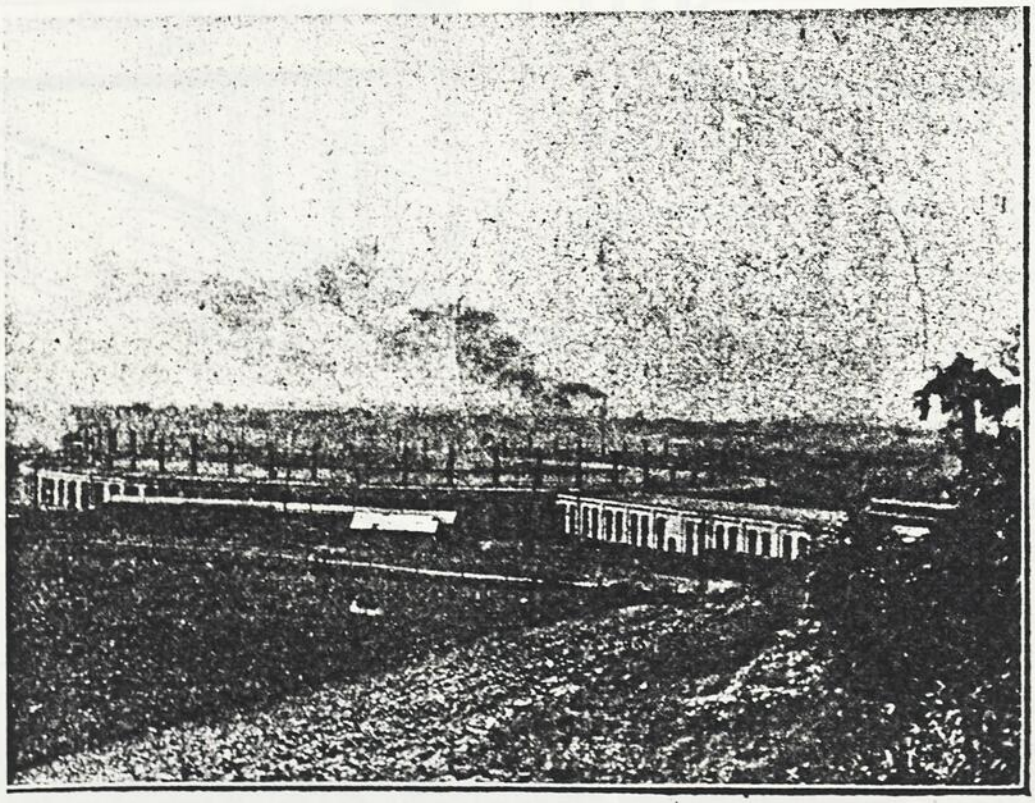


Fig. 7 Vue ancienne, «G.T.R. Round house», 1908.

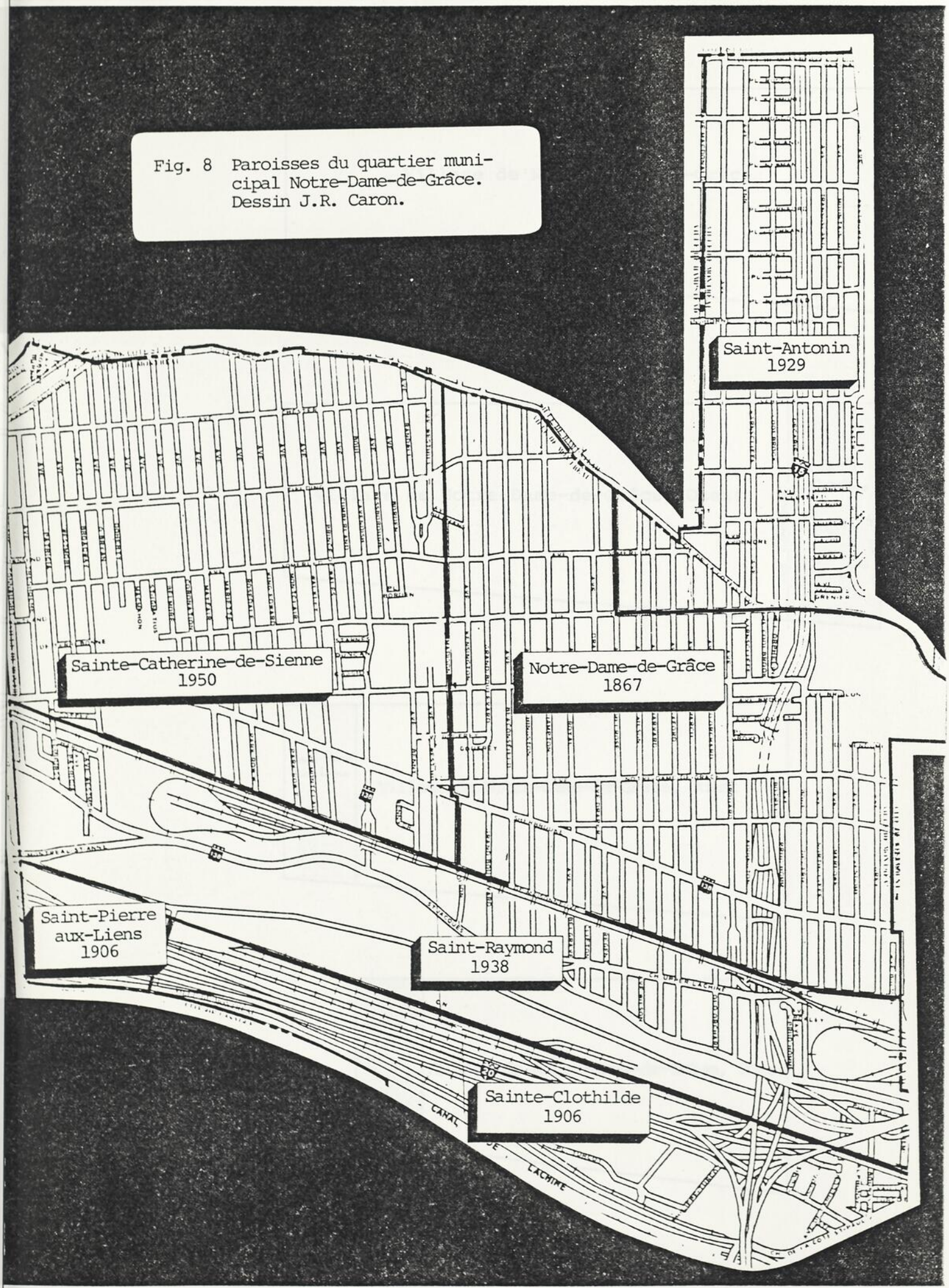
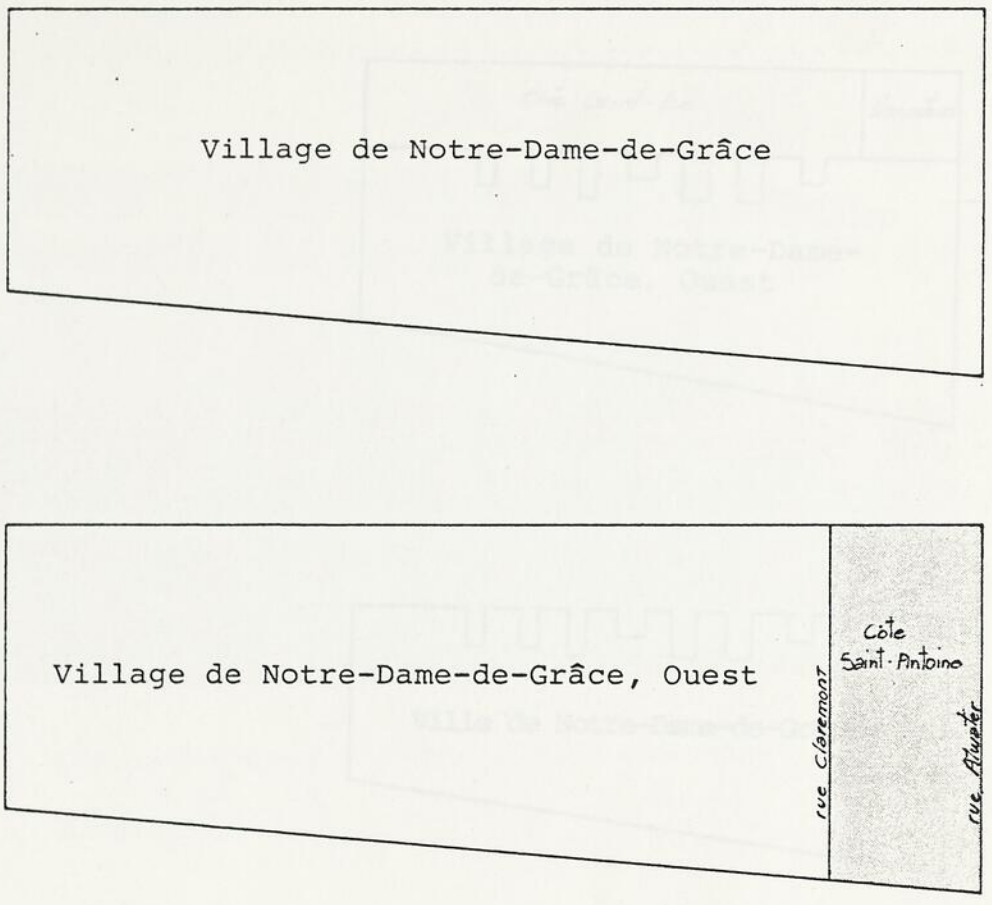


Fig. 8 Paroisses du quartier municipal Notre-Dame-de-Grâce. Dessin J.R. Caron.


Village de Notre-Dame-de-Grâce
Village de Notre-Dame-de-Grâce, Ouest
rue Claremont
Côte Saint-Antoine
rue Atwater
Saint-Pierre Aux-Liens
Village de Notre-Dame-de-Grâce, Ouest
Montréal ouest
Village de Notre-Dame-de-Grâce, Ouest

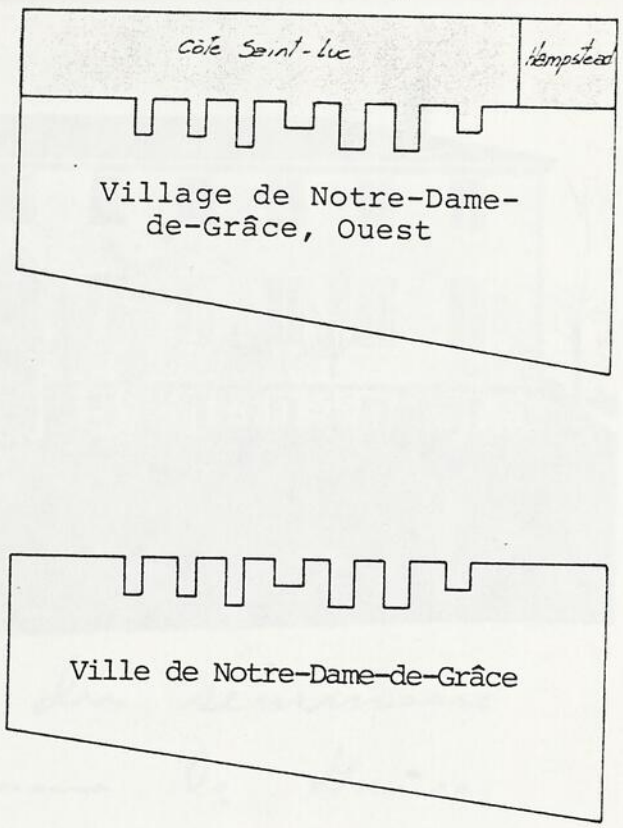
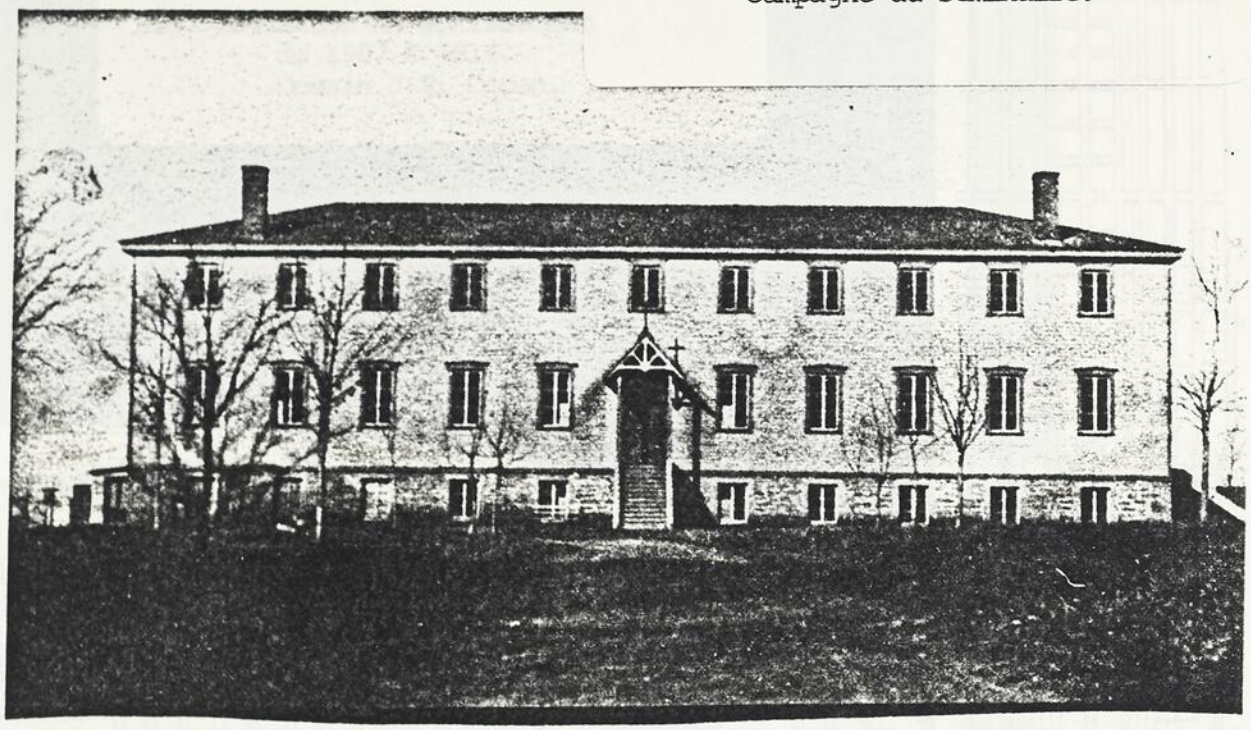


Fig. 10 Evolution du territoire de Notre-Dame-de-Grâce. Dessin J.R. Caron.

Fig. 9 Vue ancienne, maison de campagne du séminaire.



Maison de campagne du séminaire
m. rue Notre-Dame O. Grâce

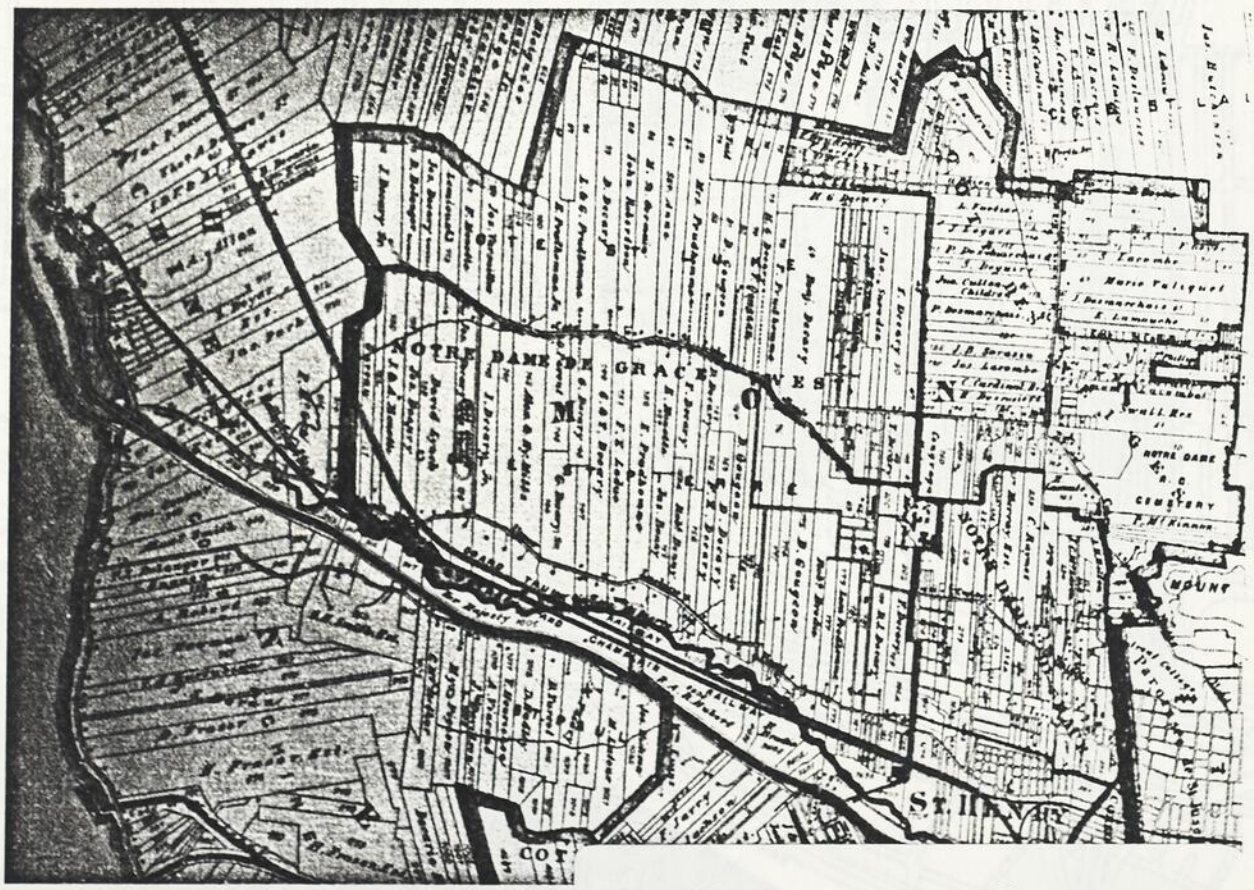


Fig. 11 Section, carte d'assurance Hopkins 1879.

Fig. 12 Etude de lotissement
de 1907 à 1914.
Dessin J.R. Caron.

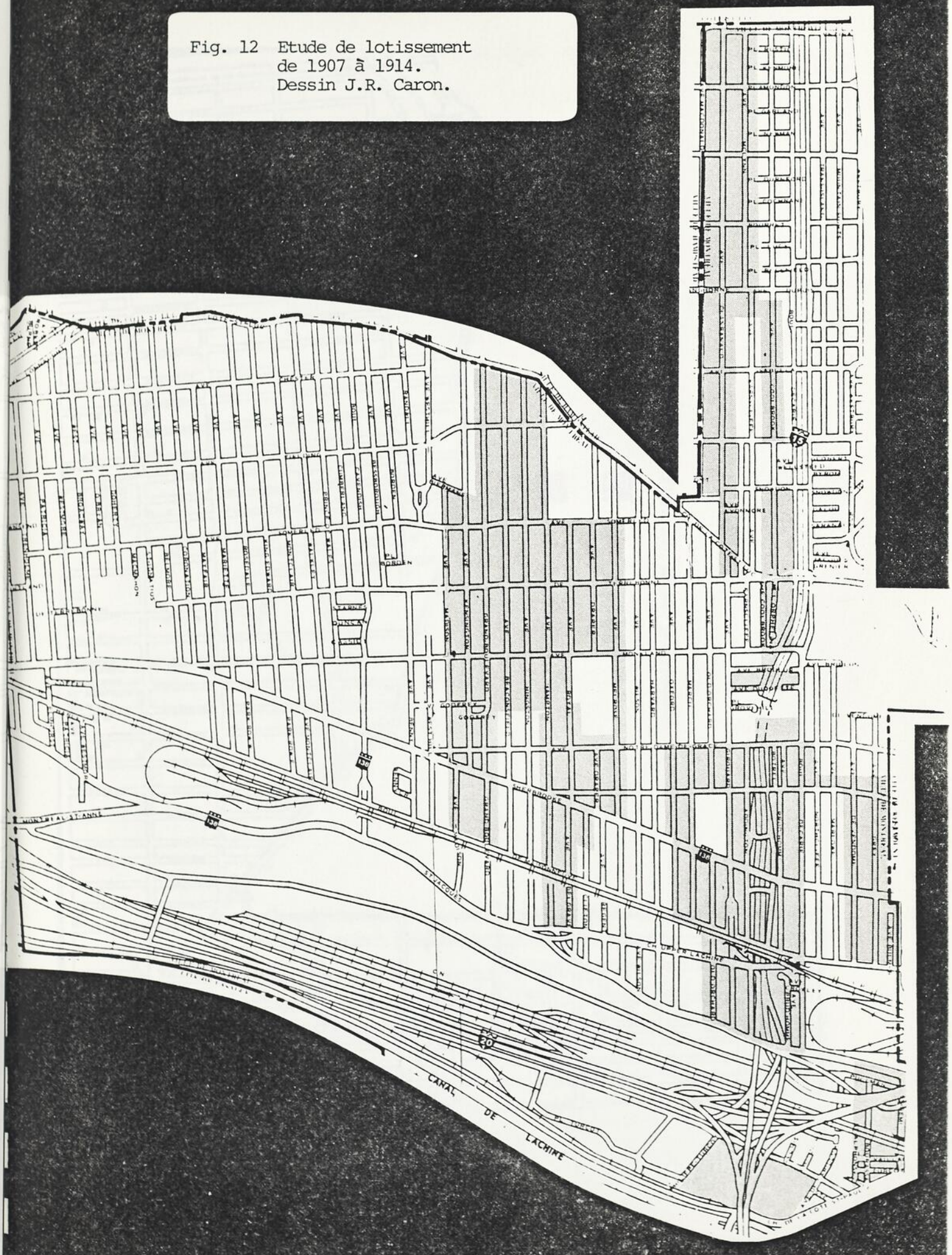
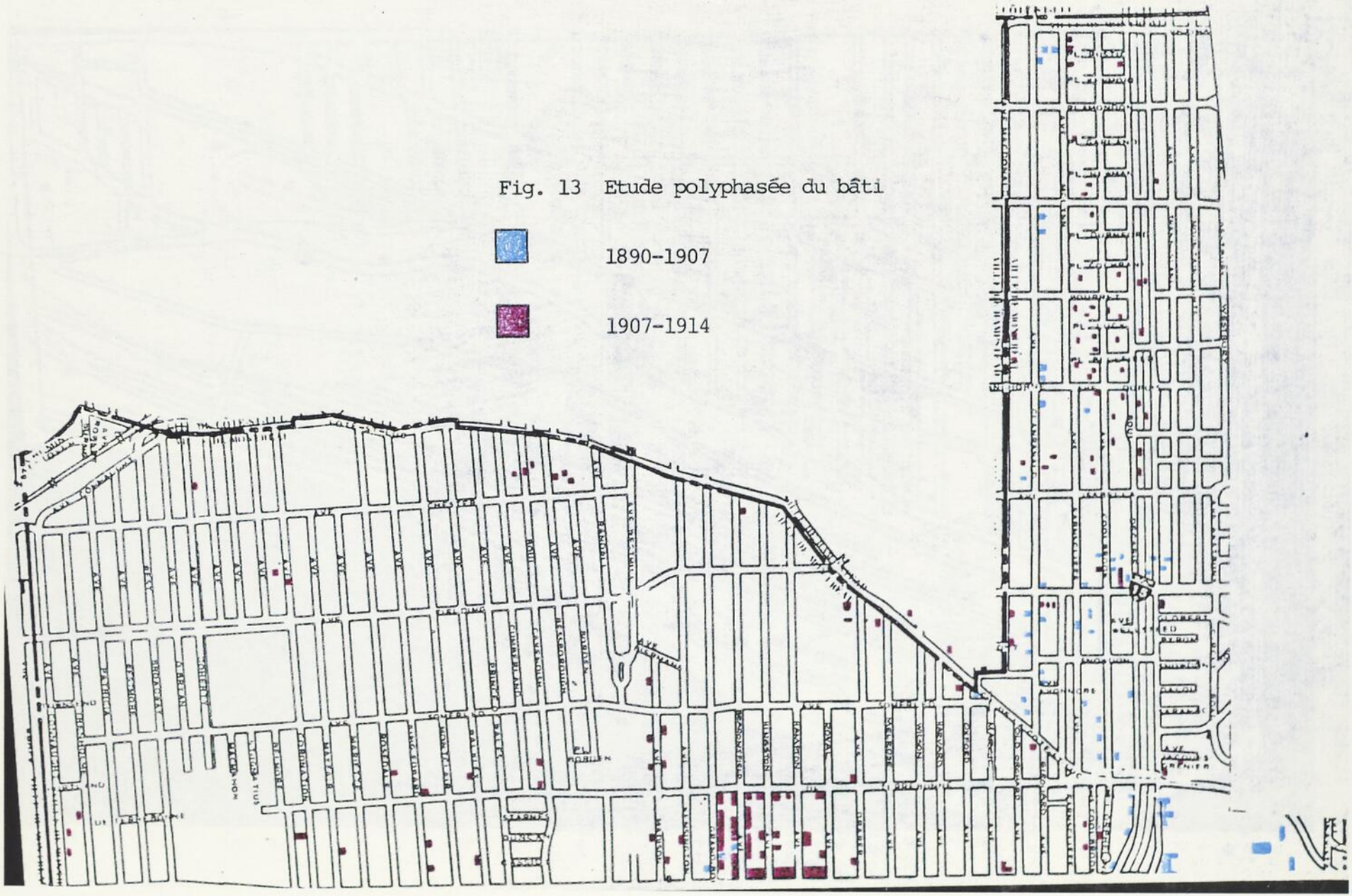


Fig. 13 Etude polyphasée du bâti

1890-1907

1907-1914



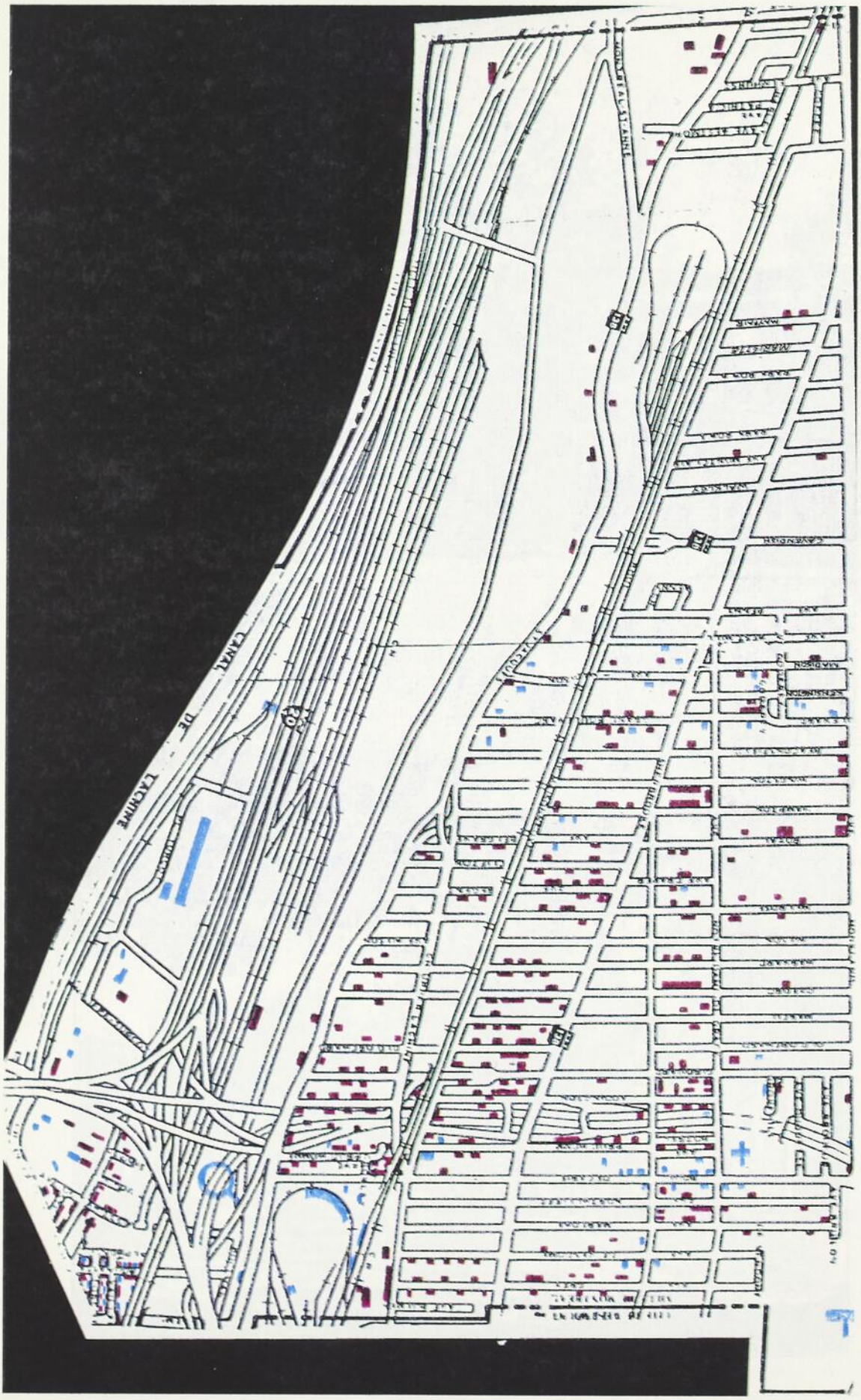
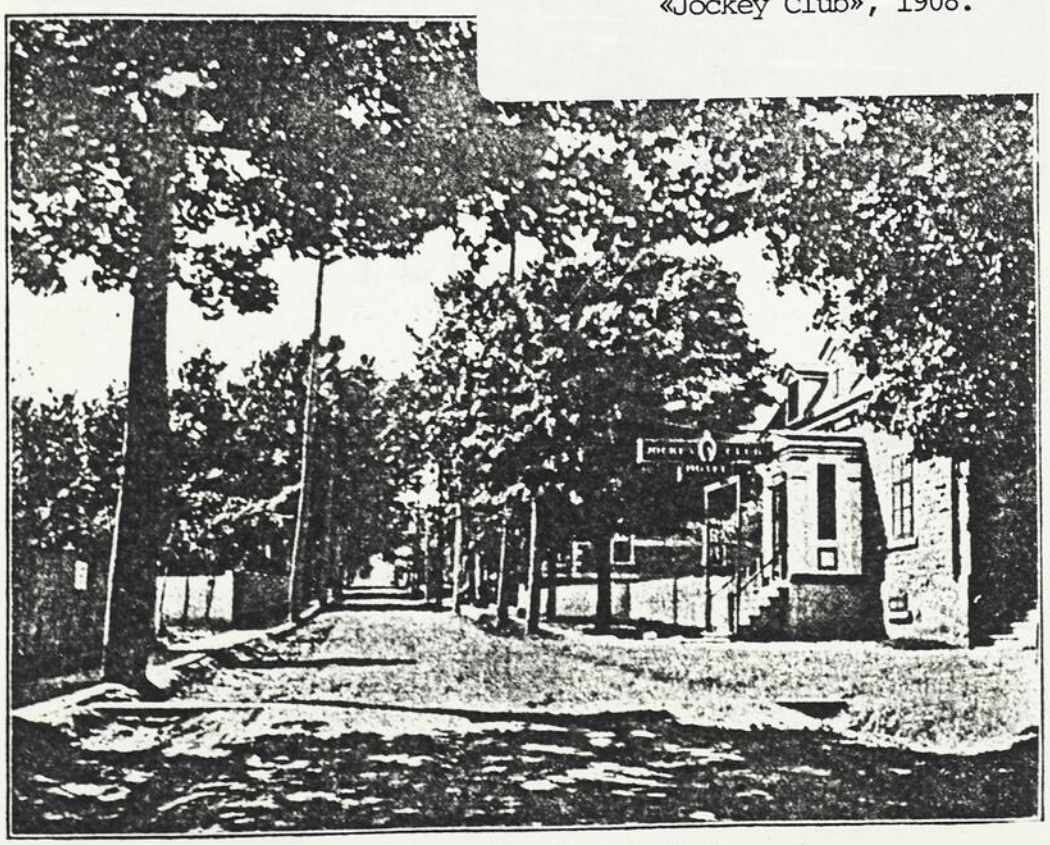

CANAL DE TACOMA
MONTGOMERY AVENUE
MARYLAND AVENUE
CAMBRIDGE
MASSACHUSETTS AVENUE
MASSACHUSETTS AVENUE

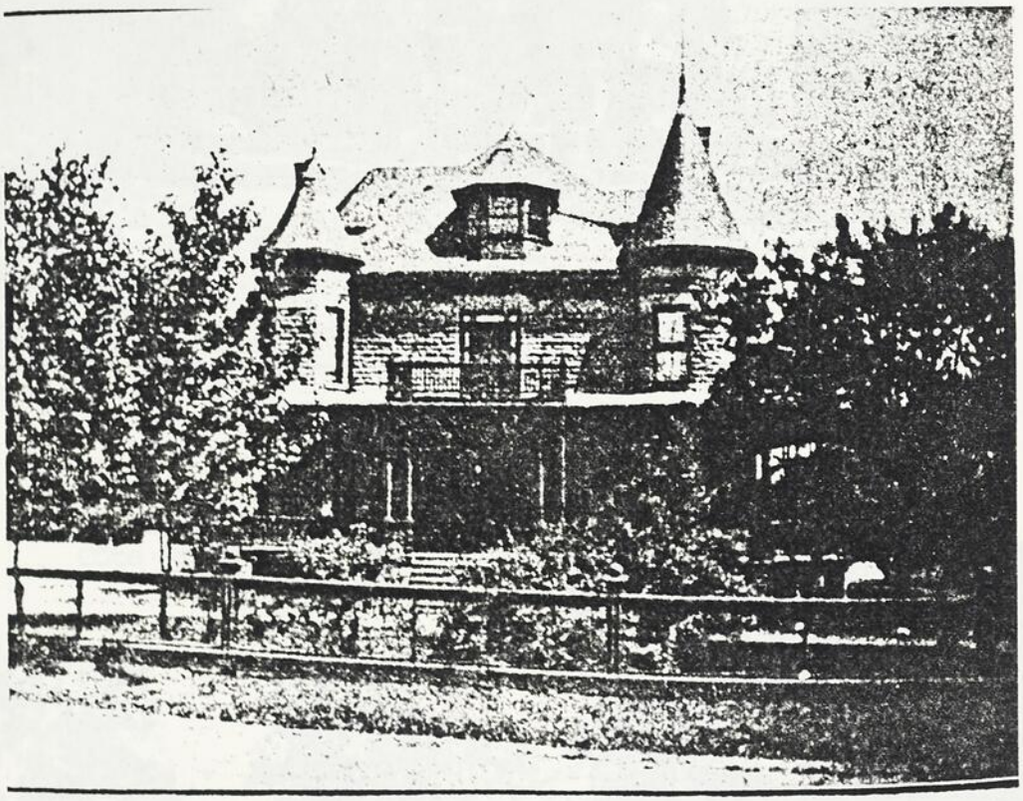
Fig. 14 Académie du Sacré-Coeur,
5340 Côte Saint-Antoine.



Fig. 15 Vue ancienne, hôtel
«Jockey Club», 1908.



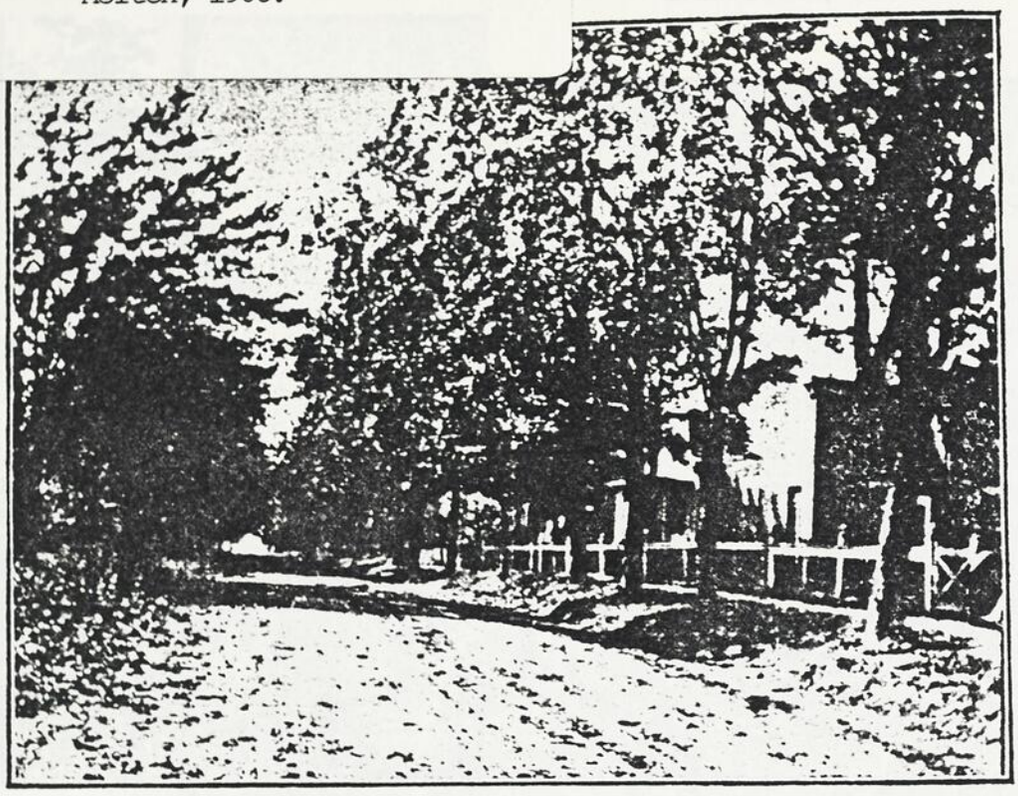
Main Street, Notre Dame de Grace



J. L. Decarie, M.P.P.

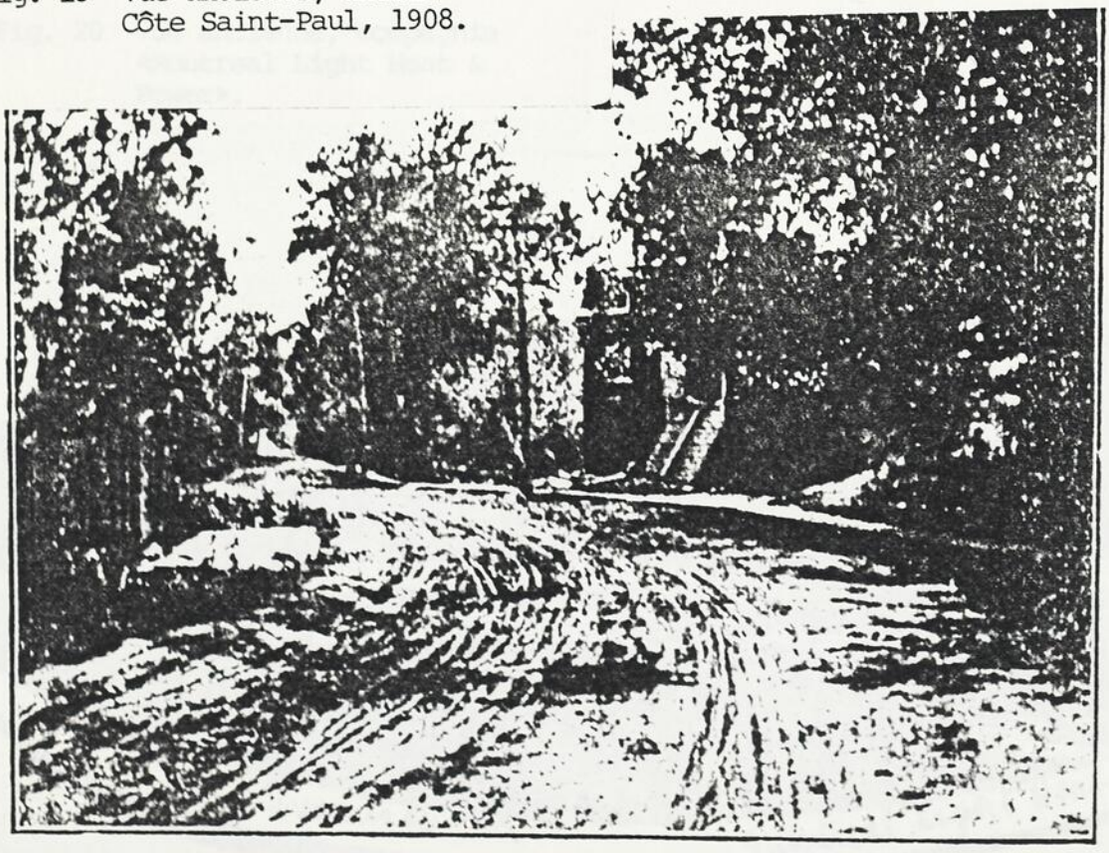
Fig. 16 Vue ancienne, résidence de J.L. Décaire, 1908.

Fig. 17 Vue ancienne, l'avenue Molton, 1908.



Molton Avenue.

Fig. 18 Vue ancienne, chemin Côte Saint-Paul, 1908.



Cote St. Paul Road

Fig. 19 Vue ancienne, rue Sherbrooke, 1908.

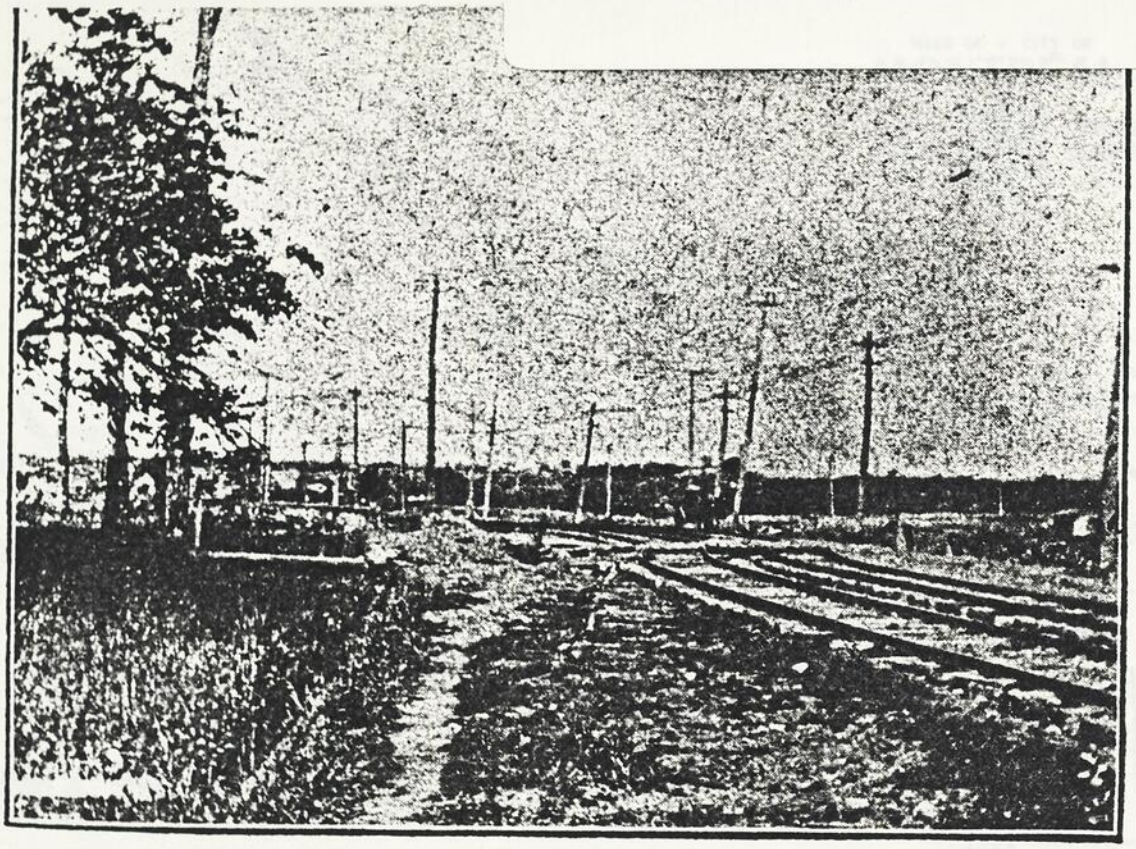
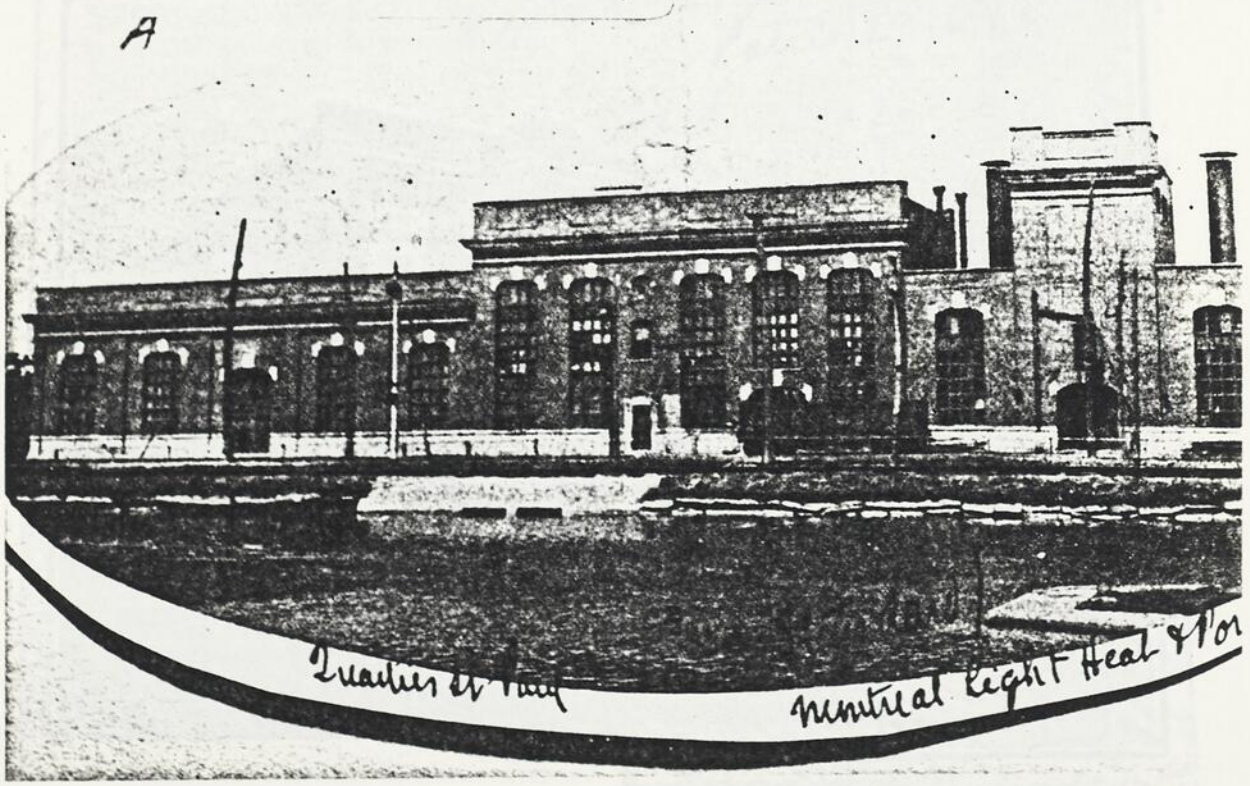


Fig. 20 Vue ancienne, compagnie «Montreal Light Heat & Power».



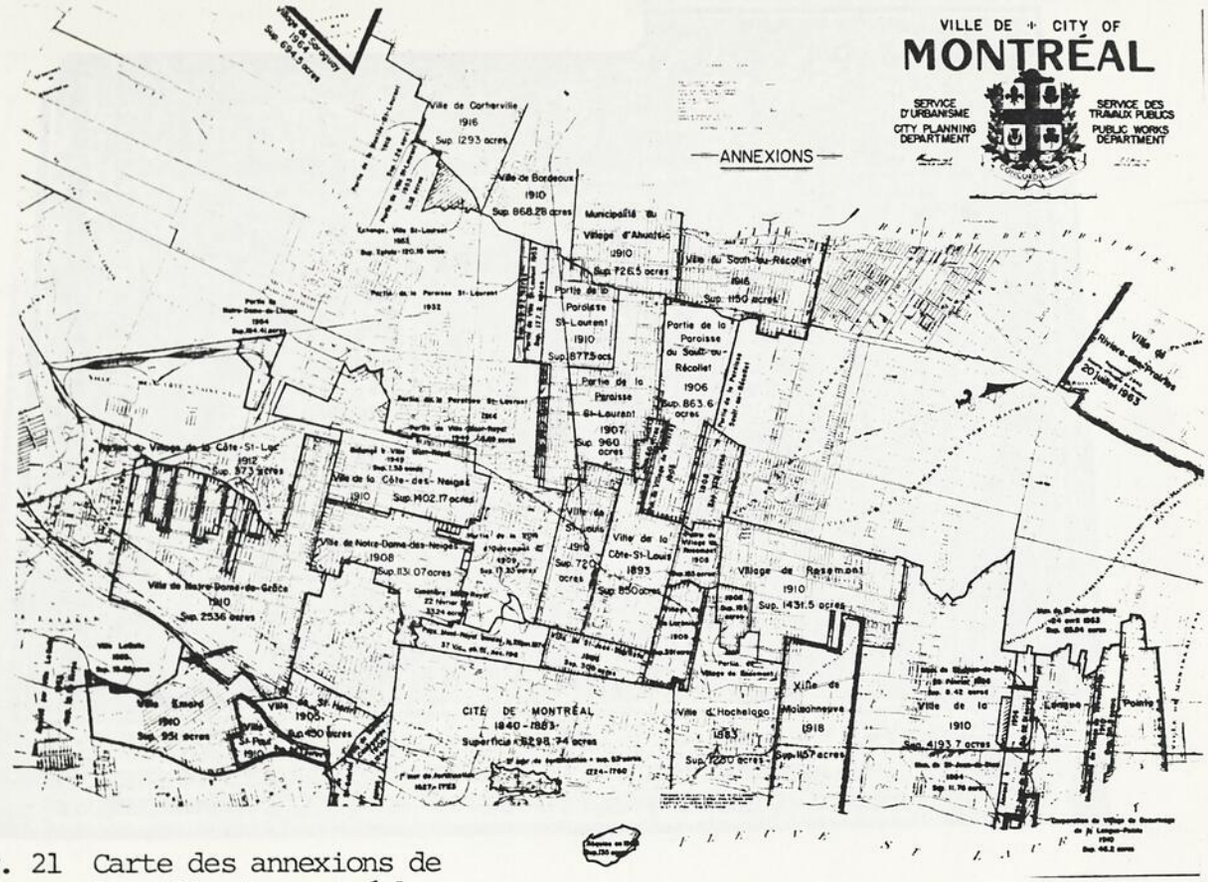


Fig. 21 Carte des annexions de la ville de Montréal.

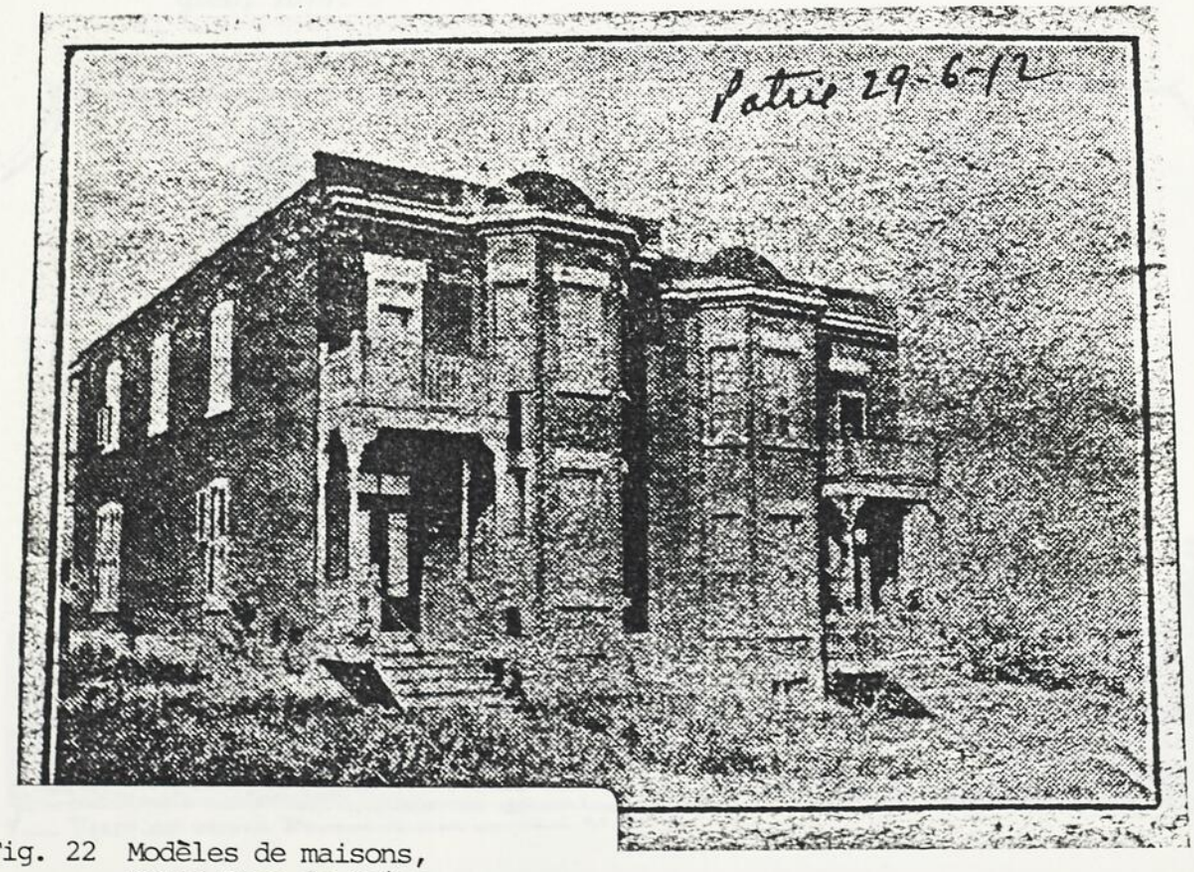


Fig. 22 Modèles de maisons, Notre-Dame-de-Grâce, 1912.

Fig. 23 Modèles de maisons, rue Sherbrooke, 1912.

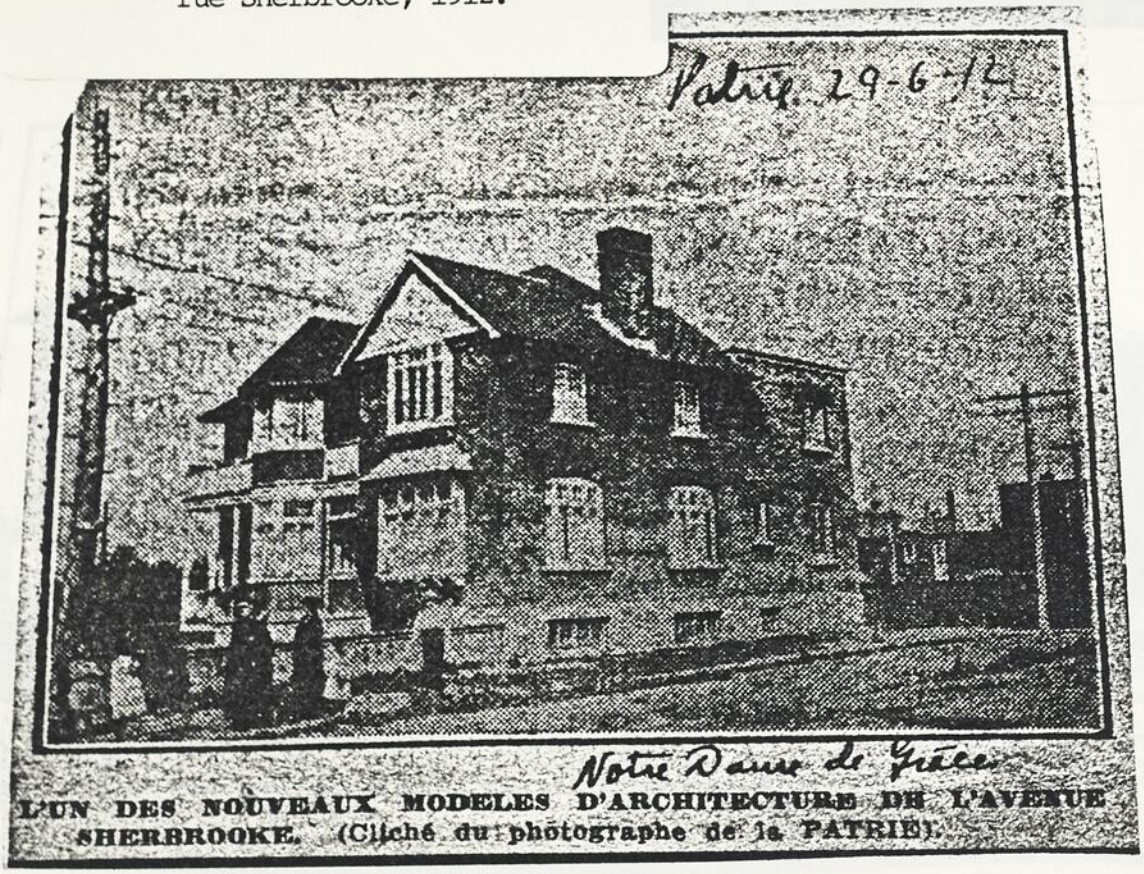


Fig. 24 Vue ancienne, Institut Mackay pour les aveugles, 1878.

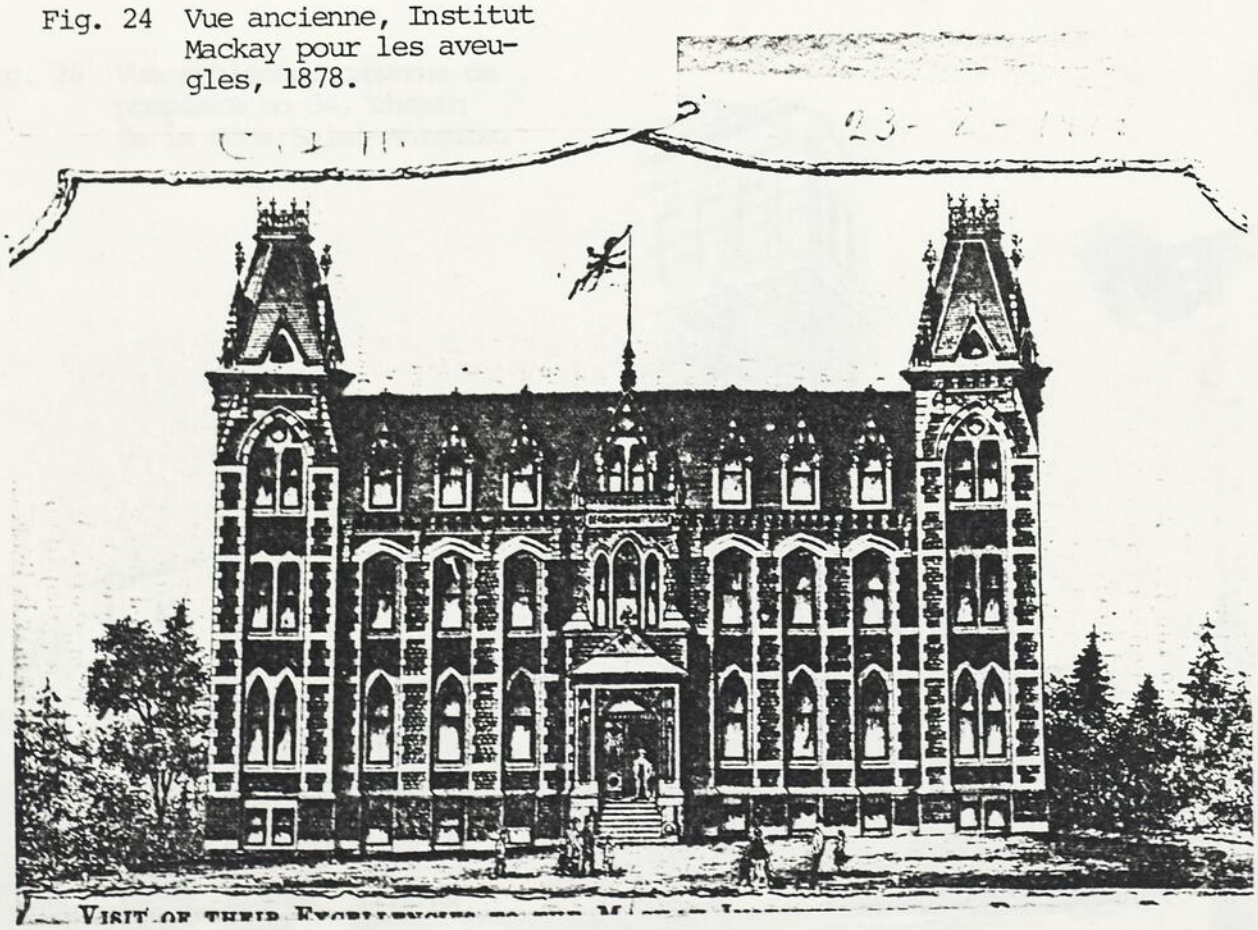
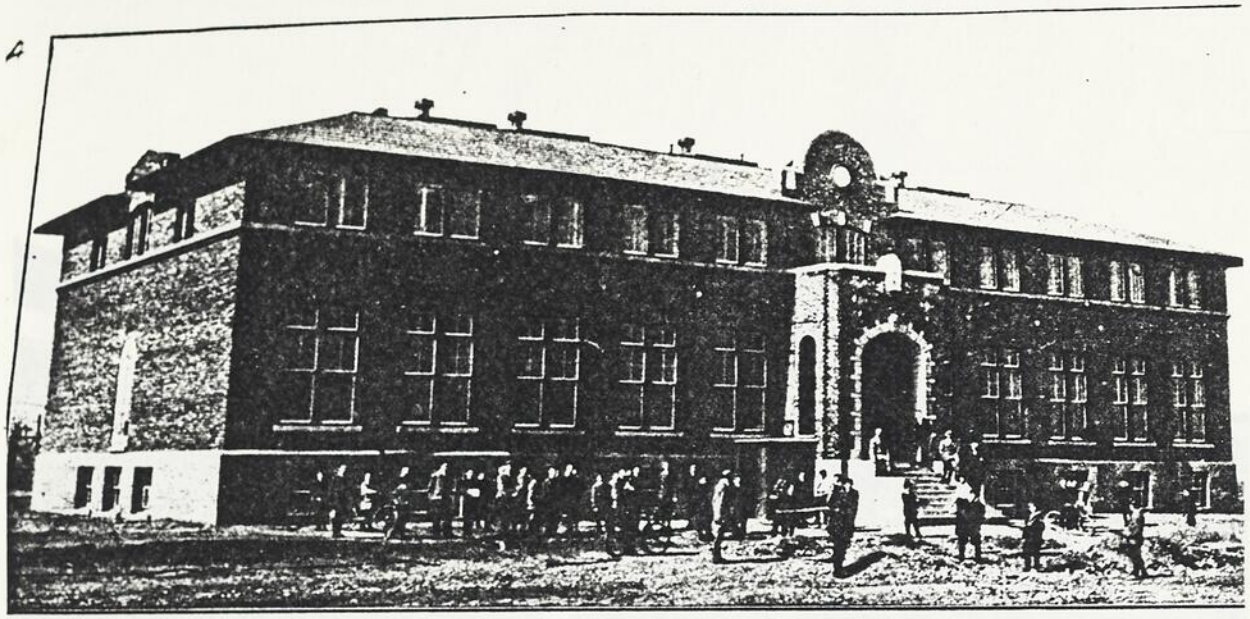


Fig. 25 Vue ancienne, collège Lower Canada, 1910.



WER CANADA COLLEGE, MONTREAL — The above illustration shows the principal building connected this institution, of which Mr. C. S. Fosbery is headmaster. The College is an outgrowth of St. John the I gelist's School, which was founded by the late Rev. Edmund Wood many years ago. It is situated at Dame de Grace.

Fig. 26 Vue ancienne, caserne de pompiers no 34, chemin de la Côte Saint-Antoine.



Fig. 27 Compagnie «Elmhurst Dairy» (auj. Sealtest), 7460-70 Saint-Jacques.

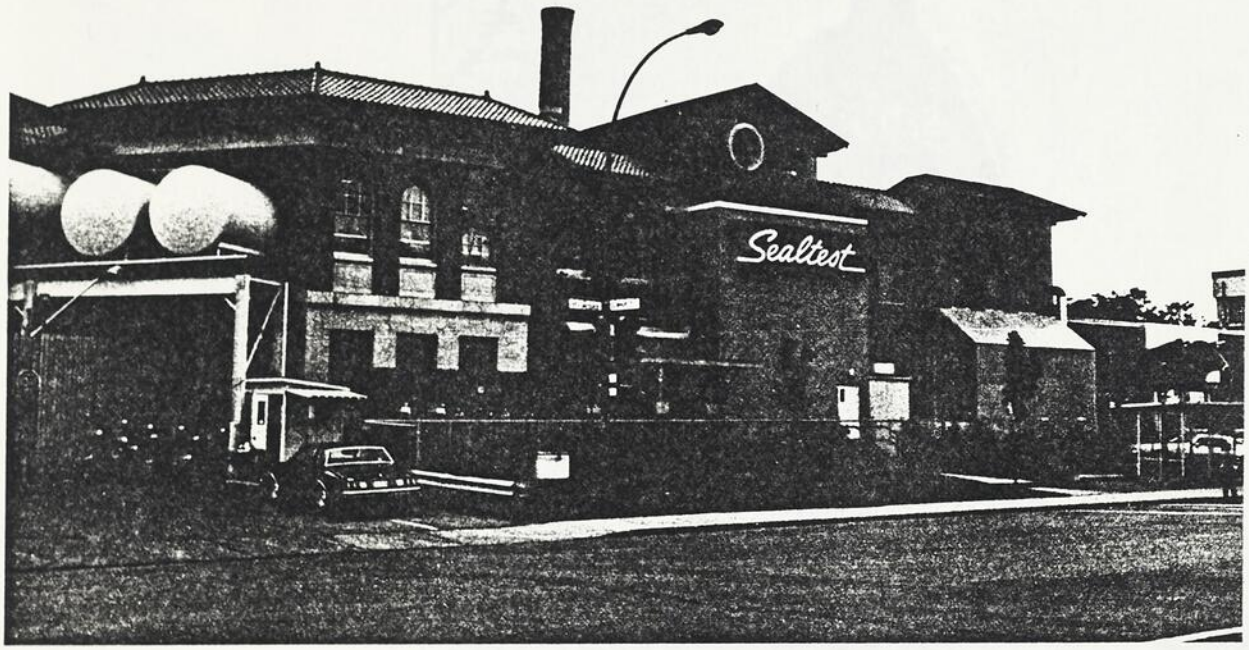
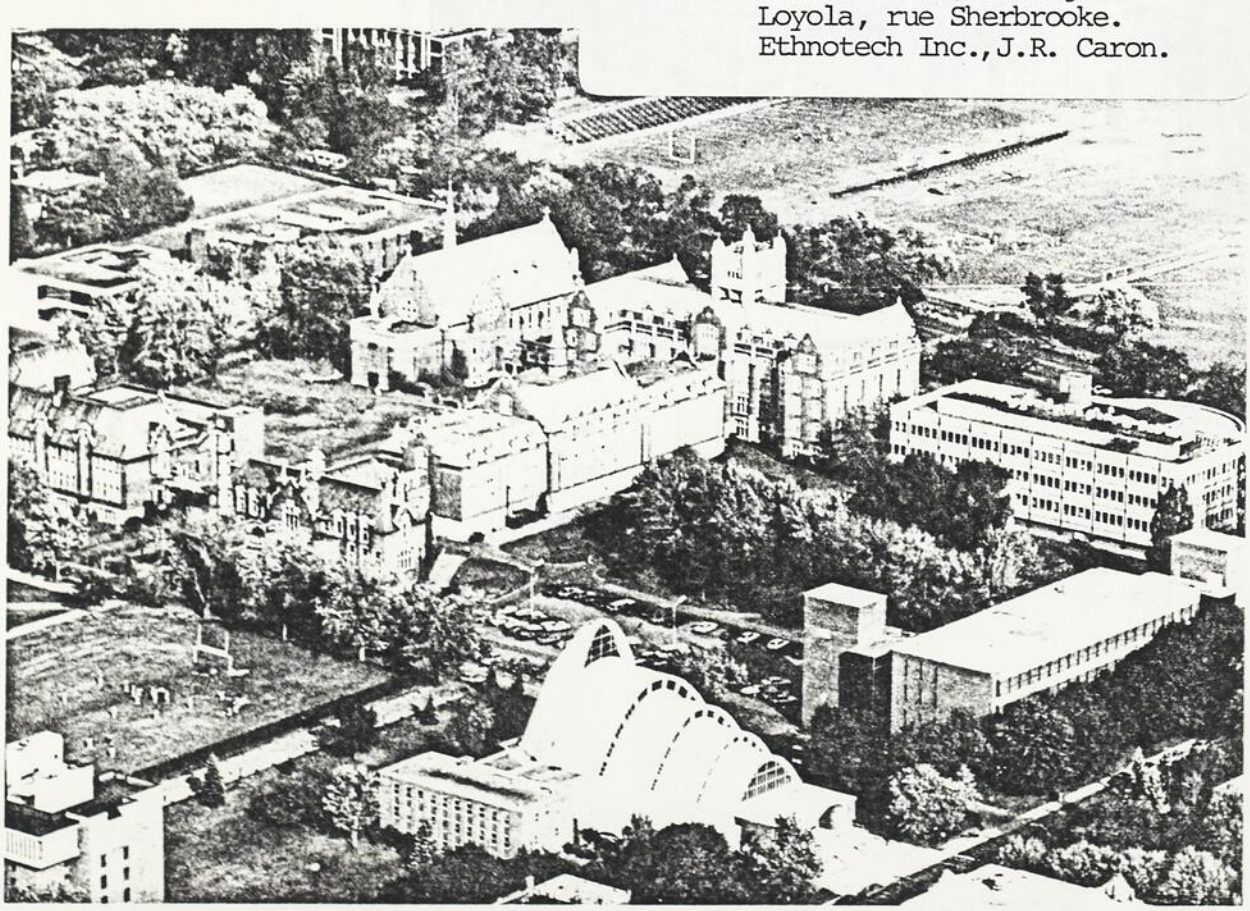


Fig. 28 Vue aérienne, collège Loyola, rue Sherbrooke. Ethnotech Inc., J.R. Caron.



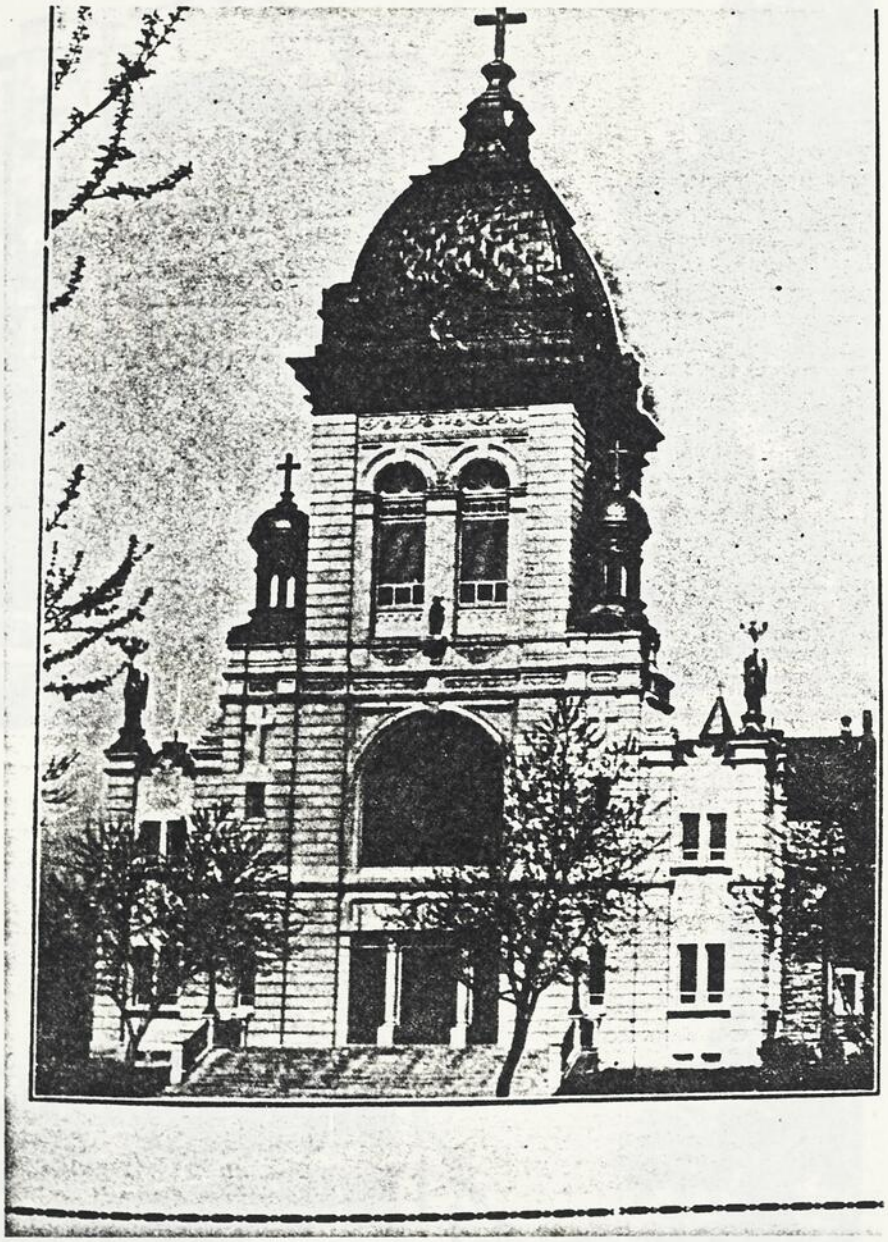


Fig. 29 Vue ancienne, église Saint-Augustin, Côte Saint-Antoine.

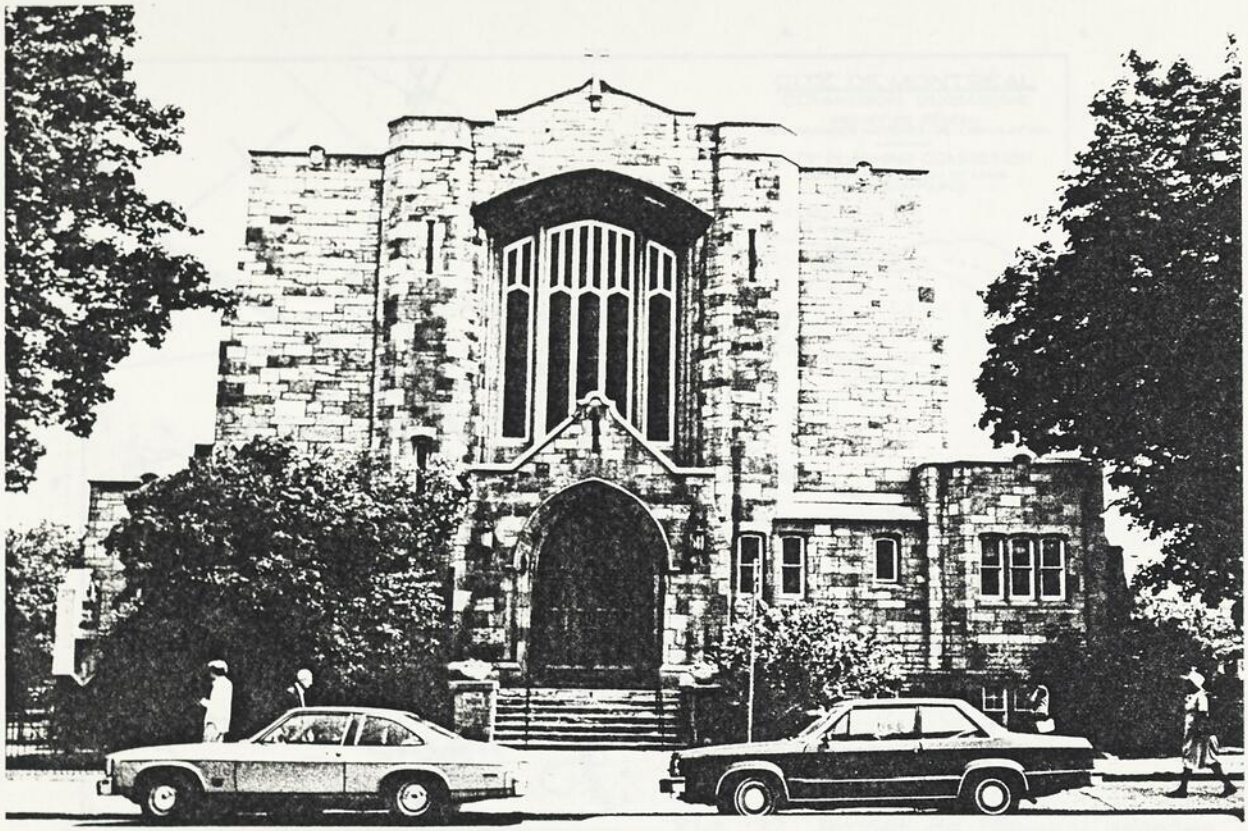


Fig. 30 Eglise Trinity Memorial, 5220 Sherbrooke Ouest.



Fig. 31 Eglise Wesley United, 5970 Notre-Dame-de-Grâce.

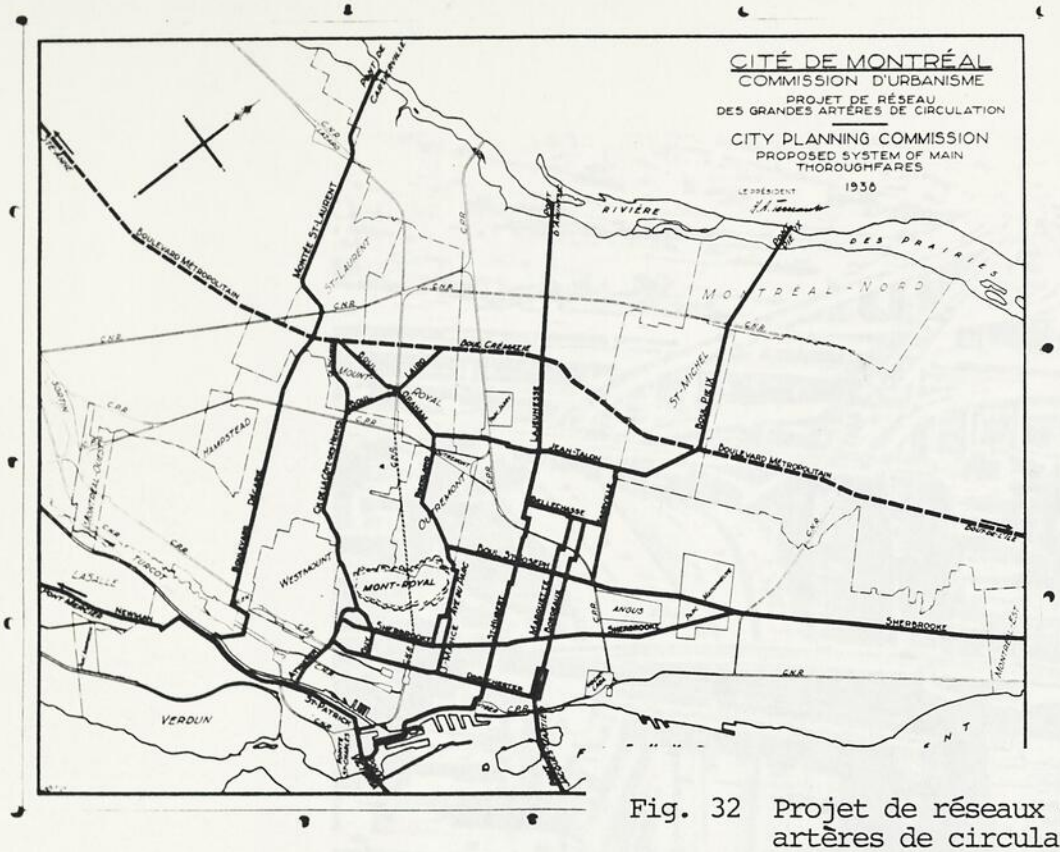


Fig. 32 Projet de réseaux grandes artères de circulation.



Fig. 33 Vue ancienne, boulevard Décarie, c. 1930.



Fig. 34 Vue aérienne du boulevard Décarie et de l'échangeur Turcot.

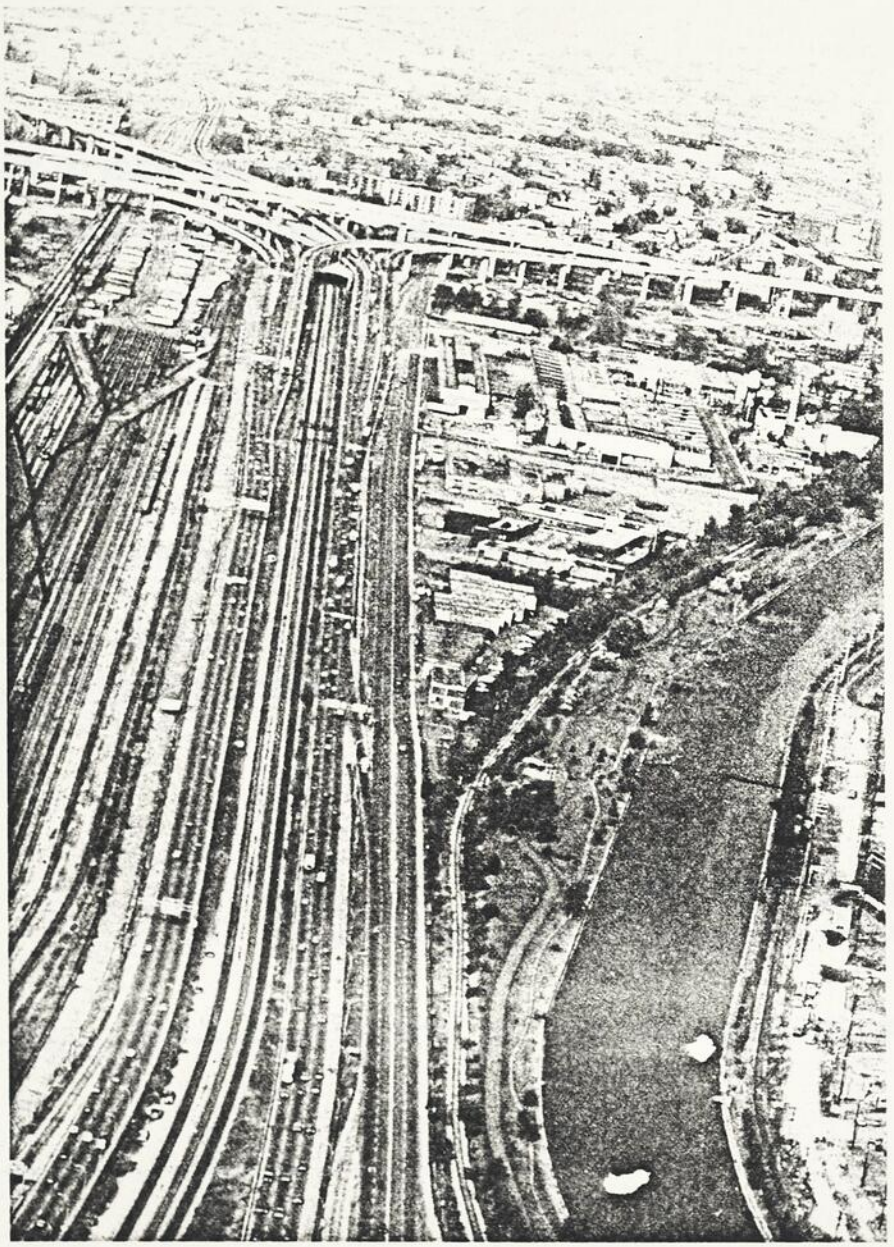


Fig. 35 Vue aérienne, secteur sud
de Notre-Dame-de-Grâce.